



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de la communication interministérielle  
Pôle presse

# VEILLE PRESSE MATIN du 08-04-2022

## **Principaux sujets :**

- **ECONOMIE & ENTREPRISES**
- Impôt : barème, calendrier, nouveautés... tout savoir sur la déclaration de revenus en 2022
- **ENSEIGNEMENT**
- Kolibri, la première appli gratuite pour prévenir le harcèlement à l'école
- **ELECTIONS**
- Présidentielle : les professions de foi des candidats seront-elles distribuées dans les temps ?
- Présidentielle : les indécis, enjeu crucial pour les candidats

<b>SYNTHESE DU PANORAMA DU MINISTERE DE L'INTERIEUR.....</b>	<b>4</b>
<b>GUERRE EN UKRAINE.....</b>	<b>6</b>
<i>La suspension de la Russie du Conseil des droits de l'homme de l'ONU est "illégal" (MAE russe) ....</i>	<i>6</i>
<i>Guerre en Ukraine : le Parlement européen s'inquiète d'adoptions illégales d'enfants ukrainiens....</i>	<i>7</i>
<i>Guerre en Ukraine : à Kramatorsk, les trains de l'espoir pris pour cible par l'armée russe .....</i>	<i>8</i>
<i>«Arrêtons d'avoir peur de Poutine» : livrer ou pas des armes lourdes à l'Ukraine, le grand dilemme .....</i>	<i>11</i>
<b>COVID 19.....</b>	<b>13</b>
<i>Le Covid-19 accroît le risque de caillots sanguins jusque six mois après l'infection.....</i>	<i>13</i>
<b>COVID 19 – VACCINATION .....</b>	<b>14</b>
<i>Covid-19: la quatrième dose de vaccin désormais possible dès 60 ans, annonce Véran .....</i>	<i>14</i>
<b>SANTE.....</b>	<b>16</b>
<i>Déserts médicaux dans l'Oise : cinq jeunes soignants vont ouvrir une antenne SOS Médecins à Beauvais .....</i>	<i>16</i>
<b>ECONOMIE &amp; ENTREPRISES .....</b>	<b>18</b>
<i>Impôt : barème, calendrier, nouveautés... tout savoir sur la déclaration de revenus en 2022 .....</i>	<i>18</i>
<i>Embargo sur le charbon, ports fermés aux navires russes... l'UE annonce de nouvelles sanctions contre la Russie.....</i>	<i>20</i>
<i>L'industrie française relève la tête, mais perd encore du terrain en Europe .....</i>	<i>23</i>
<b>EMPLOI .....</b>	<b>25</b>
<i>France Travail : guichet unique, questions multiples .....</i>	<i>25</i>
<i>RSA : la Seine-Saint-Denis va doubler ses crédits pour aider les allocataires à retrouver un emploi</i>	<i>29</i>
<i>Île-de-France : le coaching sur mesure propulse les allocataires du RSA vers l'emploi.....</i>	<i>31</i>
<b>ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>34</b>
<i>Clamart s'engage pour l'environnement en adoptant le budget vert.....</i>	<i>34</i>
<i>Nuisances aériennes à Roissy : le maire de Gonesse prêt à attaquer le nouveau Plan de prévention du bruit au tribunal.....</i>	<i>36</i>
<b>AMENAGEMENT / TRANSPORTS.....</b>	<b>37</b>
<i>Grand Paris : le nouveau métro de la ligne 11 prend ses marques .....</i>	<i>37</i>
<i>SNCF : bientôt un train qui roule aussi sur la route !.....</i>	<i>39</i>

<i>Mur antibruit à Courdimanche : un nouvel espoir pour les riverains du RER A.....</i>	41
<i>Seine-Saint-Denis : Gros plan sur les marchés publics.....</i>	43
<b>LOGEMENT .....</b>	<b>45</b>
<i>Baromètre immobilier : un début de printemps timide à cause d'une conjoncture incertaine .....</i>	45
<i>En Ile-de-France, la transformation des zones pavillonnaires passe mal.....</i>	47
<i>Baromètre de l'immobilier : à Paris, dans le XVIIIe arrondissement, les prix baissent.....</i>	49
<i>Baromètre de l'immobilier en Île-de-France : à Paris, les petites surfaces ne font plus recette .....</i>	51
<b>JUSTICE .....</b>	<b>53</b>
<i>Maffliers : le marchand de sommeil condamné pour avoir loué des caves aménagées .....</i>	53
<i>La famille de Samuel Paty dénonce les failles de l'État .....</i>	55
<i>Escroquerie aux emplois aidés : Théo Luhaka et ses frères condamnés.....</i>	57
<b>ENSEIGNEMENT.....</b>	<b>58</b>
<i>Kolibri, la première appli gratuite pour prévenir le harcèlement à l'école .....</i>	58
<i>Crise dans l'Éducation nationale : les occupations d'écoles se multiplient dans le Val-de-Marne ...</i>	60
<b>ELECTIONS.....</b>	<b>62</b>
<i>Présidentielle : les professions de foi des candidats seront-elles distribuées dans les temps ? .....</i>	62
<i>Emmanuel Macron face à nos lecteurs : «Marine Le Pen ment aux gens».....</i>	64
<i>Présidentielle : les indécis, enjeu crucial pour les candidats .....</i>	72
<i>«Je me déciderai dans l'isolement» : ces électeurs de gauche qui n'arrivent pas à faire leur choix pour la présidentielle .....</i>	73
<i>Présidentielle : pour la première fois, plus de 13 000 détenus inscrits pour voter en prison .....</i>	75
<i>A Rouen, Anne Hidalgo finit sa campagne au marché et dans les choux.....</i>	76
<i>Présidentielle : Jean-Luc Mélenchon croit toujours au second tour .....</i>	78
<i>Présidentielle : ce que proposent les candidats pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités.....</i>	80
<i>Les propositions des candidats à la présidentielle en matière de décentralisation .....</i>	82
<i>Emmanuel Macron danse avec le flou.....</i>	86
<b>FONCTIONS PUBLIQUES.....</b>	<b>90</b>
<i>Le département de Seine-Saint-Denis a mis en place une école des savoir-faire à destination de ses 1 500 agents chargés de l'entretien et de la restauration dans les collèges.....</i>	90

**DIRECTIONS DEPARTEMENTALES INTERMINISTERIELLES .....92**

*Un nouveau dispositif d'accompagnement en cas de restructuration des DDI..... 92*

# SYNTHESE DU PANORAMA DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

## **Le ministre de l'Intérieur réagit aux plaintes déposées par les proches de Samuel Paty et d'Yvan Colonna**

Après le dépôt d'une plainte de membres de la famille de Samuel Paty pour « non-assistance à personne en péril » et « non empêchement de crime », de nombreux sites et journaux indiquent que Gérard Darmanin a assuré que l'Etat avait « protégé » le professeur d'histoire-géographie et qu'il n'aurait pu empêcher l'attentat d'un « terroriste que nous ne connaissions pas ». « Je les comprends. Si mon fils était victime d'un attentat terroriste, j'essaierais de connaître la vérité absolue. Celui qui a tué, c'est l'islam radical », a déclaré le ministre de l'Intérieur sur BFMTV. « Il faudra que l'Etat dise tout ce qu'il a pu faire et il n'aura pas à rougir de ce qu'il a fait (...) L'Etat était au rendez-vous, il l'a protégé et il continue de protéger », a souligné Gérard Darmanin. Le djihadiste auteur de l'assassinat « n'était connu d'aucun service de renseignement, il s'est autoradicalisé, il n'habitait pas à proximité du collègue, ni à proximité de Samuel Paty. Des attentats, comme cela, on en a, malheureusement, connu beaucoup », a-t-il ajouté. Concernant la plainte des parents, de l'épouse, du frère, de la soeur et des deux enfants d'Yvan Colonna, qui considèrent que « l'administration pénitentiaire est juridiquement responsable de son décès », il a affirmé, également sur BFMTV, que la démarche ne le choquait pas : « Il est évident que lorsque quelque chose arrive dans des locaux de l'Etat, (...) on puisse penser que l'Etat est responsable ». Il a rappelé que les circonstances de l'agression du militant indépendantiste font l'objet d'une enquête judiciaire, d'une inspection administrative, ainsi que d'auditions parlementaires.

## **Gérald Darmanin revient sur les étapes qui ont conduit à l'ouverture d'une enquête après le décès de Jérémie Cohen**

BFMTV rappelle que le 16 février, Jérémie Cohen a trouvé la mort après avoir été percuté par un tramway à Bobigny. Dans un premier temps, en l'absence de vidéosurveillance à cet endroit-là, le drame s'est apparenté à un accident mortel de la circulation. « Le 10 mars, nous avons reçu un signalement sur la plateforme Pharos, signalement transmis par l'IGPN. L'enquête a été ouverte après ce signalement », a expliqué le ministre de l'Intérieur. A cette date, les enquêteurs ont découvert l'existence d'une vidéo dans laquelle on voit le jeune homme de 31 ans se faire agresser par plusieurs individus. C'est en fuyant ses agresseurs qu'il a été percuté. Le 10 mars, une enquête a été ouverte pour « violences volontaires en réunion ». Le 29 mars, une information judiciaire a été lancée pour « violences volontaires en réunion entraînant la mort sans intention de la donner ». Lundi 4 avril, plus de trois semaines après l'ouverture de la seconde enquête, Éric Zemmour a médiatisé l'affaire à la demande du père de la victime. Le candidat d'extrême-droite s'est interrogé sur une « affaire étouffée » et sur le fait que le jeune homme, décrit comme présentant un handicap, a été agressé parce que « juif ». « Il serait faux de penser que ce sont les réseaux sociaux ou un candidat à l'élection présidentielle qui ont permis d'ouvrir un enquête », estime Gérard Darmanin. Il ne ressort pas des témoignages recueillis jusqu'à présent que l'agression ait été commise pour des « motifs discriminatoires », a déclaré le procureur de Bobigny. Celui-ci précise « qu'aucun élément ne permet à ce jour d'établir avec certitude que la victime était porteuse de manière apparente ou non d'une kippa au moment de la scène de violence. »

## **Plus d'un million de procurations ont été enregistrées pour l'élection présidentielle**

À trois jours du premier tour de la présidentielle, le ministère de l'Intérieur annonce que plus d'un million de Français ont déjà effectué la démarche pour voter par procuration, dont 250.000 mercredi. Lefigaro.fr précise que 75 % des demandes ont été effectuées en ligne.

### **Des syndicats policiers se disent empêchés d'aller voter dimanche**

Selon Valeursactuelles.com, le secrétaire général adjoint du syndicat France Police – Policiers en colère a alerté sur l'existence d'un problème concernant le vote des policiers : « Suite à la mise en place du cycle horaire de 12H au sein de la police nationale, des milliers de policiers se trouvent dans l'impossibilité d'aller voter lors du premier et du second tour de l'élection présidentielle 2022 ». France Police demande à Gérald Darmanin la rédaction d'une circulaire obligeant les cadres à permettre aux agents concernés d'aller voter.

### **Autres actualités à la Une**

- Dans Atlantico.fr : Ces arrestations que la police effectue désormais sur le fondement de la reconnaissance faciale
- Dans Le Figaro : Le cloud, talon d'Achille de la cybersécurité
- Dans L'Opinion : La mobilisation en faveur des réfugiés et déplacés ukrainiens s'amplifie
- Dans Le Monde : Françoise Dumas : « Nous réparons et modernisons l'armée, qui souffre de vingt-cinq ans de sous-investissement »
- Dans Le Figaro : Des bourreaux de Boutcha identifiés.

## GUERRE EN UKRAINE

AFP

07.04.2022

### ***La suspension de la Russie du Conseil des droits de l'homme de l'ONU est "illégale" (MAE russe)***

Le ministère russe des Affaires étrangères a qualifié "d'illégale" la suspension de la Russie du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dans un communiqué publié jeudi.

La Russie considère cette suspension comme "illégale et politiquement motivée, visant à punir de manière ostentatoire un Etat membre souverain de l'ONU qui mène une politique intérieure et étrangère indépendante"

La Russie a décidé d'une "résiliation anticipée" de ce Conseil, a ajouté la diplomatie russe.

"Malheureusement, dans les conditions actuelles, le Conseil est pratiquement monopolisé par un groupe d'Etats qui l'utilisent à leurs propres fins opportunistes", ajoute le ministère.

L'Assemblée générale de l'ONU a suspendu jeudi la Russie de son siège au Conseil des droits de l'homme des Nations unies en raison de l'offensive en Ukraine, lors d'un vote qui a recueilli 93 voix favorables et traduit un effritement de l'unité internationale face à Moscou.

Sur les 193 pays membres de l'Assemblée générale, 24 ont voté contre cette suspension -- la deuxième de l'histoire de l'ONU après l'éviction de la Libye en 2011 --, initiée par les Etats-Unis.

Moscou est membre par intermittence depuis 2006 du Conseil car deux mandats d'affilée seulement sont autorisés pour ses membres. Son mandat actuel expirait en 2023. L'Ukraine en fait actuellement partie.

## ***Guerre en Ukraine : le Parlement européen s'inquiète d'adoptions illégales d'enfants ukrainiens***

Les eurodéputés, qui ont voté une résolution pour faciliter l'intégration des jeunes ukrainiens dans leur pays d'accueil, s'inquiètent notamment pour les enfants non accompagnés.

Le Parlement européen met en garde. L'institution s'est inquiétée jeudi du sort des enfants ukrainiens qui ont fui la guerre, et souligne plus précisément le risque « d'adoption illégale » des enfants non accompagnés. Dans une résolution votée à une large majorité (503 voix pour, 3 contre, 47 abstentions), les eurodéputés ont réclamé des États membres plusieurs mesures pour faciliter l'intégration des jeunes ukrainiens dans leur pays d'accueil.

« Afin de prévenir la traite des enfants, l'adoption illégale et d'autres abus », les parlementaires demandent que les enfants non accompagnés « soient immédiatement inclus dans les systèmes de surveillance des services sociaux » afin de garantir leur sécurité et permettre une éventuelle « réunification familiale ».

### Recrutement d'enseignants ukrainiens

Les eurodéputés recommandent également que des agents de la protection de l'enfance soient déployés aux frontières, ainsi que des services de recherche des familles. Ils insistent sur la nécessité d'accueillir les enfants non accompagnés dans un milieu familial plutôt que dans des institutions, de leur « désigner rapidement » un tuteur et de faire en sorte que les frères et les sœurs « ne soient pas séparés ».

Le Parlement défend le principe d'un retour rapide des mineurs dans les écoles « afin de limiter le décrochage scolaire », et invite la Commission européenne et les États membres à recruter des « enseignants ukrainiens » ou « parlant l'ukrainien » pour accélérer leur intégration.

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, plus de quatre millions de personnes ont dû fuir leur foyer depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine. D'après l'Unicef, près de la moitié sont des mineurs.

LE PARISIEN

08.04.2022

Par Christel Brigaudeau, (texte) et Philippe de Poulpiquet, (photos), envoyés spéciaux à Kramatorsk

## ***Guerre en Ukraine : à Kramatorsk, les trains de l'espoir pris pour cible par l'armée russe***

Cette ville du Donbass évacue ses habitants. Plus de la moitié ont pris la route de l'exode, notamment grâce au rail qui circule tout près de la ligne de front. Ce jeudi 7 avril, 9 000 personnes, parmi les dernières à pouvoir partir, sont montées dans ces rames. La ligne a été la cible dans l'après-midi d'un bombardement.

Les cœurs à paillettes sur la coque de son Samsung ne doivent pas vous tromper. La cheffe de gare est du genre dure à cuire. De deux doigts laqués de vernis rose poudré, elle repousse avec fermeté cet homme entre deux âges qui a mis le pied dans la porte et l'abreuve de questions. Prestement, elle tourne le verrou de son bureau barré d'un explicite « interdit au public ».

Même en temps de guerre, on ne fait pas n'importe quoi chez Lubov Pazivra. Presque vingt ans que son mètre soixante cinq veille sur les horloges de la gare centrale de Kramatorsk, cette grosse ville du Donbass, le poumon industriel de l'est de l'Ukraine. Son portable sonne sans cesse. Quelqu'un a rouvert la porte, ça se bouscule au portillon. La patronne gère. Elle a atteint la soixantaine, l'âge « où l'on a plus peur de rien ». Pas même des Russes ?

Les cheminots, nouveaux héros du pays

« Je ne partirai pas avant le dernier évacué. Je crois que je ne partirai pas du tout », assène Lubov, bravache. En Ukraine, les employés de la compagnie des chemins de fer Ukrzaliznytsia sont salués comme des héros. Le rail n'a jamais cessé de fonctionner depuis le début de la guerre, le 24 février, assurant, gratuitement, la fuite vers l'ouest des Ukrainiens.

À Kramatorsk, ils étaient quelques milliers à grimper les hautes marches en fer des trains fumants de diesel, il y a un mois. Mercredi 6 avril, Lubov a compté 8 500 candidats à l'exode. Ce jeudi, elle espère en évacuer 10 000.

Les wagons couchettes sont pleins à craquer, accueillant jusqu'à 150 personnes pour 53 places.

Le train qui s'apprête à partir sur les coups de midi va passer tout près du front, à Sloviansk, Kharkiv, Kiev, puis traverser le pays jusqu'à Ujhorod, à la frontière slovaque. Trente-deux heures de voyage sous haute tension. « En cas de bombardement, il faut se coucher, la tête dans le sens opposé au souffle de déflagration. Ça nous est arrivé ce matin, quand on amenait le train ici. Mais à part le danger, c'est comme d'habitude », raconte Léonid Khomenko, conducteur aux nerfs d'acier, trente-deux ans de rail et pas un poil qui tremble.

Sur le quai, une femme tire par la manche Volodomyr Dujar, le chef de bord qui arbore deux étoiles dorées à son bleu de travail. Elle cherche une place pour sa mère malade. Moustache rassurante : « On va trouver. » Les voyageurs arrivent par petits groupes derrière des volontaires en chasubles de papier. Leur mission : caser 150 personnes dans des

wagons couchettes de 53 places. Ils y parviennent. « C'est calme à cause de la peur », précise Volodymyr.

Les autorités attendent une offensive massive et demandent depuis des jours aux civils d'évacuer. Ceux qui partent maintenant ont tardé à se décider. La balance ne penchait pas, entre la crainte et les regrets. « On voulait rester en famille le plus longtemps possible, mon mari doit rester chez nous à Sloviansk. On s'est décidés à 22 heures hier, parce qu'on entendait des tirs d'artillerie », raconte Olga. Ses deux filles en manteaux roses se tiennent par la main. « Poilu », le cochon d'Inde, se planque dans sa cage.

Les cœurs dans la gare semblent plus lourds que les valises. Sur le parvis, Nina essuie des larmes qui reviennent sans cesse. La grand-mère vit son deuxième exode. En 2014, les Russes ont bombardé sa maison de Donetsk, lors de la première guerre du Donbass. Elle avait emménagé chez sa fille, Tatiana, qui a eu « beaucoup de mal à la convaincre » que sa vie vaut plus que leur maison. « Moi non plus, je ne voulais pas partir. Mais mon frère nous a raconté ce que c'est de passer un mois dans les abris. Les stocks ne servent à rien car, dans les sous-sols, la nourriture se gâte et l'eau manque vite. » Tatiana s'est résolue à tuer ses poules, tailler sa vigne et dire adieu à ses orchidées. Elle part chez sa fille, dans le centre de l'Ukraine.

« Je préfère rester ici que de me retrouver sans abri »

Dans son bureau qui domine la grande place vide de Kramatorsk, le maire Oleksandr Hontcharenko a fait les comptes. Sur 220 000 habitants, « 120 000 sont déjà partis, 20 000 vont sûrement les suivre. Et il y en a 80 000 qu'on n'arrivera pas à faire bouger. » Ces irréductibles se rencontrent au marché, où un petit tiers des échoppes restent ouvertes et proposent concombres, poulet, saucisses, plus rarement, du pain. Tout le monde ici a vu les images de Boutcha ou Marioupol. « Bien sûr que j'ai peur mais je préfère être ici que de me retrouver sans abri », compare Marina, qui vend quelques kilos de fèves, de champignons et d'arbouses séchés. En Ukraine, le désespoir des exilés, seuls et sans argent, a fait le tour des portables. « J'ai des amis qui sont revenus ! Se retrouver dans un endroit où l'on ne connaît rien ni personne, c'est aussi effrayant, ajoute Natalya, derrière la caisse de sa boucherie. Je vis dans une maison à l'écart de la ville, je pense que ça va aller... »

Le désespoir des exilés, seuls et sans argent, a convaincu certains habitants de rester.

À la gare, la TEP 40 commence à fumer. La première voiture derrière la cabine du conducteur est vide – Volodymyr, le chef de bord, garde des places pour ces 400 âmes qui attendent sur un quai à Sloviansk, si proche de la ligne de front. Dans les autres wagons, une chaleur moite, lourde de l'odeur des corps serrés, saute au visage. « Ça ira mieux quand on roulera, il y aura la ventilation », rassure Petro, l'un des 17 contrôleurs du train. Les malaises sont fréquents. « Dans ces cas-là, on appelle une ambulance et elle nous attend à la gare suivante. On a l'habitude. »

Les voies ferrées en proie aux frappes aériennes

Sur les banquettes sont allongées des personnes âgées grabataires, des malades, des handicapés. Les valides restent assis, comme Nadiia, 72 ans, qui regarde le soleil dorer le paysage dehors, un doux sourire aux lèvres. Partir, c'est résister un peu, murmure cette ancienne institutrice. « Il faut laisser notre armée travailler, ça les aide qu'on quitte la ville. Les Russes veulent nous encercler, ils veulent restaurer l'Empire. »

Le train s'ébroue, lentement. Volodymyr, soldat des gardes-frontières, a eu le temps de tracer un cœur sur la vitre poussiéreuse du wagon, qui emporte les visages de sa femme Tania et leurs trois enfants. Il quitte le quai, un grand sourire sous sa casquette kaki. « Je

suis soulagé, c'est moi qui les ai convaincus de partir. Ils sont en sécurité maintenant », pense-t-il.

Il se trompe. Un peu plus tard dans l'après-midi, des frappes aériennes ont coupé les voies ferrées à hauteur de Barbenkovo. Les trains de Kramatorsk sont restés bloqués le reste de la journée. À 21 heures ce jeudi 7 avril au soir, « le trafic a pu reprendre, un dernier train vient de partir, assurait le maire de Kramatorsk. 9 000 personnes auront quitté la ville ce jour. » Mille de moins que prévu. Elles devaient tenter leur chance ce vendredi, dans la peur de nouvelles frappes.

## **«Arrêtons d'avoir peur de Poutine» : livrer ou pas des armes lourdes à l'Ukraine, le grand dilemme**

Alors que les alliés de l'Ukraine se contentaient jusqu'à présent de lui fournir des drones et des missiles antichars ou antiaériens, certains pays osent passer à l'étape supérieure en envoyant du matériel jamais livré jusqu'à présent. Au risque de s'engager un peu plus dans le conflit.

Ils faisaient la fierté des soldats ukrainiens. Sur le terrain, Stinger, Javelin, NLAW et autres systèmes de défense antichar et antiaérien ont toujours fait des miracles face à la puissante armée russe. Mais le temps où les forces ukrainiennes s'en glorifiaient sur les réseaux sociaux est loin derrière : avec le regroupement des troupes russes à l'est du pays, qui leur permettra de se concentrer sur un seul front et d'accéder plus facilement à un ravitaillement de Russie, les drones, armes légères (fusils, lance-grenades) et missiles ne suffisent plus. « Je viens demander trois choses : des armes, des armes et des armes. Nous avons besoin d'avions, de véhicules blindés, de défense anti-aérienne », a insisté Dmytro Kouleba, le chef de la diplomatie ukrainienne, ce jeudi face aux membres de l'Otan.

Jusqu'à présent, les pays de l'Alliance atlantique refusaient officiellement de livrer de l'équipement lourd, comme des chars et des avions, par crainte de devenir co-belligérants. Les États-Unis ont été les premiers à franchir ce pas en annonçant, mi-mars, la présence de « drones kamikazes » et de systèmes de défense sol-air lourds, à plus longue portée que les Stinger, dans le nouveau train de matériel militaire envoyé à l'Ukraine. Maintenant que la guerre entre dans une nouvelle phase plus difficile pour les Ukrainiens, le Royaume-Uni s'engage à son tour un peu plus dans le conflit. Son aide comprendra désormais des systèmes de défense aériens et côtiers, de l'artillerie de longue portée, des véhicules blindés et un soutien logistique accru.

« Les trois prochaines semaines seront critiques. Peuvent-ils (les Ukrainiens) repousser l'armée russe ? Peuvent-ils briser l'armée russe ? Peut-être. Cela dépend de l'aide que nous pouvons apporter », a confié une source gouvernementale britannique au journal The Times. Le plan à l'étude prévoit d'envoyer des véhicules de patrouille très protégés, comme le Mastiff, ou des Jackal, qui peuvent être utilisés comme véhicules de reconnaissance ou de patrouille à longue portée. « Les véhicules seraient dépouillés de tout équipement sensible et des troupes britanniques seraient envoyées dans un pays voisin pour effectuer un entraînement », rapporte le Times. L'Australie fait elle aussi des allers-retours pour livrer des blindés transporteurs de troupes.

« On n'est pas encore dans de l'armement offensif, mais plutôt défensif », relativise Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'Iris, pour qui il faut toujours prendre une marge de précaution afin d'éviter l'escalade. « À quel moment Poutine considérera que les pays de l'Otan sont des cobelligérants ? Nous sommes dans une zone grise. »

Les Ukrainiens plus familiers des armes tchèques

Et l'Union européenne ? Les dirigeants restent volontairement évasifs sur ce sujet hautement sensible. « La France a pris toute sa part en répondant à tous les besoins exprimés à chaque fois par les autorités ukrainiennes. Nous avons expliqué plusieurs fois pourquoi nous n'en donnions pas le détail (des demandes des Ukrainiens). Nous échangeons par ailleurs

constamment avec nos partenaires sur nos marges de manœuvre pour agir sans devenir parties au conflit », indique l'Élysée.

« Nous continuerons à soutenir l'Ukraine pour l'aider dans sa capacité à se défendre, mais il est important pour nous de nous coordonner ensemble, et non pas d'agir individuellement », a déclaré de son côté la ministre des Affaires étrangères allemande, alors que l'Ukraine presse l'Allemagne de « faire plus, compte tenu de ses réserves ». La République tchèque aurait déjà livré plusieurs dizaines de chars « en cadeau » à l'Ukraine, après discussions entre alliés de l'Otan. Et le pays se dit prêt à servir de base arrière pour réparer le matériel ukrainien.

Selon les informations du média tchèque Echo24, il s'agirait de chars de combat T-72, à l'origine destinés à armer les pays du pacte de Varsovie (l'ancienne alliance militaire entre pays d'Europe de l'Est, qui faisait contrepoids à l'Otan). Un équipement très précieux pour les Ukrainiens, « plus familiers » de ces armes, souligne Pierre Servent, expert en stratégie militaire. « Nous ne pouvons pas leur donner du char Leclerc (français), bourré d'électronique, il leur faudrait plusieurs semaines de formation. »

Si cette implication un peu plus forte des Occidentaux aide forcément les Ukrainiens, nul ne sait comment Vladimir Poutine réagira. « Si on se trompe, ça va faire très mal, s'inquiète Jean-Pierre Maulny. Il nous prouve depuis le début qu'il agit sans aucune crainte. »

Pour Pierre Servent, la ligne entre les armes dites « défensives » (comme des missiles antiaériens), que les alliés livrent, et les armes « offensives » (comme les chars lourds T-72) est en train de se dissoudre. « La ligne rouge très claire consiste à ne pas engager les forces de l'Otan en Ukraine. Il n'y en aura pas. En revanche, il faut arrêter d'avoir peur de Poutine, d'être dans une position de subordination mentale, estime le stratéguiste militaire. Et cela passe par le fait d'armer autant qu'on le peut l'Ukraine. ».

## COVID 19

LE PARISIEN

07.04.2022

Par Le Parisien avec AFP

### ***Le Covid-19 accroît le risque de caillots sanguins jusque six mois après l'infection***

Grâce à la vaccination, entre autres, les taux de thrombose veineuse profonde, d'embolie pulmonaire et de saignement chez les personnes ayant eu le Covid-19 sont toutefois moins hauts qu'au début de la pandémie.

Jusque six mois après l'infection, le Covid-19 accroît le risque de développer des caillots sanguins grave selon une étude publiée jeudi dans le British medical Journal (BMJ). Les travaux de chercheurs suédois révèlent un risque accru de thrombose veineuse profonde (un caillot sanguin dans la jambe) jusqu'à trois mois après l'infection au Covid-19, d'embolie pulmonaire (un caillot de sang dans les poumons) jusqu'à six mois après et d'un événement hémorragique jusqu'à deux mois après.

Ce risque est plus élevé chez les patients atteints de comorbidités et ceux atteints d'un Covid-19 sévère. Il était plus marqué pendant la première vague pandémique par rapport aux deuxième et troisième vagues, souligne aussi l'étude.

On savait déjà que le Covid-19 augmente le risque de caillots sanguins graves (connus sous le nom de thrombose veineuse), mais on avait moins d'informations sur la durée pendant laquelle ce risque était accru et s'il a varié pendant les différentes vagues épidémiques.

Des thromboses plus importantes lors de la première vague

Pour mener leur étude, les chercheurs ont identifié plus d'un million de personnes en Suède ayant été infectées par le SARS-Cov2 entre le 1er février 2020 et le 25 mai 2021, appariées par âge, sexe et lieu de résidence à plus de quatre millions de personnes qui n'avaient pas eu de résultat positif au Covid.

Ils ont ensuite calculé les taux de thrombose veineuse profonde, d'embolie pulmonaire et de saignement chez les personnes ayant eu le Covid-19 au cours d'une période de contrôle et ont fait des comparaisons avec un groupe témoin. Selon les chercheurs, les risques accrus observés pendant la première vague par rapport aux deux suivantes pourraient s'expliquer par les améliorations ultérieures des traitements et de la couverture vaccinale chez les patients plus âgés.

Prévenir la formation des caillots

Pour les chercheurs, ces résultats justifient la prise de mesures visant à prévenir les événements thrombotiques (comme l'administration de traitements qui préviennent la formation d'un caillot dans les vaisseaux sanguins), en particulier pour les patients à haut risque, et renforcent l'importance de la vaccination contre le Covid-19.

Le vaccin d'AstraZeneca avait entraîné des thromboses. Mais le bénéfice l'emportait «largement» sur le risque, estimait l'OMS en avril 2021..

## COVID 19 – VACCINATION

LIBERATION

08.04.2022

par LIBERATION

### ***Covid-19: la quatrième dose de vaccin désormais possible dès 60 ans, annonce Véran***

Brigitte Autran, épidémiologiste et membre du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, revient pour «Libération» sur l'intérêt de l'ouverture d'un nouveau rappel de vaccin pour les plus de 60 ans.

La quatrième dose, soit la deuxième de rappel contre le Covid-19, va être ouverte aux personnes âgées de 60 ans et plus, dont la dernière injection remonte à plus de six mois. Sans obligation.

Ressortez les seringues. Sur fond de légère baisse du rythme des contaminations, Olivier Véran annonce ce jeudi matin sur RTL ouvrir la deuxième dose de rappel de vaccin contre le Covid-19 aux personnes âgées de 60 ans et plus. Notamment celles dont la dernière injection remonte à plus de six mois. Le ministre de la Santé a en outre déclaré : «*Nous avons passé le pic du rebond*» de l'épidémie de Covid-19. Entre 140 000 et 150 000 nouvelles contaminations sont enregistrées quotidiennement en moyenne.

«*Nous allons pouvoir ouvrir cette 2e dose de rappel pour les Français âgés de 60 ans et plus, s'ils sont à six mois de leur dernière injection de rappel*», a indiqué le ministre de la Santé sur la radio RTL. Jusqu'ici, cette dose était réservée aux personnes de 80 ans et plus, une annonce faite par Jean Castex mi-mars face au rebond de la pandémie.

Cette quatrième dose de vaccin se fera néanmoins sans obligation, uniquement sur la base du volontariat, précise Olivier Véran.

«*On sait qu'une injection de rappel, quand on a 60 ans et plus, réduit de 80 % le risque d'hospitalisation, de réanimation et de décès. Même si ce risque est moins élevé aujourd'hui qu'il l'était avec les variants précédents et lorsqu'il n'y avait pas de couverture vaccinale, il y a un risque résiduel. On peut le réduire par quatre, donc on le propose*», a fait valoir Olivier Véran, s'appuyant sur une recommandation de la Haute autorité de santé.

500 000 Français concernés

Cette mesure, qui n'est donc pas obligatoire, concerne 500 000 Français de 60 ans et plus qui sont à six mois ou plus de leur dernière injection, a précisé Olivier Véran : «*En période de circulation du virus, c'est autant de réduction d'un impact hospitalier. On sait que nos hôpitaux ont besoin de souffler*».

Les autorités sanitaires de l'Union européenne ont donné mercredi leur feu vert à une deuxième dose de rappel des vaccins anti-Covid de Moderna et Pfizer aux personnes âgées de 80 ans et plus, mais jugé prématuré d'émettre une recommandation pour la population plus jeune. Toutefois, de plus en plus de pays ouvrent la 2e dose de rappel -qui correspond à la quatrième dose- aux populations âgées de moins de 80 ans, dans un contexte de rebond épidémique.

Les autorités sanitaires grecques ont ainsi annoncé mardi une quatrième dose pour *«les personnes âgés de plus de 60 ans, surtout en présence d'une maladie sous-jacente»*. L'Australie va faire de même pour les plus de 65 ans.

Par ailleurs, concernant le premier tour de l'élection présidentielle qui se tient en France dimanche, le ministre de la Santé a confirmé que les personnes testées positives au Covid *«peuvent aller voter en toute sécurité»*. *«Il y aura à disposition des masques, du gel hydroalcoolique, ils peuvent venir avec un stylo, on sait faire»*, a souligné Olivier Véran.

Mise à jour à 10 heures : *le pic du rebond épidémique dépassé.*

LE PARISIEN  
07.04.2022  
Par Patrick Caffin

### ***Déserts médicaux dans l'Oise : cinq jeunes soignants vont ouvrir une antenne SOS Médecins à Beauvais***

La fédération SOS Médecins va ouvrir sa 65e antenne de France dans l'Oise, à Beauvais. Cinq jeunes soignants assureront un service d'urgence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à partir du mois de novembre. Il s'agira de l'unique antenne de l'association dans le département.

Depuis quelques jours, des travaux d'aménagement ont commencé dans un local du village Mykonos, situé dans la zone franche, au nord de Beauvais. C'est ici, en lisière du quartier Argentine, que SOS Médecins ouvrira en novembre sa seule antenne de l'Oise, la 65e sur le territoire français.

Cinq médecins et une dizaine de remplaçants assureront les consultations sur site et les visites à domicile sept jours sur sept et 24 heures sur 24, pour des patients originaires de Beauvais et des villages situés dans un rayon de 7 kilomètres autour de la ville préfecture.

Le futur cabinet médical sera composé de sept salles de consultation, d'une salle d'urgence avec électrocardiogramme, matériel de sutures, bonbonnes d'oxygène et aérosol pour traiter l'asthme ou les bronchiolites.

À l'initiative de ce projet, Julien Hundt et Florent Jendrzejewski, deux médecins généralistes et sages-femmes actuellement remplaçants sur l'antenne de Saint-Quentin (Aisne) de SOS Médecins. « J'ai effectué plusieurs remplacements sur Beauvais, ce qui m'a permis de constater le déficit important de soignants avec un médecin pour 1 500 habitants », souligne le second.

D'où l'idée de créer une antenne dans l'Oise. « Cela fait un an et demi qu'on y travaille, confient les deux docteurs. Nous avons eu des rendez-vous avec les élus qui ont très bien accueilli le projet. Nous avons également le soutien de la fédération SOS Médecins. » Pour pouvoir se prévaloir du nom de l'association, il faut en effet remplir un cahier des charges.

25 euros pour les patients

« Il faut surtout avoir le nombre de médecins suffisant pour pouvoir assurer un service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec un cabinet équipé et la possibilité de faire des visites à domicile, souligne Serge Smadja, secrétaire général de SOS Médecins France. Nous avons reçu les deux candidats et ils ont obtenu un agrément provisoire. Si tout se passe bien, cet agrément deviendra définitif après un an de service. »

Dans ce futur pool de soignants, il devrait y avoir, en plus des deux fondateurs, un urgentiste et deux généralistes. « Notre volonté, c'est d'améliorer l'accès aux soins, la prise en charge des patients et l'urgence ambulatoire (soins à domicile) », souligne Florent Jendrzejewski. Le service étant conventionné, le coût restant à payer, pour le patient, sera de 25 euros.

« Mais il y a un caractère d'urgence dans nos interventions, poursuit le coresponsable du projet. Nous ne sommes pas en concurrence avec les médecins de ville, nous sommes complémentaires. On sent qu'on est attendu avec enthousiasme, notamment au niveau des urgences de l'hôpital, seule offre de soins actuellement ouverte la nuit à Beauvais. »

« L'arrivée de SOS Médecins représente une réponse à la demande de soins non programmés, qui ne justifient pas une venue aux urgences et ne peuvent être assurés par les médecins traitants », confirme le docteur Thierry Ramaherison, chef du Samu 60 et président de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier.

Ainsi, l'ouverture de la structure en novembre n'est pas un hasard. « Elle correspond à une confluence de beaucoup d'éléments, explique Julien Hundt. Nous serons à l'entrée de l'hiver ! Et d'ici là, nous aurons réglé les soucis administratifs et notamment obtenu les différents accords de l'ARS (agence régionale de santé). »

Beauvais pourra alors se targuer d'avoir l'unique antenne SOS Médecins de l'Oise, même si Compiègne aimerait bien développer un dispositif semblable. « Nous n'avons pas trouvé de médecins pour cela », regrette Philippe Marini, maire (LR) de Compiègne, qui trouve malgré tout le principe « excellent ».

Mais dans l'est du département, les soignants auraient préféré d'autres structures, complémentaires. « En octobre, nous allons ouvrir la maison médicale des Sablons avec cinq praticiens et, au prochain conseil d'agglomération, nous mettrons en place un dispositif d'aide à l'installation », poursuit l' élu.

À Creil, l'agrément retiré il y a 3 ans

« On reçoit beaucoup de demandes de collectivités qui sont prêtes à mettre à disposition des locaux, une voiture ou d'autres avantages, mais il manque la matière principale, les médecins pour assurer le service 24/24 », confirme Serge Smadja.

Quant à Creil, la ville a bien eu son antenne SOS Médecins, qui aurait été requalifiée depuis en Urgence médicale Oise. « Il y a eu une structure à Creil, confirme Serge Smadja. Mais nous leur avons retiré l'agrément il y a trois ans. » Malgré plusieurs appels, il ne nous a pas été possible de joindre cette dernière.

# ECONOMIE & ENTREPRISES

LE PARISIEN

07.04.2022

Par Maxime Gayraud

## ***Impôt : barème, calendrier, nouveautés... tout savoir sur la déclaration de revenus en 2022***

La campagne de l'impôt sur le revenu 2021 est ouverte depuis ce jeudi. Selon votre département, vous avez entre sept et neuf semaines pour remplir ou simplement vérifier votre déclaration.

La saison des impôts est ouverte. Depuis ce jeudi matin, vous pouvez vous rendre dans votre espace particulier sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) afin de remplir votre déclaration sur les revenus de 2021. L'an passé, ce sont 23,1 millions de contribuables qui sont passés par ce canal, auxquels il faut ajouter quelque 11 millions de bénéficiaires de la déclaration automatique et les irréductibles du papier, pour un total de 39 millions de foyers fiscaux.

### Le barème

La loi de finances pour 2022 a acté une revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur le revenu de 1,4 %, fruit de l'évolution des prix à la consommation de 2021 par rapport à 2020. Jusqu'à 10 225 euros de revenus par part fiscale, vous n'avez rien à payer. Puis de 10 226 euros à 26 070, vous serez taxés à 11 %. De 26 071 euros à 74 545 euros, ce sera 30 %. Enfin, à l'autre bout du barème, pour les revenus supérieurs à 160 336 euros, le taux d'imposition applicable à la tranche est de 45 %.

### Le calendrier

La date limite pour remplir sa déclaration dépend comme chaque année de votre département de résidence. Si vous résidez dans les départements 1 (Ain) à 19 (Corrèze) ou à l'étranger, vous avez jusqu'au 24 mai. Du 20 (Corse-du-Sud et Haute-Corse) au 54 (Meurthe-et-Moselle), jusqu'au 31 mai, et du 55 (Meuse) au 976 (Mayotte), vous avez une semaine de plus, jusqu'au 8 juin. Si vous êtes contraints de recourir encore à la déclaration papier, vous avez jusqu'au 19 mai minuit pour la déposer.

Vous recevrez votre avis d'impôt sur votre « espace particulier » entre le 25 juillet et le 5 août. Si vous avez choisi de conserver un avis papier, il arrivera dans votre boîte aux lettres entre le 29 juillet et le 31 août.

### La déclaration automatique

Quelque 11 millions de foyers fiscaux devraient encore en bénéficier cette année. Il s'agit d'usagers qui n'ont été taxés l'an passé que sur des catégories de revenus connus par le fisc (salaires, pensions...) et n'ont pas signalé en 2020 de modification de leur foyer fiscal. Les usagers qui y étaient éligibles et qui ne le sont plus seront informés mi-avril qu'ils doivent déposer une déclaration de revenus. Les contribuables bénéficiant de la déclaration automatique n'auront, eux, qu'à vérifier les informations préremplies : si tout est correct, ils n'ont aucune démarche à entreprendre. Dans le cas contraire, il faut déposer une déclaration.

## Les nouveautés

Le barème kilométrique est revalorisé de 10 % pour prendre en compte la hausse des coûts des carburants. « Pas mal de gens vont avoir intérêt à basculer sur les frais réels », insiste Jérôme Fournel, directeur général des Finances publiques. L'an passé, 4,3 millions de contribuables avaient fait ce choix, dont 2,5 millions sont non imposés. Un simulateur dédié sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) permet de voir ce qui est fiscalement plus intéressant pour vous entre la déduction forfaitaire de 10 % et les frais réels.

Autres nouveautés : l'allocation versée par l'employeur et couvrant les frais de télétravail est exonérée à hauteur de 580 euros au lieu de 550 euros l'an passé, et le crédit d'impôt sur l'installation d'une borne de recharge de véhicule électrique est porté à hauteur de 75 % des dépenses engagées, dans la limite de 300 euros par dispositif.

La prime Macron de pouvoir d'achat versée après le 1er juin 2021 aux salariés gagnant moins de trois smic est exonérée dans la limite de 1 000 euros, voire 2 000 euros dans les entreprises de moins de 50 salariés notamment.

Le plafond des dons « Coluche » reste 1 000 euros pour une exonération à hauteur de 75 %. Et un nouveau crédit d'impôt de 30 % entre en vigueur pour tout premier abonnement à la presse d'information politique ou générale souscrit après le 9 mai 2021.

Sachez aussi qu'à l'issue de la déclaration, si vous mentionnez un ou plusieurs enfants scolarisés au collège ou au lycée, vous serez redirigés vers un simulateur sur le site [Education.gouv.fr](https://education.gouv.fr) pour vérifier votre droit à une bourse scolaire.

## Les aides à la déclaration

Depuis plusieurs années, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) a développé un système de bulles pour vous guider pas à pas lors de votre déclaration de revenus. Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, un « chatbot » permet de répondre à une cinquantaine de situations fréquentes. Vous pouvez aussi appeler votre service des impôts des particuliers ou le numéro national d'assistance, le 0.809.401.401. Ou contacter l'administration fiscale via la messagerie sécurisée de votre espace particulier sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

« Nous incitons à utiliser au maximum Internet », plaide Jérôme Fournel, qui estime qu'un grand nombre de problèmes peuvent se régler à distance. Si ce n'est pas le cas, l'accueil physique est possible dans les centres des impôts et les plus de 2000 structures France Services, où la présence des agents de la DGFIP sera renforcée pendant la campagne déclarative..

## ***Embargo sur le charbon, ports fermés aux navires russes... l'UE annonce de nouvelles sanctions contre la Russie***

L'Union européenne a adopté une cinquième salve de sanctions contre Moscou. Ce paquet « très substantiel » prévoit notamment l'interdiction des importations de charbon en provenance de Russie et la fermeture des ports européens aux navires russes.

L'Union européenne hausse encore le ton. Au lendemain de l'annonce de nouvelles sanctions par les États-Unis, qui ont notamment interdit tous les nouveaux investissements en Russie et sanctionné les grandes banques russes, l'UE a adopté une nouvelle série de sanctions contre la Russie, annoncées par la présidence française du Conseil de l'UE.

Embargo sur le charbon en provenance de Russie et gel des avoirs de banques russes

Les nouvelles sanctions approuvées jeudi par le Comité des représentants permanents de l'Union européenne comprennent notamment des mesures fortes sur le volet économique. L'UE a ainsi décidé d'interdire les importations de charbon en provenance de Russie (l'embargo entrera en vigueur début août). C'est la première fois que les Européens frappent le secteur énergétique russe, dont ils sont très dépendants. L'UE importe 45% de son charbon de Russie pour une valeur de 4 milliards d'euros par an.

En plus d'avoir gelé les avoirs de plusieurs banques russes, l'Union européenne a décidé de l'interdiction des exportations vers la Russie « notamment des biens de haute technologie à hauteur de 10 milliards d'euros », ainsi que l'interdiction d'importations en provenance de Russie, à hauteur de 5 milliards d'euros, sur les matières premières et les matériaux critiques.

Fermeture des ports européens aux navires russes

« Ce paquet très substantiel » de sanctions concerne également le volet militaire. Les représentants des Vingt-Sept ont décidé de la fermeture des ports européens aux navires russes. Un embargo sur les armes vers la Russie a également été entériné.

Les oligarques et les acteurs de la propagande russe sanctionnés

Cette cinquième salve de sanctions contre Moscou vise aussi des membres de la société civile russe. L'Union européenne a décidé de sanctionner « des oligarques, des acteurs de la propagande russe, des membres de l'appareil sécuritaire et militaire et des entités dans le secteur industriel et technologique liées à l'agression russe », précise la présidence française du Conseil de l'UE. Une « interdiction frappant les transporteurs routiers russes et biélorusses » a également été décidée.

## Une année d'envolée des prix des produits alimentaires

À peine les négociations commerciales entre distributeurs et fournisseurs se sont-elles achevées le 1<sup>er</sup> mars, que le gouvernement a appelé à de nouvelles discussions. Certains spécialistes tablent sur une augmentation des prix de 7 à 8 % cette année, alors que les produits alimentaires ont connu une déflation quasi ininterrompue depuis 2013.

C'est un deuxième round ! À peine les négociations commerciales annuelles se sont-elles achevées au 1<sup>er</sup> mars, que le gouvernement a appelé à de nouvelles discussions entre les parties. « *Les entreprises ont adressé leurs demandes d'évolution de tarifs aux enseignes en décembre, dit-on au ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Mais ces entreprises, ou leurs fédérations, nous ont alertés sur la très forte augmentation de leurs coûts de production depuis, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine, rendant leurs estimations caduques.* » Distributeurs et fournisseurs ont déjà signé une charte de bonne conduite, qui se traduit par des engagements moraux à être transparents. De plus, chaque semaine, toutes les parties se retrouvent pour un « comité de suivi » de ces discussions, sous l'égide du gouvernement.

Pour les consommateurs, cela devrait se traduire, en 2022, par un envol des prix qu'Olivier Dauvers, éditeur et spécialiste de la grande distribution, juge « *historique et inédit* ». « *L'année dernière, certains produits avaient déjà connu des augmentations spécifiques, dit-il. C'est le cas des pâtes, en raison de mauvaises récoltes à l'été. Les négociations commerciales annuelles ont, quant à elles, acté une flambée des coûts de production sur de nombreux postes : la matière première agricole, l'énergie, le transport ou encore l'emballage...* » Ce rendez-vous actuel devrait se traduire par une augmentation moyenne de 3 à 4 % des denrées alimentaires, qui commence à se concrétiser dans les rayons. Selon l'institut IRI, cette augmentation atteint déjà 1,7 % en moyenne sur l'alimentation en mars par rapport au même mois de l'année dernière. Certains articles connaissent même des renchérissements remarquables sur un an. Les Éditions Dauvers et l'agence A3distrib ont relevé le prix des pâtes dans plusieurs enseignes entre la dernière semaine de juillet et la première de mars. Pour des paquets d'un kilo de coquillettes de marques de distributeurs, on est passé d'un peu plus de 70 centimes à environ 1,30 €. Pour l'huile de tournesol premier prix à Carrefour, le prix a évolué de 1,45 € en août 2021 à 1,99 € en avril 2022 !

Avec la réouverture des discussions, les observateurs du secteur misent sur de nouvelles hausses dans les mois à venir. Jusqu'à 7 ou 8 % en moyenne par rapport au 1<sup>er</sup> janvier ! « *Déjà, les fabricants de biscuits reviennent à la table des négociations pour demander une hausse de 15 à 20 %* », indique Olivier Dauvers. À l'Association nationale des industries agroalimentaires (Ania) ou à l'Institut de liaison des entreprises de consommation (Ilec), qui regroupe 90 grandes marques nationales et internationales, on explique n'avoir obtenu que la moitié des augmentations demandées lors des négociations annuelles. En tout état de cause, cette tendance à l'inflation alimentaire devrait d'autant plus frapper les consommateurs qu'ils n'y étaient plus habitués. « *Depuis le début de la guerre des prix entre les enseignes en 2013 et la fin 2021, les prix alimentaires ont baissé de quelque 8 %* », explique Emily Mayer, de l'institut IRI. Une évolution dont les consommateurs n'ont pas été toujours conscients. « *Quand les prix baissent, on observe que les gens choisissent souvent des produits plus haut de gamme, donc un peu plus chers, au final* », ajoute Emily Mayer.

Depuis plusieurs semaines, les distributeurs observent de nets changements dans le comportement de leurs clients. « *De nombreuses personnes ressortent avec des chariots un peu plus remplis, mais viennent moins souvent*, indique Michel-Édouard Leclerc, président du comité stratégique du groupe du même nom. *Les produits premiers prix, dont les ventes avaient diminué ces dernières années, sont de nouveau très demandés, et de nombreux clients font leurs courses en scannant leurs produits au fur et à mesure, pour ne pas dépasser leur budget.* » Chez Système U, Thierry Desouches, directeur de la communication, pointe une attirance de plus en forte des clients pour les articles en promotion et une baisse des ventes au rayon boucherie. « *On sent que les consommateurs font de plus en plus d'arbitrages dans les rayons* », dit-il. De son côté, Michel-Édouard Leclerc a demandé la suspension provisoire d'une disposition de la loi Egalim 1, qui oblige les enseignes à appliquer une marge minimum de 10 % sur les produits alimentaires. Cette mesure était souhaitée par la FNSEA au nom d'une juste rémunération des agriculteurs.

repères

Les pâtes, championnes de l'inflation

13,43 % : c'est l'augmentation moyenne du prix des pâtes en mars 2022 par rapport à mars 2021, selon les relevés de l'institut IRI. C'est le produit qui a le plus augmenté, devant les moutardes (7,7 %), les huiles (7,3 %) ou les farines (7,1 %).

– 4,1 % : c'est, en revanche, la baisse moyenne du prix des produits de lavage pour lave-vaisselle. Gels douche et soins du visage connaissent aussi en mars une diminution autour de 3 %.

2008 et 2011 : ces deux années sont, selon l'institut IRI, les deux derniers épisodes marquants d'inflation sur les prix alimentaires. En 2008, l'inflation a dépassé 4,5 % (par rapport à 2007) sur l'ensemble des produits de grande consommation et les produits frais en libre-service, mais avec 22 % sur les pâtes ou 20 % sur le riz. Entre 2011 et 2012, l'augmentation n'a été « que » de 3 %.

Par Nathalie Silbert

## ***L'industrie française relève la tête, mais perd encore du terrain en Europe***

Selon le décompte de la société Trendeo, les relocalisations ont atteint un niveau record l'an dernier, tout comme les créations d'emplois industriels. Malgré ces bons résultats, l'industrie française perd du terrain face à ses concurrents européens. Pour inverser la tendance, la plupart des candidats à la présidentielle proposent de baisser les impôts de production des entreprises.

Le constructeur automobile Stellantis investit 182 millions d'euros sur son site de La Janais pour produire son futur SUV électrique CR3. (David Vincent/AP/SIPA)

A deux jours du scrutin présidentiel, c'est une photo qui va donner le sourire au camp macroniste. L'état des lieux réalisé pour l'année 2021 par la société Trendeo confirme le retour d'une dynamique positive dans l'industrie, après le creux de 2020 lié à la pandémie de Covid. Il met aussi en évidence les effets du plan France relance, lancé en septembre 2020, dont un tiers de l'enveloppe de 100 milliards d'euros est consacré à l'industrie.

Selon le pointage réalisé par Trendeo à partir d'articles de presse, 87 sociétés ont ramené des activités dans l'Hexagone l'an dernier, un record. Les créations d'usines ont, elles aussi, augmenté : 176 projets d'ouvertures ont été recensés, soit trois fois plus que le nombre de fermetures de sites industriels (56). Zalando, le spécialiste de la vente de chaussures sur Internet construit un deuxième entrepôt, Sanofi va créer un centre dédié à l'ARN messenger, le constructeur automobile Stellantis investit dans son site de La Janais pour produire son SUV électrique....

Toutes les régions en profitent

L'emploi industriel profite naturellement de cette tendance avec 32.155 créations nettes de postes annoncées l'an dernier (en tenant compte de l'emploi intérimaire), bien plus nombreuses que les 16.000 destructions nettes d'emplois répertoriées en 2020, quand la crise sanitaire battait son plein. « Il s'agit de la meilleure année pour l'emploi industriel depuis 2009 », souligne Trendeo. Toutes les régions en profitent.

« Ces résultats sont encourageants », estime David Cousquer, fondateur du cabinet d'études qui évalue à près de 66.740 les créations d'emplois industriels entre 2016 et 2021. Selon lui, plusieurs facteurs ont contribué à soutenir le retour des usines sur le territoire national : l'attrait du « Made in France » pour le public, la prise de conscience du risque de rupture des chaînes d'approvisionnement, et aussi le soutien de l'Etat.

Ralentissement

La moitié des projets de relocalisation et 15 % des créations de sites répertoriés ont bénéficié du plan de relance. D'où la crainte exprimée par Trendeo de voir les relocalisations et les ouvertures d'usines ralentir une fois le plan mis en oeuvre. Des signes apparaissent déjà avec la baisse constatée au premier trimestre 2022 : seuls neuf projets de relocalisation ont été relevés.

Le président de France Industrie, Alexandre Saubot, se garde d'ailleurs de crier victoire. « Il y a certes un mieux. Mais les soldes entre relocalisations et délocalisations et ouvertures et fermetures d'usines restent faibles, observe-t-il. Il faut que la tendance se prolonge dans la durée si on veut que l'industrie pèse davantage dans le PIB ».

« Cela augmente plus vite en Allemagne »

Plusieurs signes témoignent de l'ampleur du chemin à parcourir. En sortie de crise, la production industrielle reste en deçà de 5 % de son niveau de fin 2019 du fait des difficultés de l'automobile et de l'aéronautique. L'industrie tricolore perd du terrain face à ses concurrents européens.

« Le nombre de projets industriels en France augmente, mais nous ne rattrapons pas notre retard. Cela augmente plus vite en Allemagne », alerte Olivier Lluansi, associé chez PwC Strategy &. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. « La part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française dans celle des pays de la zone euro est passée de 14,7 % en 2019 à 14,2 % en 2020 et 13,9 % en 2021 », rappelle dans une étude récente l'institut Rexecode.

### Baisse des impôts de production

Devant le retard français, la réindustrialisation est devenue un enjeu de la campagne présidentielle. Le thème figure dans tous les programmes. D'Emmanuel Macron à Marine Le Pen en passant par Valérie Pécresse ou Eric Zemmour, plusieurs candidats à l'Elysée proposent une nouvelle baisse des impôts de production pour réduire l'écart de compétitivité avec les autres pays.

De fait, ces impôts représentent encore 3,1 % du PIB en France, contre 1,5 % en moyenne dans la zone euro et 0,5 % en Allemagne. Pour pallier l'écart, France Industrie, comme le Medef, demande 35 milliards d'euros d'allègements supplémentaires pendant le prochain quinquennat en plus de la réduction de 10 milliards par an décidée par l'exécutif en 2020.

« La France a retrouvé sa compétitivité en termes de coût du travail, elle doit encore améliorer sa compétitivité fiscale », insiste Olivier Lluansi. Selon lui, l'amélioration de la compétitivité hors coût est un enjeu « au moins aussi important » pour relancer l'industrie en France. « Des sujets comme la territorialisation de la formation pour que les compétences soient disponibles localement, la difficulté à trouver du foncier industriel, la complexité administrative et la durée des procédures ne font l'objet d'aucune discussion de fond. Ils ont été trop peu abordés, et pendant le quinquennat qui s'achève et pendant la campagne ».

MEDIAPART

07.04.2022

Cécile Hautefeuille et Dan Israel

## ***France Travail : guichet unique, questions multiples***

La proposition d'Emmanuel Macron de fusionner Pôle emploi et tous les organismes chargés de l'insertion n'a pas encore été vraiment détaillée concrètement. Mais elle ouvrirait la voie à un bouleversement du rapport aux demandeurs d'emploi, et à bien d'autres allocataires des minima sociaux.

« *France Travail et son guichet unique ? Personne ne l'avait vu venir en interne.* » Que Gaëlle\*, directrice d'une agence Pôle emploi dans le sud de la France, se rassure : bien peu avaient connaissance de cette mesure proposée par le candidat Macron avant qu'il l'annonce, lors de sa conférence de presse du 17 mars présentant son programme pour un second mandat.

Changer l'enseigne de Pôle emploi, certes, mais avec une ambition supérieure à celle d'une simple retouche cosmétique, assure Emmanuel Macron. Il vise à « *créer dans chaque territoire un guichet unique pour Pôle emploi, les missions locales, les équipes d'insertion, qui permettent (sic) de rapprocher au mieux les demandeurs d'emploi des offres d'emploi* », a-t-il développé face aux lecteurs de *L'Est républicain* le 4 avril.

« *Il s'agit de rassembler l'ensemble des opérateurs qui agissent à un niveau ou à un autre en matière d'emploi et de formation* », a détaillé deux jours plus tard, devant les membres de l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis), Anne de Bayser, ancienne secrétaire générale adjointe de l'Élysée, chargée pour le candidat de la coordination des relations avec la société. Le projet est d'« *éviter les parcours hachés, et des choses mises en œuvre de façon non concertée* » par les différents acteurs.

L'idée ne sort pas de nulle part. Durant le quinquennat d'Emmanuel Macron avait été sérieusement envisagée l'hypothèse d'une fusion de Pôle emploi et des missions locales, ces quelque 430 structures chargées de veiller partout en France à l'insertion des 16-25 ans en difficulté.

Mais le projet avait été abandonné mi-2019, devant l'hostilité des responsables des missions locales, qui sont des maires ou leurs adjoint-es, et les difficultés matérielles qu'aurait déclenchées une fusion. L'alignement nécessaire des conditions de rémunération sur celles de Pôle emploi, plus favorables, faisait notamment partie des obstacles.

À quoi ressemblerait France Travail ? Pour l'heure, et comme pour bien d'autres annonces politico-économiques, difficile d'y voir plus clair. Comme l'a détaillé le quotidien *Les Échos*, toutes les options sont sur la table, d'une fusion pure et simple à une coordination bien plus légère pilotée de loin par l'État.

Une chose est sûre, l'idée est que les bénéficiaires soient suivis par un référent unique, sur toutes les problématiques « *de remise à l'emploi, que ce soit le travail ou que ce soit l'insertion* », a précisé à l'Ajis Pierre Bouillon, chef du pôle « idées » de La République en

marche. Une manière d'accompagner « *de la manière la plus fine et la plus pertinente possible* », assure-t-il.

Faire un guichet unique, c'est intelligent. Il faut une structure unique d'orientation des personnes, pour que tout le monde travaille dans le même sens.

Gaëlle\*, directrice d'une agence Pôle emploi

France Travail serait donc aussi responsable de la gestion de la nouvelle version du RSA, telle que l'a aussi présenté Emmanuel Macron, avec une obligation d'activité, de 15 et 20 heures par semaine – quelle que soit la forme que prendra finalement cette annonce particulièrement floue.

Sans surprise, à Pôle emploi, les premières réactions sont à la méfiance. Ils sont nombreux à s'interroger sur les coûts que cacherait une fusion complète. Les esprits chagrins se souviennent de la fusion de 2008 entre les Assédic et l'ANPE, des complexités pour rassembler deux maisons différentes sous la même bannière, sans parler du coût de création du simple logo de la nouvelle entité, Pôle emploi.

D'autres soulignent que rassembler les systèmes informatiques des diverses structures représenterait un chantier pharaonique de plusieurs années. De quoi inquiéter lorsqu'on considère le fiasco de la création, en 2006, du RSI, la Sécurité sociale des indépendants. Le RSI s'est principalement crashé sur une incompatibilité des systèmes d'information, avant de disparaître en 2018.

Gaëlle, elle, considère que « *faire un guichet unique, c'est intelligent* » : « *Il faut une structure unique d'orientation des personnes, pour que tout le monde travaille dans le même sens.* » Pour la directrice d'agence Pôle emploi, France Travail permettrait de « *mettre fin à certains dispositifs qui ne servent plus à rien et qui placent les demandeurs d'emploi dans un double, voire un triple accompagnement, avec des structures qui ne se parlent pas entre elles* ».

Les missions locales fragilisées

Pendant des mois, les missions locales ont ainsi cherché à faire entrer leur public dans le cadre de la garantie jeunes « *afin de toucher des subventions* », alors que Pôle emploi doit désormais mettre « *un maximum de monde dans les portefeuilles dédiés au contrat d'engagement jeune* », qui vient d'être lancé par le gouvernement avec des objectifs similaires. « *C'est la bagarre pour faire entrer les jeunes dans les dispositifs "maison", même s'ils ne sont pas bien adaptés au profil* », décrit Gaëlle.

« *Cette idée de fusion arrive dans un contexte particulier : le modèle économique des missions locales est à bout de souffle, les conditions de travail sont dégradées, les salaires ne sont pas très élevés* », analyse Dimitri Hinault, conseiller en mission locale depuis seize ans et secrétaire général de la CGT des missions locales de Bretagne. Autant de raisons pour lesquelles les résistances à la fusion seraient peut-être moins élevées qu'en 2019.

« *Notre réseau est à bout de souffle car il existe une grande inégalité de traitement, pour les jeunes et pour les salarié-es des missions locales, dit le syndicaliste. Pour les jeunes, le traitement est différent selon le département : les fonds pour l'insertion varient selon la couleur politique des départements, s'il y a une fibre sociale ou non. Et tous les salarié-es n'ont pas les mêmes conditions de travail : tickets-restaurant ou non, RTT, chèques-vacances...* »

Tout comme Gaëlle, Dimitri Hinault entrevoit cependant toujours une forte résistance probable de la part « *des présidences de missions locales* » : « *Ces responsables politiques locaux sont amenés, de par leur mission, à rencontrer le pouvoir économique local et cela leur donne des entrées partout.* »

Qui pour diriger quoi ? Comment faire converger les priorités, et l'argent, puisque les régions financent une partie de la formation des demandeuses et demandeurs d'emploi ? Les équipes macronistes, qui envisagent d'organiser des entités France Travail au niveau régional, marchent sur des œufs. « *Tout cela devra être discuté avec les collectivités locales* », convient Anne de Bayser.

Vers une modulation des cotisations chômage

Les discussions seront d'autant plus nécessaires s'il s'agit de mettre en musique les autres idées du candidat Macron, millésime 2022. En parallèle de son désir de voir naître France Travail, il a indiqué qu'il comptait, s'il est réélu, peser à nouveau sur la manière dont les demandeuses et demandeurs d'emploi sont indemnisés.

Fort des bons chiffres du chômage à la fin de son premier quinquennat, même s'ils s'expliquent en grande partie par une très forte poussée de l'apprentissage, financé quasi intégralement par l'État, Emmanuel Macron compte poursuivre les réformes de l'assurance-chômage, qui pénalisent déjà fortement les chômeurs et les chômeuses les plus fragiles.

« *Il va falloir [...] aller vers un système de flexisécurité. Il faudra continuer à moderniser le système d'indemnisation : plus le marché [du travail] sera en tension, plus il sera réduit dans le temps, pour inciter à un retour rapide à l'emploi* », a-t-il détaillé aux lecteurs de *L'Est républicain*.

Là non plus, personne n'est encore en mesure d'expliquer comment cette mesure se concrétisera, ni ce qu'il adviendrait en cas de retournement rapide de la conjoncture. Tout juste apprend-on de la bouche d'Anne de Bayser que la modulation envisagée concernera « *vraisemblablement* » à la fois la durée et le niveau d'indemnisation. Mais tout cela est présenté comme n'étant pas tranché, car devant être « *discuté avec les partenaires sociaux* ».

Gaëlle n'a pas besoin d'en savoir plus pour afficher ses craintes si le futur France Travail doit se mettre au service de ce projet. « *Ce concept de "flexisécurité", je n'aime pas ça du tout. C'est surtout la possibilité d'écraser encore plus le salarié, elle est où, la sécurité ?*, interroge-t-elle. *Selon moi, le plus concret serait de poser une obligation nette et précise de proposer un accompagnement et un suivi réguliers et solides dans les deux mois qui suivent l'inscription à Pôle emploi. Mais pour y parvenir, il faudrait être quatre fois plus nombreux.* »

Victor\* est psychologue du travail à Pôle emploi. Il fait d'emblée le lien entre les deux annonces d'Emmanuel Macron. « *Le guichet unique, c'est un vieux serpent de mer, et le diable se cache toujours dans la mise en application ! Moi, je crains surtout la mise sous pression des bénéficiaires de minima sociaux en jouant, comme d'habitude, sur l'image de ceux qui en abusent...* », confie-t-il.

« *Rien que le nom, France Travail, nous fait saigner les oreilles* », martèle pour sa part le militant CGT Dimitri Hinault, qui alerte sur le « *glissement sémantique* » à l'œuvre : « *Des années 1970 à 1990, on parlait de métier. Puis on est passé à l'emploi, qui est déjà un échelon en dessous : un emploi, c'est le cadre d'une activité. Maintenant, on passerait carrément au travail. Ce n'est plus un emploi, avec un contrat qui vous garantit des droits... On sent là une nouvelle régression sociale terrible.* »

Les observateurs les plus critiques d'Emmanuel Macron pourront déceler là les bases possibles d'un plus grand chambardement à venir.

D'un côté, rassembler sous un même toit l'ensemble des personnes ayant besoin d'accompagnement, de formation ou d'une indemnisation avant leur retour à l'emploi. De l'autre, faire avancer l'idée que les droits doivent être « *modernisés* » et que les conditions de l'accompagnement pourraient évoluer selon les circonstances.

Le tout sur fond de « *plein emploi* » (un taux de chômage autour de 5 %, dans la définition du camp macroniste), et alors qu'est déjà intervenue en 2018 la suppression des cotisations salariales finançant l'indemnisation chômage, et le bouleversement philosophique qui en découle : les cotisations ont été remplacées par un prélèvement sur la CSG, un impôt qui n'est pas destiné à financer spécifiquement l'allocation chômage, et qui peut facilement être utilisé pour une autre finalité par le gouvernement.

Les observateurs les plus critiques d'Emmanuel Macron pourront déceler là les bases possibles d'un plus grand chambardement à venir, fidèle à sa conviction depuis longtemps affirmée que l'État doit apporter à toutes et à tous un filet de sécurité sociale minimal, en échange d'une forte responsabilisation de l'individu.

Autrement dit : et si le rapprochement devant un guichet unique de personnes au chômage, incitées à reprendre un emploi à tout prix, et de bénéficiaires du RSA, bientôt tenus d'exercer une activité, était la première étape conduisant à terme à une convergence du montant – et du statut – des allocations versées par l'État à ces deux catégories distinctes ?

Une partie des minima sociaux pourraient d'ailleurs bientôt être versée automatiquement à leurs bénéficiaires, en contrepartie notamment d'un ajustement à la baisse plus rapide quand leur situation s'améliore. L'irruption de France Travail sur le devant de la scène n'avait peut-être pas été anticipée, mais les chantiers qu'elle devrait ouvrir ne disparaîtront pas aussi soudainement.

## ***RSA : la Seine-Saint-Denis va doubler ses crédits pour aider les allocataires à retrouver un emploi***

La renationalisation partielle du revenu de solidarité active va permettre au conseil départemental de « dégager des marges » pour transformer en profondeur l'accompagnement des 101 000 bénéficiaires.

« Les politiques départementales d'insertion se trouvent à un tournant historique », lançait le président de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, le 18 novembre dernier, se félicitant d'une « occasion unique » de « procéder à cette refonte en profondeur », grâce à une hausse des moyens dédiés à l'insertion.

Cette « occasion unique » est permise par l'aboutissement d'une expérimentation obtenue de haute lutte par les élus du territoire : la renationalisation partielle du revenu de solidarité active (RSA), entrée en vigueur cette année, pour une durée de cinq ans. En 2021, le département a déboursé 570 millions d'euros pour verser l'allocation aux 101 000 bénéficiaires de Seine-Saint-Denis, dont environ 300 millions d'euros n'ont pas été compensés par l'État. « Sur dix ans, ce reste à charge a augmenté de 120 % », précisait récemment Stéphane Troussel.

La renationalisation partielle doit donc permettre une économie de 40 à 50 millions d'euros par an à la collectivité, qui a promis en échange de doubler ses moyens consacrés à l'insertion. Ils passeront de 23 à 46 millions d'euros en deux ans.

Concrètement, le département veut mettre le paquet sur l'insertion par l'activité économique. « Nous y consacrons beaucoup d'énergie », confirme la vice-présidente chargée de l'insertion, Mélissa Youssouf.

Passer de 6350 à 12 700 places de formation dans cinq ans

D'ici à la fin de l'expérimentation, dans cinq ans, l'objectif est par exemple de doubler le nombre de places de formation pour passer de 6350 à 12 700. « Nous voulons déceler les secteurs en tension sur chaque territoire et orienter nos offres de formations sur ces métiers-là », poursuit l'élue, citant « le BTP, la sécurité et les métiers du care (auxiliaire de vie, aides soignants, aides à domicile...) » comme étant en difficulté de recrutement.

Ces ressources supplémentaires vont également permettre de doubler le nombre de référents RSA déployés sur le département, de 170 à 340. « Actuellement, la file active des conseillers tourne autour de 200 personnes à accompagner. L'idée, c'est de réduire ce nombre par deux, détaille Mélissa Youssouf. Le suivi sera de ce fait beaucoup plus intensif. »

Ces projets sont accolés à la création en cours d'agences locales dédiées à l'insertion. Les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt lancées par le département fin 2021 sont en cours d'examen et les premières agences pourraient ouvrir dès l'automne. C'est dans ce nouveau lieu — un par circonscription sociale — que chaque allocataire pourra travailler son projet d'insertion mais aussi recevoir de l'aide « pour lever les freins périphériques », comme l'explique la vice-présidente chargée de l'insertion : « Certains peuvent avoir un problème de langue, de logement, de garde d'enfants, d'addiction... L'idée, c'est de prendre la personne dans sa globalité et de lui montrer que le retour à l'emploi n'est pas si éloigné que ça. »

« On ne veut plus demander aux personnes d'aller à droite, à gauche, pour résoudre leurs difficultés »

À la tête de l'association C2DI 93, Stéphanie Poinot a déposé un projet pour ouvrir une de ces nouvelles agences d'insertion à La Courneuve. « Au même endroit, l'allocataire doit trouver, dans un temps très court, une palette de services, que ce soit des offres de formation, du soutien pour trouver un mode de garde, de l'aide à la création d'entreprise... On ne veut plus demander aux personnes d'aller à droite, à gauche, pour résoudre leurs difficultés. Aujourd'hui, au bout d'un moment, elles perdent leur motivation », explique la directrice générale, dont l'association a accompagné 245 allocataires du RSA en 2021. Pour ce nouveau projet, elle prévoit d'embaucher au moins une assistante sociale et un conseiller en insertion professionnelle, en plus des salariés qui réalisent déjà du coaching pour les demandeurs d'emploi. Si le projet de C2DI est retenu, la masse salariale de l'agence sera financée par le département.

## ***Île-de-France : le coaching sur mesure propulse les allocataires du RSA vers l'emploi***

Depuis un an, l'Essonne expérimente un accompagnement intensif et directement adapté aux besoins des bénéficiaires : travail sur l'estime de soi, relooking, soutien dans les démarches administratives, aide à la mobilité... Les résultats sont probants, avec plus de 70 % de sorties positives.

Conditionner le versement du RSA à une activité effective. La proposition d'Emmanuel Macron, candidat sortant à l'élection présidentielle, a suscité des remous, rappelant celle de Valérie Pécresse, la candidate (LR) qui voudrait obliger les allocataires à consacrer quinze à vingt heures à une activité hebdomadaire.

Le revenu de solidarité active (RSA) qui garantit un revenu minimal pour les personnes démunies ou avec des ressources faibles, remplace le RMI depuis 2009. Son montant varie selon les autres aides versées et selon la composition du foyer, mais le RSA socle s'élève à 575,52 euros pour une personne seule, sans activité, sans autres revenus et sans aides au logement. En juillet 2021, 1,95 million de foyers le percevaient en France, dont environ 370 000 en Île-de-France.

Comme la Ville de Paris, qui « a toujours fait le choix d'accompagner les allocataires du RSA vers l'insertion par l'emploi », ou d'autres départements d'Île-de-France, l'Essonne mise sur une « offre d'insertion axée sur l'emploi ». Depuis fin 2020, le conseil départemental expérimente un dispositif innovant : le coaching intensif et personnalisé.

Objectif : favoriser un retour « rapide et pérenne » vers le monde du travail. Le département s'était déjà distingué en 2019 en recevant un prix national pour son « pack sortie RSA », un coup de pouce proposé pendant six mois à d'anciens bénéficiaires venant de retrouver un travail, pour leur permettre de faire face à de nouvelles dépenses (garde d'enfant, carte de transport...) qui peuvent constituer autant de freins. L'expérience s'est donc poursuivie en agissant en amont. Un choix qui porte déjà ses fruits : en un an et demi, sur les 285 personnes coachées dans la maison de l'Essonne, à Brétigny-sur-Orge, 210 ont trouvé un travail ou décroché une formation qualifiante en moins de six mois. Soit 70 % de sorties positives.

Rédaction d'un CV, aide à la monoparentalité...

À l'espace emploi insertion (EEI), une équipe composée de trois coachs emploi et deux animatrices insertion accueillent les bénéficiaires du RSA. Ces derniers s'y rendent une fois par semaine pendant trois mois (renouvelables une fois), après un premier entretien, pour un suivi personnalisé avec divers ateliers. Rien n'est obligatoire, tout est adapté aux besoins de chacun : rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, apprentissage des bonnes postures lors d'un entretien, relooking, travail sur l'estime de soi, soutien dans les démarches administratives, aide à la mobilité, à la monoparentalité...

Brétigny-sur-Orge, le 5 avril. En un an et demi, sur les 285 personnes coachées dans la Maison de l'Essonne, 210 ont trouvé un travail ou décroché une formation qualifiante en moins de six mois.

« Nous avons chacun un portefeuille de 25 allocataires environ, confient les coachs Catherine Pernelle et Sylvain Delin. Cela permet un accompagnement sur mesure. On ne fait pas de l'abattage comme certaines instances dans lesquelles on doit gérer plus d'une centaine de personnes. On ne cherche pas juste à placer des gens, au risque de les revoir plus tard. L'idée est de les insérer durablement, de faire ressortir des potentiels. Soit vers un travail, soit vers une formation dans un secteur avec des débouchés et qui correspond à leurs envies. »

En tout, 145 ont retrouvé un emploi, dont 30 en CDI et 29 en CDD de plus de six mois. « Le projet, c'est un retour très rapide à l'emploi, en moins de trois mois, explique Céline Antonio, responsable de l'EEI. Avec la crise sanitaire, le profil des allocataires a beaucoup changé. Nous recevons beaucoup de jeunes diplômés qui ne trouvent pas, des gens lambda qui ont enchaîné les accidents de la vie. »

Marco, diplômé d'école de commerce en échec, a « repris pied »

Pour Marco, 26 ans, le coaching a été salvateur : « J'ai fini mes études dans une école de commerce fin 2020. Avec la crise du Covid, je n'ai pas réussi à trouver d'entreprise en alternance. Je n'ai donc pas tout de suite été inséré dans la vie active, puis j'ai enchaîné des soucis, et la situation est devenue très compliquée. » Au point de perdre confiance en lui : « Je me sentais dévalorisé, démotivé. Et les propos très rabaissants et caricaturaux de certains candidats à la présidentielle n'aident pas du tout, poursuit Marco. Ici, à Brétigny, où j'ai été envoyé par une assistante sociale, j'ai repris pied. Rien que d'avoir rendez-vous avec un coach et pas un agent Pôle emploi ou une assistante sociale, cela change beaucoup de choses. »

Avec Catherine Pernelle, il a beaucoup travaillé sur son CV, pour un résultat impressionnant, autant sur la mise en page (un QR code renvoie sur la lettre de motivation) que sur la valorisation de son parcours. « Il s'était tellement dévalué qu'il ne pensait même plus à mettre en avant ses compétences, ses études, ses expériences », explique Catherine Pernelle. Marco vient de décrocher plusieurs propositions d'embauche. Cela ne lui était plus arrivé depuis plusieurs mois.

« À Pôle emploi, on vous culpabilise »

À 59 ans, Évelyne est confrontée à la problématique de l'emploi des seniors. Après sept années passées comme agent de restauration dans une école, son contrat a pris fin en juillet 2021. Depuis, elle n'a pas réussi à retrouver du travail et comme son mari, qui a l'âge de la retraite, elle s'est retrouvée allocataire du RSA. « À Pôle emploi, on vous culpabilise, témoigne-t-elle. Ici, on m'a beaucoup aidée. » Tiffany, son animatrice insertion, avec qui elle a beaucoup travaillé sur les papiers administratifs, la félicite : « Vous êtes très courageuse et méritante. Et vous avez réussi à décrocher un travail. C'est une belle fin d'accompagnement. »

Il en sera bientôt de même pour Nabilla. À 37 ans, cette mère de famille a opté pour une refonte « totale de sa vie personnelle, professionnelle... » « Nabilla a toujours eu un attrait pour le numérique, elle a passé des diplômes à l'étranger qui ne sont pas reconnus en France, détaille Sylvain Delin, son coach. Elle n'a jamais travaillé. Mais elle a des acquis. On a donc travaillé là-dessus. » Cela a fonctionné. « J'ai réussi les tests d'entrée pour une formation de développeur Web, sourit Nabilla. Je démarre en juin et ça va durer cinquante-sept jours. Je suis très heureuse car, sans diplôme, je ne pouvais pas répondre aux postes. Je sais déjà que je vais essayer de continuer après, pour pouvoir devenir Web manager par exemple. Sans l'espace emploi insertion, je n'aurais pas réussi. »

Fort de ce succès, le dispositif testé depuis octobre 2020 à Brétigny-sur-Orge sera déployé ailleurs dans l'Essonne — à Athis-Mons dans quelques semaines, d'ici à la fin de l'année à Évry-Courcouronnes — et « adapté par territoire dans les prochaines années », annonce

Dany Boyer, la vice-présidente (DVD) du conseil départemental en charge notamment de la solidarité et de l'insertion.

« Convaincre les entreprises »

Car les enjeux financiers se mêlent aux enjeux d'insertion. « Il est indispensable de maîtriser la gestion de l'allocation, principale ligne de budget en Essonne (comme dans beaucoup de départements d'Île-de-France et dans l'Oise), estime François Durovray, le président (LR) du conseil départemental, qui a aussi axé sa politique sur une hausse des contrôles contre la fraude, comme en Seine-et-Marne. Plus nous proposerons aux allocataires un accompagnement de qualité et ciblé, plus nous diminuerons la durée du parcours et maximiserons les chances de sortie du RSA. »

De leur côté, les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont mis en place depuis 2019 la plate-forme Job78-92 pour mettre en relation des entreprises qui ont des besoins de recrutement avec des bénéficiaires du RSA. Un dispositif également déployé en Essonne (Job91) ou en Seine-et-Marne (Job77). Mais dans ce département, le président (LR), Jean-François Parigi, doit « encore prendre son bâton de pèlerin pour convaincre les entreprises de son intérêt ». « Tout n'a pas encore été tenté sur le RSA », conclut François Durovray.

# ENVIRONNEMENT

LE PARISIEN

08.04.202

Par Hendrik Delaire

## ***Clamart s'engage pour l'environnement en adoptant le budget vert***

Lors du vote du budget primitif en séance du conseil municipal ce mercredi, la municipalité a adopté ce dispositif qui détermine si les dépenses municipales sont favorables ou non à la préservation de l'environnement.

Connaître l'impact environnemental d'une partie des dépenses municipales, c'est désormais possible à Clamart. Ce mercredi lors du conseil municipal de présentation du budget primitif 2022, la municipalité a en effet lancé cet outil qui passe les dépenses à la loupe pour déterminer si elles participent ou non à la préservation de l'environnement.

Un dispositif inspiré du « budget vert » de l'État, dont le ministère de l'Économie et des Finances a présenté la seconde édition en octobre dernier, et déjà repris par des métropoles comme Lyon, Lille (Nord) ou Strasbourg (Bas-Rhin), mais que Clamart veut plus ambitieux.

En tout 20 % de dépenses favorables à l'environnement

« Pour la première année nous présentons notre budget sous l'angle du budget vert, en illustration de notre engagement concret pour le développement durable. Dès la première année, ce budget vert porte sur un périmètre total de 24 % des dépenses », a exposé Sylvie Donger, maire adjointe déléguée au budget et au contrôle de gestion, rappelant que l'État n'a passé que 10 % de ses dépenses au peigne vert. « La méthodologie retenue est identique à celle de l'État, à savoir un spectre à 360° illustré par les six aspects environnementaux. Une autre méthode simple, dite I4CE, a été écartée car elle ne prend en compte que le critère climatique », a poursuivi l'élue.

Pour effectuer la classification environnementale des dépenses, la municipalité tient compte de leur effet sur la lutte contre le changement climatique, l'adaptation à ce changement, sur la gestion de la ressource en eau et l'économie circulaire, sur les déchets, la prévention des risques technologiques et la lutte contre les pollutions. Elle tient compte aussi de l'impact sur la biodiversité et la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Passée au crible de cette grille d'analyses verte, chaque dépense se voit attribuer une couleur : vert pour une dépense qui permet de préserver l'environnement, orange si la dépense est neutre mais qu'une évolution est possible à l'avenir, et rouge si elle n'est pas favorable à la préservation de l'environnement.

« Caution écologique et greenwashing »

Résultat de ce premier audit vert : 55 % des dépenses sont considérées comme neutres. C'est le cas de l'usage de véhicules hybrides et d'occasion, 20 % sont favorables à l'environnement dont par exemple des travaux d'économies d'énergie ou l'achat d'alimentation biologique, et 17 % défavorables, à l'instar de l'usage de gaz, de carburant et de sel de déneigement. Les 8 % restants étant considérés comme inclassables. « À Clamart

la préparation du budget vert n'est pas un affichage, mais une réelle analyse des dépenses. L'objectif était une sensibilisation de tous les services de la ville », a soutenu Sylvie Donger.

« Ce budget vert reste incomplet, mais nous vous encourageons à poursuivre sur cette voie sachant que la ville cumule des années de retard dans le domaine, a réagi le conseiller municipal d'opposition David Huynh (EELV). Nous vous engageons aussi à aller au bout de la logique en reconsidérant les projets qui ont un impact négatif en termes d'émissions de CO2. Vous devriez tirer les conséquences de contradictions lorsque vous lancez, plus que frileusement, des actions en faveur du développement durable tout en persistant dans vos travaux sur le complexe sportif Hunebelle. Vous allez créer un stade couvert qu'il faudra chauffer l'hiver et refroidir l'été. Il faut aussi comptabiliser l'impact carbone de sa construction et les nombreux déplacements de véhicules induits. Vu ces orientations, un budget vert devient une caution écologique, du greenwashing et je le regrette. ».

07.04.2022

Par Marie Briand-Locu

## ***Nuisances aériennes à Roissy : le maire de Gonesse prêt à attaquer le nouveau Plan de prévention du bruit au tribunal***

Jean-Pierre Blazy réclame la modification du prochain Plan de prévention du bruit de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle. Dans le cas contraire, il envisage d'entamer, avec d'autres collectivités, un recours contre au tribunal administratif.

La consultation publique sur le nouveau Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle s'est achevée fin mars. Au total, environ 1500 avis ont été récoltés. La majorité, dont ceux d'une vingtaine de villes franciliennes, du département du Val-d'Oise et de la métropole du Grand Paris, sont défavorables.

Jean-Pierre Blazy, le maire (PS), de Gonesse a lui aussi voté contre. Très remonté, l' élu envisage d'entamer un recours contentieux auprès du tribunal administratif aux côtés d'autres collectivités territoriales si ce plan n'est pas « revu » par le gouvernement.

L'édile considère en effet ses mesures « inefficaces » en l'état. Comme l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa), il s'insurge contre l'absence de présentation des résultats attendus par ce nouveau plan. « Or, c'est essentiel si l'on veut apporter une réponse à l'impact sanitaire du trafic aérien source d'hypertension, de maladies cardiovasculaires, etc. », martèle l' élu.

Une croissance démographique en berne à cause des avions ?

Le maire liste plusieurs requêtes de la ville. Parmi elles, il demande le retrait des avions les plus bruyants, l'application d'un dispositif de sanction pour les atterrissages sans créneau entre minuit et 5 heures du matin, la création d'un observatoire de l'évolution démographique du territoire aéroportuaire de Roissy, la mise en place d'un couvre-feu etc.

Surtout que le maire estime que sa commune pâtit déjà des avions. Chaque jour, entre 420 et 530 engins survolent la ville. Pour le prouver, il s'appuie sur les données de l'Institut national de la statistique et des études économique (Insee). D'après une étude de 2019, « malgré un solde naturel élevé, la croissance démographique de Gonesse est freinée par un déficit migratoire (départs d'habitants de la commune plus nombreux que l'arrivée de nouveaux) entre 2013 et 2019 ».

Un phénomène que le maire explique en partie à cause des avions qui génèrent des nuisances pour ses administrés. « On perd notamment des jeunes couples qui préfèrent s'installer ailleurs », déplore-t-il.

# AMENAGEMENT / TRANSPORTS

LE PARISIEN

07.04.2022

Par Jila Varoquier

## ***Grand Paris : le nouveau métro de la ligne 11 prend ses marques***

Le tout premier MP14, avec ses cinq voitures, réalise des essais depuis peu. Il arrivera mi-2023 sur la ligne, six mois avant la mise en service du prolongement depuis la mairie des Lilas vers Rosny-sous-Bois en Seine-Saint-Denis.

C'est sûr, ce ne sera plus tout à fait le même trajet. Dans un an et demi environ, les voyageurs de la ligne 11 du métro vont réellement entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Jusque-là, ils devaient se contenter du plus vieux matériel roulant de tout le réseau francilien, arrivé dans les années 1960.

Mi-2023, ils emprunteront un nouveau matériel, le MP14. Et le premier exemplaire fait déjà ses armes depuis février sur le site de maintenance, lui aussi flambant neuf, de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Ce sont d'ailleurs les mêmes exemplaires qui arriveront en 2024 sur la ligne 14, pour les prolongements vers Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et Orly (Val-de-Marne). Et dès cet été, sur la ligne 4 pour la mise en service de l'automatisation.

Beaucoup moins bruyants et équipés de ventilation réfrigérée

Forcément moins pittoresque que l'actuel MP59, le MP14 a été conçu par Alstom. Il est bleu clair et blanc à l'extérieur. Aux couleurs d'Île-de-France Mobilités (IDFM) qui finance le matériel à raison de 300 millions d'euros et en remplacement du vert jade de la RATP.

À l'intérieur, les sièges seront bleu foncé et ponctuellement rouge vif — rompant un peu avec la froideur de l'ensemble. Cette différence de teinte marque aussi les zones de priorité pour les personnes âgées, en situation de handicap ou accompagnées de jeunes enfants.

Bénéficiant des dernières technologies — « on passe de la 4L à la Tesla », assure Laurent Probst, directeur général d'Île-de-France Mobilités — le MP14 est équipé de ventilation réfrigérée, de prises USB et d'écrans d'information. Il est également beaucoup moins bruyant. Grâce à la récupération d'énergie lors du freinage, il dépense 20 % d'électricité en moins. Et son système de freinage électromagnétique permet de limiter l'émission de particules fines, et donc de pollution.

Enfin, en forme boa, c'est-à-dire sans cloison intérieure, ces nouvelles rames permettront à davantage de voyageurs de monter et de se déplacer dans tout le train. De quoi absorber les 85 000 voyageurs supplémentaires, prévus une fois que les correspondances avec le RER E et le T1 seront ouvertes. Et à l'horizon 2030, sans doute encore plus, avec l'arrivée de la ligne 15 Est du Grand Paris Express (entre Saint-Denis-Pleyel et Champigny-sur-Marne).

Les trains actuels pas hermétiques en cas de pluie

Trente-neuf nouveaux trains ont été commandés fin 2018 pour remplacer les vingt MP59 actuels. À l'été 2023, ils seront déployés en un mois sur la ligne. « Les trains actuels ne sont pas compatibles avec le prolongement, explique-t-on à la RATP. Ils n'étaient prévus que pour rouler en souterrain, et pas à l'extérieur. Ils ne sont pas hermétiques en cas de pluie ! Ils n'ont pas non plus d'essuie-glace. » Ces derniers seront quant à eux démantelés, débarrassés de leur amiante et recyclés.

Le prolongement de 6 kilomètres entre Porte-des-Lilas et Rosny-Bois-Perrier devrait, lui, être mis en service entre fin 2023 et début 2024. Il aura coûté à IDFM 1,3 milliard d'euros. Quant à un éventuel allongement au-delà jusqu'à Noisy-Champs, un temps évoqué, il a lui aussi été remis, mais temporairement : « Il n'y en a pas besoin pour l'instant, la demande n'est pas suffisante, affirme Laurent Probst. Mais sans doute un jour, une fois que le secteur se sera davantage développé. »

Par Adeline Daboval

## ***SNCF : bientôt un train qui roule aussi sur la route !***

La compagnie ferroviaire lance trois expérimentations visant à revitaliser les petites lignes, dont Flexy, un véhicule électrique capable de circuler sur les rails comme sur le bitume.

À peine plus gros qu'un monospace, le véhicule au design futuriste roule sur la route et s'engage sur le passage à niveau. Mais au lieu de le franchir, il tourne, quitte le bitume et poursuit tranquillement son itinéraire sur les rails. Direction : la prochaine gare. Ou l'une des suivantes, si aucun de ses passagers n'a besoin de descendre aux premiers arrêts.

Flexy, que la SNCF nous présente en ce jeudi après-midi sous la forme d'un petit film, sera bientôt une réalité. Si le projet se concrétise à la vitesse prévue, ce petit véhicule électrique de neuf places pourrait circuler sur nos routes et nos voies de chemin de fer en 2026. Développé dans le cadre d'un consortium regroupant Milla group, Michelin et l'Institut de recherche technologique Railenium, il fait partie des trois innovations de la SNCF homologuées par le programme d'investissements d'avenir (PIA4) du gouvernement, le 20 mars dernier.

Une double jante pneu et roue en métal

« Flexy est idéal pour les lignes ferroviaires monovoie pas ou peu fréquentées, souligne Carole Desnost, la directrice technologies, innovation et projets du Groupe SNCF. On définit des points de rendez-vous. Le client réserve sa place grâce à une appli et la navette vient chercher les personnes pour les emmener jusqu'à une gare importante. » C'est sa double jante pneu et roue en métal qui permet à cette petite navette autonome de circuler aussi bien sur le bitume que sur les rails. « Sur la route, elle aura un chauffeur et sur les rails, on pourra reprendre le contrôle de façon centralisée », projette Carole Desnost.

Pour la SNCF, le potentiel des petits véhicules électriques est énorme, surtout en zones rurales. Et la directrice de prendre en exemple une expérimentation menée à Montval-sur-Loir, dans la Sarthe. « Cette gare est desservie par une quarantaine de TER par jour. Mais dans les cinq villes situées à 4-5 kilomètres autour, il n'y a aucun moyen de transport pour s'y rendre, retrace Carole Desnost. Nous y avons mis en place Ma course SNCF. Ce sont des navettes électriques avec conducteur, comme de gros taxis six places, qui emmènent les voyageurs jusqu'à la gare. La course est incluse dans leur abonnement TER. Cela préfigure de ce que pourrait faire Flexy. » Selon la responsable, de nombreuses régions se sont déjà déclarées intéressées par le petit véhicule rail-route. « Flexy pourrait aussi sortir des rails pour finir son trajet jusqu'à l'usine ou l'hôpital », imagine-t-elle.

Moins en rupture, mais tout aussi prometteuse, la navette Draisie permettrait d'accueillir à son bord 30 personnes assises et 80 debout. Sa mise en circulation est attendue pour 2027. Grâce à ses batteries, ce train très léger pourra parcourir jusqu'à 150 kilomètres à une vitesse d'environ 100 km/h. Si elle ne circule que sur rail, Draisie permet de réduire les coûts d'exploitation et de maintenance par passager et par kilomètre de 60 % par rapport à un TER « classique ».

Relancer les petites lignes

La troisième innovation est un « train léger innovant » (TLI) de 100 places dont la mise sur le marché est prévue en 2029. Comme Drais, il serait idéal pour relancer ou éviter de fermer les toutes petites lignes ferroviaires, mais aussi pour augmenter la fréquence de passage des trains. « Au lieu de faire rouler un TER Régional actuel de 200 places par exemple, on pourrait faire circuler deux trains légers innovants de 100 places ou quatre navettes Drais. Avec plus de propositions d'horaires dans la journée, cela pourrait décider davantage de personnes à choisir le train », imagine la SNCF, qui s'est fixé pour objectif de multiplier par deux la part du ferroviaire dans les déplacements des Français d'ici à 2030.

Plus légers, ces deux trains électriques pourraient également remplacer les locomotives diesel dans les zones où le réseau ferré est vieillissant. « Ces trains permettent de recirculer à des endroits où on ne pouvait plus rouler ou seulement à vitesse réduite », souligne Carole Desnos. Le TLI pourrait aussi être aménagé à la carte pour accueillir des vélos ou des colis.

## ***Mur antibruit à Courdimanche : un nouvel espoir pour les riverains du RER A***

Des financements semblent enfin annoncés pour la construction d'une protection entre les voies et la résidence des Toscanes. Une demande de longue date des habitants, que le ministre des Transports pourrait bien avoir entendue, par l'intermédiaire du député de la 10e circonscription.

« Le bruit, ça commence à 4h40 le matin. Tous les insomniaques de la résidence peuvent en parler. » Depuis la mise en service de la 4e voie du RER A, derrière la gare de Cergy-le-Haut, le quotidien des habitants des Toscanes, comme Nathalie Habets, a complètement changé. Mais après des années de galère, la perspective de la construction d'un mur antibruit semble enfin se concrétiser. C'est en tout cas ce que laisse penser un récent courrier du ministère des Transports adressé au député de la 10e circonscription, Aurélien Taché.

La résidence des Toscanes est implantée à Courdimanche, le long des voies, et plus on monte dans les étages, plus les moteurs et les systèmes de ventilation des trains qui se garent résonnent. Dès l'année 2017, alors que les travaux relatifs à la création de cette 4e voie étaient en cours, les habitants s'alarmaient déjà. À l'époque, ils vivaient seulement avec le bruit des trains circulant jusqu'au bout de la ligne de la branche Cergy du RER.

168 trains passeraient chaque jour sous leurs fenêtres

La création de cette 4e voie avait pour but de faciliter l'organisation de la SNCF et, donc, d'améliorer le trafic. Cette structure devait permettre aux trains de se retourner plus facilement ou d'en faire partir des supplémentaires rapidement en cas de rame bloquée sur la ligne.

« La vérité, c'est qu'en tant qu'usagers du RER A, nous ne voyons pas trop ce que nous avons gagné. Les conditions de transport ne sont pas vraiment meilleures », pointe Nathalie Habets, présidente de la Voix des Gilets jaunes, l'association qui rassemble les occupants de la résidence. « Par contre, nous savons très bien ce que nous avons perdu ! »

Les habitants assurent vivre avec en moyenne 168 trains par jour passant sous leurs fenêtres. « À l'heure actuelle, télétravailler la fenêtre ouverte, ce n'est pas possible, décrit la responsable du collectif. Toutes les cinq minutes, un train passe, et cela dure 1,30 minutes à 2 minutes. Aux beaux jours, la vie est vraiment compliquée. Nous voudrions juste pouvoir entrebâiller notre fenêtre. » Durant deux ans, avec les différents confinements, la situation s'était améliorée. Mais le trafic est désormais revenu à la normale, et les nuisances qui vont avec aussi.

Une enveloppe de 28 M€

En 2014, un travail entre la SNCF et les riverains a été engagé. Il n'avait encore donné lieu à aucune mesure concrète. Jusqu'à ce qu'il y a quelques semaines, le député Aurélien Taché reçoive une lettre du ministre Jean-Baptiste Djebbari, annonçant le nouveau budget annuel de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF).

« J'ai le plaisir de vous confirmer les financements que je sais très attendus sur votre territoire », écrit le ministre. Une enveloppe de plus de 10 M€ est ensuite annoncée pour la réalisation d'isolations de façades, et surtout une autre de 17,8 M€ pour la réalisation de murs antibruit ferroviaires.

«Le bruit est très fort et n'a duré que trop longtemps», estime le député

Si la ventilation de ces budgets n'est pas précisée, le projet de Courdimanche semble bien fléché puisque la lettre est adressée au député de la 10<sup>e</sup> circonscription, qui était intervenu à plusieurs reprises sur le sujet. « Cette lettre correspond à un engagement du ministre lui-même », estime Aurélien Taché. « Cette demande de mur antibruit est tout à fait légitime, le bruit est très fort et n'a duré que trop longtemps dans cette résidence. »

D'après l'association la Voix des Gilets jaunes, la construction d'un écran de 4 m de haut représenterait la seule mesure efficace pour ramener le calme dans la copropriété. Le coût d'un tel aménagement se monte à environ 1M€. Un premier budget de 400 000 euros avait déjà été bloqué par la SNCF il y a plusieurs années pour lutter contre les nuisances sonores à Courdimanche.

L'AFITF, qui bénéficie de fonds supplémentaires émanant du plan de relance cette année, pourrait permettre de boucler le plan de financement. « Mais nous n'avons pas encore toutes les informations, on ne sait pas quelle somme sera allouée pour le mur antibruit qui nous concerne en particulier », relativise la présidente de l'association, qui préfère rester prudente.

La zone n'est pas une priorité des pouvoirs publics

En effet, ces derniers temps, la situation de la résidence des Toscanes ne semblait guère figurer parmi les priorités des pouvoirs publics. Ainsi le classement sonore val-d'oisien, réactualisé récemment par la préfecture, ne rangeait pas l'arrière de la gare de Cergy-le-Haut parmi les territoires les plus touchés par les nuisances ferroviaires. Alors qu'à l'inverse, par exemple, l'ensemble du tracé de la ligne SNCF traversant Pontoise y est passé en « très bruyant » (le plus haut niveau) à cause du lancement de la ligne de fret Serqueux-Gisors.

« L'arrière-gare de Cergy a été complètement sous estimée », regrette Nathalie Habets. Fin octobre, le conseil municipal de Courdimanche avait en conséquence voté contre le projet de révision du classement sonore ferroviaire du département. Les résultats d'une nouvelle campagne de mesures sont attendus.

## ***Seine-Saint-Denis : Gros plan sur les marchés publics***

Le département de la Seine-Saint-Denis a organisé le 7 avril 2022 au Stade de France une rencontre, aussi inédite que pragmatique, intitulée « Fournisseurs Travaux » afin de présenter les opérations lancées en 2022. Plus de 200 professionnels ont répondu à l'invitation de la collectivité qui prévoit plus de 400 millions de travaux cette année.

La formule initiée par le département de la Seine-Saint-Denis le 7 avril a, semble-t-il, séduit de nombreux professionnels du bâtiment qui ont rempli l'amphithéâtre des salons VIP du stade de France. Il faut dire que cette rencontre « Fournisseurs Travaux » présentait plusieurs avantages, à commencer par la présentation quasi-exhaustive des opérations lancées par la collectivité cette année, avec leurs caractéristiques et leur calendrier de réalisation.

Les entreprises pouvaient ensuite rencontrer chaque direction pour mieux faire connaissance, et ainsi « comprendre l'organisation des services de manière à faciliter les contacts entre ces derniers et les entreprises », a résumé Frédéric Corriol, directeur adjoint de l'éducation et de la jeunesse du Département.

Stéphane Troussel a insisté de son côté sur le symbole de la manifestation visant à montrer que la Seine-Saint-Denis était « un département d'avenir » où le président souhaitait « ramener du beau en sachant innover ». Jamais autant d'investissement privés et publics n'ont été prévus, du fait de la conjonction des opérations de renouvellement urbain, des projets prévus dans le cadre des JOP 2024, de la construction du Grand Paris express avec 21 gares en Seine-Saint-Denis et des projets portés par les collectivités locales au premier rang desquelles figure le Département.

### Mise à niveau environnemental des collèges

Celui-ci a budgété 408 millions d'euros d'investissement en 2022 (+ 42 %), « c'est la première fois que la barre des 400 millions est dépassée », a souligné le président de la Seine-Saint-Denis. 214 millions sont notamment consacrés aux mobilités et aux espaces verts tandis que plus d'une centaine de millions sera dédiée à la mise en œuvre du plan éco-collège (1 milliard d'euros entre 2021 et 2030). « Une dizaine d'opérations seront lancées cette année », a indiqué Frédéric Corriol.

Outre l'accroissement des capacités d'accueil, avec la construction de huit nouveaux établissements en dix ans, ainsi que des restructurations/extensions, le plan comprend une mise à niveau environnementale des établissements existants afin de réduire de 40 % leurs consommations d'énergie et de 50 % leur empreinte carbone tout en les adaptant aux changements climatiques. Trois opérations seront opérées dans le cadre d'un marché global. L'un consistera en un marché global de performance énergétique concernant 5 collèges (26 millions d'euros) qui vient d'être lancé. Le second porte sur la rénovation-extension du collège Camus à Rosny-sous-Bois (13,5 millions) et le troisième sur celle du collège Jean Jaurès à Montfermeil (16 millions), « un vaste projet qui ne sera pas aloti », a prévenu Frédéric Corriol présentant dans le détail chacune des dix opérations et leur calendrier de réalisation.

### Maître d'ouvrage de projets de transport

Ses collègues à la direction des bâtiments et de la logistique, de la voirie et de déplacements, ainsi qu'à la direction de l'eau et de l'assainissement ont également listé l'ensemble des marchés qui seront lancés dans l'année. Le spectre des interventions est très large allant de l'entretien, la rénovation et la maintenance du parc immobilier départemental et des routes (2 lots de 30 millions d'euros chacun), à la création d'une maison de l'autonomie et des aidants à Bobigny ou encore de la réalisation de la crèche à la Bergère à Bobigny pour laquelle un concours d'architectes sera lancé en 2022.

Mais le département est aussi maître d'ouvrage de projets de transport, à l'instar de l'insertion d'un transport en commun en site propre dans le cadre de la requalification de la RD 933. « Les enjeux de la requalification complète de cet espace consiste notamment à le végétaliser, y insérer des aménagements cyclables confortables, ombragés et sûrs, ainsi que des espaces piétons », a précisé Mario Alfaro, DGA à la voirie et aux déplacements. Un marché estimé entre 5 et 20 millions d'euros qui sera lancé au printemps. Le département de la Seine-Saint-Denis intervient également dans le cadre du franchissement de la Seine et des réaménagements des bords du fleuve dans la perspective des Jeux Olympiques notamment pour réaliser des plantations.

#### Innovations environnementales et ambitions sociales

La collectivité prévoit également plusieurs projets sur le parc Georges Valbon avec la création d'une baignade naturelle (14,4 millions d'euros ; consultation mai 2022) et la remise à ciel ouvert du dalot de la Vieille-mer (fin 2022), une petite rivière largement oubliée.

Le Département porte enfin de grandes ambitions environnementales, « nous serons très sensibles à l'innovation », a souligné Ari Brodach, directeur à la délégation à la transition écologique, « souhaitant être surpris par des offres et des propositions mettant en œuvre le low tech, l'économie circulaire ou encore la résilience ». Ces ambitions sont tout aussi importantes en matière sociale, avec deux objectifs majeurs : « doubler le nombre d'heures d'insertion réalisées dans les marchés et assurer des débouchés vers l'emploi durable pour les publics en insertion », a indiqué Manon Daubas, directrice adjointe de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale..

# LOGEMENT

LE PARISIEN

08.04.2022

Par Sébastien Thomas

## ***Baromètre immobilier : un début de printemps timide à cause d'une conjoncture incertaine***

Les élections, la baisse du pouvoir d'achat et la remontée des taux ne sont pas des facteurs rassurants pour le moral des ménages. Et cela a forcément un impact sur les ventes de logements.

Le printemps, saison phare dans le domaine de l'immobilier, démarre très timidement. L'évolution des prix a semblé bien faible pour ce mois de mars mais aussi depuis le début de l'année. Les grandes agglomérations ont connu une très légère hausse de + 0,3 % contre + 0,8 % pour les villes rurales d'après le baromètre établi par Meilleurs Agents, le site d'estimation immobilière. Des hausses particulièrement limitées par rapport aux années précédentes, à la même époque. Pour autant, il paraît difficile d'en tirer des conséquences définitives sur les mois à venir tant le contexte national et international est incertain.

Deux ans après l'apparition du Covid-19, les conséquences immobilières sont toujours visibles. « Les cœurs de ville des grandes agglomérations ont du mal à attirer les acheteurs, souligne Barbara Castillo Rico, chargée des études économiques chez Meilleurs Agents. Depuis le début de l'année, Paris, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes ou Rennes affichent une évolution à 0 %, voire une baisse. Seule Marseille, grâce à ses prix bas (3300 euros le mètre carré) voit ses prix en hausse, de 0,8 % depuis janvier. En revanche, les communes plus rurales où le mètre carré tourne autour de 2500 euros rencontrent un plus grand succès, comme Le Mans (1614 euros, + 2,2 %), Orléans (2536 euros, 1,8 %), Mulhouse (1167 euros, + 1,7 %), Saint-Étienne (1232 euros, + 1,6 %) ou encore Brest (2109 euros, + 1,6 %) ».

Dans le pays, la maison individuelle reste encore le graal ultime. « Elle continue de tirer son épingle du jeu dans ces villes moyennes car elles proposent des prix encore accessibles, souligne Éric Allouche, directeur exécutif du réseau Era Immobilier. On voit bien là que l'on continue de garder une empreinte assez forte des conséquences du Covid. En cas de nouvelles règles restrictives, l'espace et le jardin rassurent. » Le réseau Orpi l'a également constaté puisque, selon un sondage réalisé en mars, près de 71 % des 1000 acheteurs interrogés se projetaient sur ce type de logement.

Autre enseignement : la façade atlantique, et la Bretagne en particulier, amorce un mouvement de recul des prix après avoir flambé les trois dernières années. Ainsi le mètre carré à Nantes qui a pris 22,8 % sur les trois dernières années et Rennes, + 30 %, connaissent aujourd'hui une stagnation voir une baisse depuis début janvier. Avec une moyenne de 4000 euros, il est vrai qu'il devient de plus en plus difficile de se loger. Seul Brest tire son épingle du jeu avec une hausse de 1,6 % depuis janvier, mais le prix moyen du mètre carré est deux fois moins cher à 2 109 euros.

La guerre en Ukraine et les élections bloquent le marché

« Cette pause immobilière s'explique beaucoup par la période que l'on traverse, insiste Corinne Berc, vice-présidente du réseau Orpi. Entre la guerre en Ukraine et les élections,

les acheteurs deviennent attentistes. Mais ça ne veut pas dire qu'ils abandonnent leur projet. » Ils sont devenus également beaucoup plus vigilants. « Quand un logement n'est pas bien placé, manque de lumière, est un peu bruyant, les gens ne se positionnent beaucoup moins vite, remarque Yann Jéhanno, patron du réseau Laforêt. D'ailleurs le délai d'achat a augmenté de cinq jours (*passant de soixante-dix-neuf à quatre-vingt-quatre jours*) par rapport au premier trimestre de l'année dernière. »

Mais d'autres indicateurs laissent présager que les mois qui viennent pourraient voir les ventes repartir. « Nous avons une fréquentation en hausse de 20 % sur notre site depuis janvier comparé à l'année dernière », détaille Corinne Berec. Chez Era aussi, le nombre de demandes d'estimation a bien augmenté. « Et le taux de rotation s'est envolé, décrypte Éric Allouche. Il était de 2,3 % en 2015, il est de 3,7 % aujourd'hui. Ça prouve bien que les gens ont toujours la volonté de bouger. »

Et c'est d'ailleurs ce qu'entrevoit Barbara Castillo Rico grâce à un indicateur développé par Meilleurs Agents : l'indice de tension immobilière qui mesure le nombre d'acheteurs par rapport au nombre de vendeurs. « On note un frémissement notamment sur les grandes agglomérations, insiste-t-elle. En mars, on a vu progressivement revenir les acheteurs, puisqu'ils sont 11 % de plus que les vendeurs contre 5 % en janvier. Ce qui pourrait laisser augurer d'une reprise en avril ou mai. »

Le report vers l'ancien risque d'être important

Autre élément en faveur de ce rebond : la pénurie dans le neuf. « La reprise économique après le Covid avait déjà fait flamber les matières premières mais avec la guerre, ça ne s'arrange pas, constate Yann Jéhanno. Et cela a forcément un impact sur la construction neuve, déjà mal en point en France, notamment au niveau des prix. Le report vers l'ancien risque donc d'être important. »

Sauf si les taux remontent trop violemment. Entre janvier et mars, ils sont passés de 1 % à 1,3 %. Avec une inflation à près de 4,5 % en mars et l'impact de la situation internationale sur le pouvoir d'achat, notamment par rapport à l'énergie et l'alimentation, difficile de savoir ce que vont décider les banques. « En tout cas, les taux ont peu de chance de redescendre, pense savoir Corinne Berec. Donc si les primo-accédants veulent investir, c'est le moment. »

Chez Meilleurs Agents, on reste aussi relativement serein en rappelant qu'une remontée de 0,1 point sur un prêt de vingt ans n'entraîne pour les particuliers, qu'une baisse de 1 % de leur capacité d'emprunt. « Et de toute façon, tant que le taux de crédit sera inférieur à celui de l'inflation, il reste intéressant d'emprunter », martèle Barbara Castillo Rico.

## ***En Ile-de-France, la transformation des zones pavillonnaires passe mal***

Les habitants de ces quartiers sont vent debout face à la construction d'immeubles qui nuirait au mode de vie qu'ils ont choisi. D'autres s'opposent à de simples extensions de maisons ou créations de nouveaux pavillons grâce à des divisions de parcelles.

Immobilier - BTP

Les demandes d'extension de pavillon se multiplient dans certaines communes de banlieue parisienne depuis le premier confinement.

La densification est en marche depuis déjà plusieurs années en région parisienne, où les zones pavillonnaires ont déjà beaucoup évolué. Selon l'Institut Paris Région, 5 % des espaces d'habitation individuelle y ont été transformés entre 2003 et 2017. Ce qui a permis de construire 210.000 logements, soit 25 % de la production francilienne sur la période.

En petite couronne, les appartements ont représenté, sur les dix dernières années, 90 % des logements construits. En grande couronne, où la densification est plus « douce », c'est 60 %. L'habitat collectif, en 2012, ne représentait que 50 % des logements construits dans ces « tissus pavillonnaires » franciliens.

« Zones à sanctuariser »

Plus les années passent, plus la préservation des quartiers de maisons devient un enjeu fort pour leurs habitants, témoignent plusieurs élus d'Ile-de-France. Le sujet de la densification est même désormais épidermique.

Pour les maires, prisonniers d'injonctions contradictoires, entre des pouvoirs publics qui exigent plus de logements et des concitoyens qui demandent qu'on respecte le cadre de vie qu'ils ont choisi, l'équation est complexe. Surtout que les promoteurs, qui se livrent une concurrence féroce, multiplient les promesses d'achats de terrains à des prix surévalués. Ceux-ci qui ne pourront être rentabilisés qu'en cas de constructions de grands immeubles difficilement acceptables pour ceux qui vivent à côté.

ANALYSE Permis de construire : le dilemme des maires

« Nous avons défini des zones pavillonnaires à sanctuariser. En parallèle, il y a pas mal de constructions d'immeubles assez haut - en général de cinq étages. Il ne faut pas les juxtaposer mais réaliser un travail de couture, notamment pour ne pas avoir des pavillons qui se retrouvent sans lumière », expliquait, il y a quelques jours, Philippe Dubus, le maire adjoint de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) chargé de l'urbanisme, à l'occasion d'une table ronde organisée par l'Observatoire régional du foncier en Ile-de-France.

Les zones pavillonnaires elles-mêmes se densifient, via des extensions, des surélévations, des divisions de pavillons où la construction de nouvelles maisons après division de parcelles. Avec des projets de qualité. Mais aussi des dérives, quand le propriétaire ne prend aucun conseil auprès de professionnels. Ou pire, quand des marchands de sommeil s'en

mêlent et entassent des locataires dans une même bâtisse pour en tirer un maximum de revenus.

#### Explosion du nombre de contentieux

Même si la justice est de moins en moins tolérante avec les recours abusifs, même quand les projets sont vertueux, ils ont du mal à être acceptés dans le voisinage. A Colombes (Hauts-de-Seine), ville aux 9.000 pavillons, l'équipe municipale marche sur des oeufs. « Nous avons de grands axes qui traversent des zones pavillonnaires, mais y construire des immeubles est perçu comme une agression », raconte le maire adjoint chargé de l'urbanisme, Alexis Bachelay.

#### Immobilier : les prix continuent de flamber en banlieue parisienne

Ce n'est pas tout. Depuis le premier confinement, la mairie a vu se multiplier, de la part de propriétaires de maisons, les demandes d'extension ou de division parcellaire pour construire un nouveau bâtiment. Et le nombre de contentieux lui aussi a explosé.

« Vous pouvez avoir un habitant qui dépose une demande à la mairie pour aménager ses combles et simultanément dépose un recours contre son voisin qui veut faire la même chose ! », raconte l'élus. Parfois, ce ne sont pas les constructions elles-mêmes qui posent problème, mais l'inquiétude de voir passer davantage de voitures devant chez soi. Et quand de nouvelles maisons sont créées, certains habitants s'inquiètent du profil de leurs futurs voisins. Bref, un long travail reste à faire sur l'acceptation de ces projets..

Par Philippe Baverel

## ***Baromètre de l'immobilier : à Paris, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, les prix baissent***

Selon l'étude de Meilleurs Agents, la baisse au cours des trois derniers mois atteint 2,2% dans les quartiers Clignancourt et Goutte-d'Or.

« Les prix ont baissé dans le XVIII<sup>e</sup> où la cote des appartements se situe aujourd'hui dans une fourchette comprise entre 9500 et 10500 euros le mètre carré. Quand je regarde les dernières ventes, nous sommes dans une moyenne de 10 200 euros le mètre carré. Or, l'an dernier à la même époque, je vous aurais indiqué que ça tournait à 11 000 euros le mètre carré », affirme Johanna Gérard, négociatrice à l'agence Orpi AZ Transactions (83, rue Ordener).

Directeur de l'agence Procity (95, rue Ordener), Franck Payen ne dit pas autre chose : « Nous constatons une légère baisse difficilement quantifiable, qui affecte les biens lambda, en rez-de-chaussée et particulièrement du côté de Simplon, porte de Clignancourt, Marcadet-Poissonniers, la Goutte d'Or et Marx Dormoy. En revanche, les quartiers recherchés, comme Abbesses ou l'avenue Junot, restent à des niveaux élevés, de l'ordre de 13 000 euros le mètre carré ».

Un allongement de la durée de vente

Covid-19, guerre en Ukraine, remontée des taux d'intérêt... apparaissent comme autant de facteurs susceptibles d'expliquer la dépréciation de la pierre dans ces secteurs du nord de Paris. Selon l'étude de Meilleurs Agents que nous publions, la baisse au cours des trois derniers mois dans les quartiers Goutte d'Or et Clignancourt, comme dans les secteurs Grandes Carrières et La Chapelle, est de 2,2 %. « Bien sûr, la guerre a lieu loin de chez nous mais la situation internationale freine les acquéreurs qui attendent d'avoir un peu plus de visibilité. Résultat : le marché s'est retourné et les acheteurs, qui ne se bousculent plus au portillon, ont repris la main », observe Johanna Gérard. Dans ce contexte, poursuit la négociatrice, « un bien qui avant le Covid, se vendait dans la journée, reste aujourd'hui 45 jours en vitrine parce que les candidats à l'achat prennent le temps de la réflexion ».

Dans un arrondissement où les prix font le grand écart « entre le quartier de la Chapelle où vous trouvez des logements en très mauvais état à 4000 euros le mètre carré et la place des Abbesses où les biens exceptionnels se vendent à 15 000 euros le mètre carré, la Goutte d'Or se situe à 8200 - 8400 euros le mètre carré et la porte de Clignancourt à 8000 euros, sachant que les portes de Paris, bruyantes en raison de la circulation automobile, sont toujours un peu dépréciées », indique Johanna Gérard.

Des bonnes affaires à saisir

Négociateur à l'agence Century 21 du 43, rue Ordener, Erkin Yuksez estime que « tout dépend de la situation. Si l'appartement est proche de la mairie du XVIII<sup>e</sup>, il se vendra à 10 000 euros sans problème. En revanche, plus il se rapproche de Marx Dormoy, plus le prix va baisser, éventuellement jusqu'à 8000 euros selon son état, la rue... » Même si « le quartier souffre d'une image négative », remarque Erkin Yuksez, les prix à la Goutte d'Or peuvent atteindre 9000 euros le mètre carré. Pour preuve, ce deux-pièces de 33 m<sup>2</sup> refait à neuf et

situé au 3e étage sans ascenseur rue Léon, a été vendu en trois jours à 300 000 euros, soit 9090 euros le mètre carré.

La Goutte d'Or est-elle promise à une évolution comparable à celle qu'a connue ces vingt dernières années le quartier Jules- Joffrin, devenu très branché ? C'est ce que suggère Johanna Gérard : « Il y a de magnifiques immeubles en pierre de taille à la Goutte d'Or, par exemple dans les rues de Suez ou du Panama, très prisées des bobos. Ce phénomène de gentrification gagne aussi le bas de la Custine, côté boulevard Barbès et même le haut de la rue Poulet ». Si cette tendance se confirme, l'acquéreur de l'appartement de 47 m<sup>2</sup>, à vendre au 7e étage d'un immeuble des années 1970 (avec gardien) de la rue des Poissonniers, non loin du carrefour Marcadet-Poissonniers, fera peut-être une bonne affaire... Pour le prix, 404 250 euros, soit 8557 euros le mètre carré, la porte-fenêtre offre une vue imprenable sur le Sacré-Cœur !

Par Sébastien Thomas

## ***Baromètre de l'immobilier en Île-de-France : à Paris, les petites surfaces ne font plus recette***

Les prix continuent de baisser dans la capitale alors que la grande couronne connaît le phénomène inverse, prouvant ainsi que les effets du confinement se font encore ressentir.

A Paris, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, les prix baissent

Hauts-de-Seine : à Garches, les maisons avec jardin restent prisées par les acheteurs de l'ouest parisien

Seine-Saint-Denis : à Saint-Ouen, les appartements passent la barre des 7000 euros le mètre carré

Val-de-Marne : à Saint-Maurice, aux portes de Paris, des prix en légère baisse et de belles négociations

Val-d'Oise : les prix continuent de monter à Enghien-les-Bains, «une ville qui se détache du lot»

Yvelines : agrandir sa maison, la solution pour «gagner une pièce en plus»

Essonne : dénicher une maison à moins de 200 000 euros, c'est possible !

Seine-et-Marne : attractif et accessible, Melun est dopé par les nombreuses constructions

Oise : ces territoires qui résistent encore et toujours à la hausse des prix

À l'image de la météo hivernale de ces derniers jours, c'est un vent de fraîcheur qui souffle sur l'immobilier parisien. Pour le septième mois consécutif, les prix baissent dans la capitale, soit -3,1 % depuis septembre dernier selon le baromètre des prix établis par le site d'évaluation immobilière Meilleurs Agents. Du jamais-vu depuis dix ans.

Tout l'inverse de la grande couronne qui voit les prix des appartements continuer de progresser tandis que ce sont les maisons qui tirent leur épingle du jeu en petite couronne.

Paris dans le gris

Le temps où les T1 et les petites chambres de bonne, voire des surfaces inférieures à 9 m<sup>2</sup> (taille légale pour une chambre), s'arrachaient à prix d'or à Paris semble terminé. Ces logements ont perdu -0,8 % ces derniers mois contre -0,1 % pour les grandes surfaces.

« Les investisseurs, friands de ce genre de placement, sont beaucoup plus prudents, analyse Barbara Castillo-Rico, responsable des études économiques chez Meilleurs Agents. L'encadrement des loyers et l'interdiction de louer des logements classés G en diagnostic de performance énergétique à partir de 2025 et F en 2028 expliquent cette tendance. »

Les T2 ne sont pas mieux lotis. « Après le confinement, les jeunes couples ont eu besoin d'espace, poursuit-elle. Et ils se sont aperçus, qu'en banlieue proche, ils pouvaient obtenir une surface deux fois plus grande pour le même prix. » Enfin, les règles de plus en plus

strictes autour des locations saisonnières et le faible niveau touristique ne contribuent pas non plus à rendre ces investissements intéressants. Les prix se stabilisent autour de 10 190 euros le mètre carré et se rapprochent de la barrière psychologique des 10 000 euros du mètre carré.

Les grandes surfaces s'en sortent mieux. « On voit revenir des investisseurs qui ont gagné beaucoup d'argent en bourse et qui les placent dans les quatre, cinq pièces, c'est de la pierre coffre-fort, souligne Thierry Delesalle, porte-parole des notaires du Grand Paris. Ce n'est pas pour chercher du rendement, juste assurer un capital car Paris sera toujours Paris. »

#### Le 92 plombé mais les maisons au top

Les Hauts-de-Seine sont le département le plus cher et le plus petit, dont le marché commence à montrer ses limites avec une baisse de -0,6 % depuis janvier. « Les prix sont presque aussi chers que Paris et l'offre est très limitée ce qui pèse dans les choix, affirme Barbara Castillo-Rico. En revanche, la Seine-Saint-Denis a beaucoup plus d'offres mais souffre de sa réputation. Le Val-de-Marne semble être un bon compromis entre les deux. »

Globalement, ce sont les maisons qui tirent le marché, sur un an, puisque sur les départements, elles progressent deux à quatre fois plus vite que les appartements : + 2,9 % dans le 92 (contre + 0,9 %), + 4 % dans le 93 (contre + 0,9 %) et + 5,6 % dans le 94 (contre + 2,6 %).

« Les maisons sont d'autant plus recherchées sur ces territoires qu'elles tendent à être détruites et remplacées par des immeubles, note Thierry Delesalle. Par ailleurs, sur certaines villes bordant le périphérique comme Aubervilliers, on trouve des prix 25 à 30 % moins chers qu'à Paris. »

#### Val-d'Oise et Seine-et-Marne très recherchés, comme les appartements

Contrairement à la petite couronne, ce sont les appartements qui progressent plus vite que les maisons en grande couronne. Et à ce petit jeu, ce sont le Val-d'Oise avec une hausse de + 6,9 % sur un an (contre + 5,7 % pour les maisons) et la Seine-et-Marne avec + 5,8 % (contre + 4,5 %) qui s'en sortent le mieux. « Les ménages sont partis en grande couronne pour rechercher de l'espace mais ont conservé leur travail sur la capitale, ils ont donc opté pour des appartements qui sont souvent situés proche des gares. Contrairement aux maisons. »

En revanche, les prix dans les Yvelines bougent assez peu compte tenu du fait que le prix moyen est déjà très élevé. Comptez 4 910 euros le mètre carré pour les appartements, ce qui est plus cher que la Seine-Saint-Denis (4 452 euros), et 3 905 euros le mètre carré pour les maisons. Et contrairement aux autres départements voisins, ce sont les tarifs de ces dernières qui augmentent le plus, + 3,7 %, contre + 3 % pour les appartements.

LE PARISIEN  
07.04.2022  
Par Frédéric Naizot

## ***Maffliers : le marchand de sommeil condamné pour avoir loué des caves aménagées***

Le propriétaire qui louait des caves aménagées a évité, devant le tribunal ce mercredi 6 avril, la saisie des biens immobiliers. Il devra toutefois payer 10 000 euros d'amende. Ses locataires étaient toutes des personnes fragiles.

Un propriétaire louait des caves aménagées mais jugée inhabitable par l'Agence régionale de santé (ARS). Il a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel pour « soumission d'une personne vulnérable à des conditions d'hébergement indigne ».

Son activité de marchand de sommeil lui vaut deux amendes délictuelles : 6000 euros pour un logement, 4000 euros pour un second. Il a été relaxé pour le troisième. Le retraité de 59 ans échappe, par ailleurs, à la confiscation des biens immobiliers qui avaient été saisis par le parquet.

Trois logements le long de la RN1 à Maffliers (Val-d'Oise) étaient dans le viseur de l'ARS Île-de-France en 2020 et 2021. Pour le premier, « aucune pièce ne répond aux normes d'habitabilité », souligne l'organisme. « Le salon est enterré à 70%, la chambre à 60%. Le plafond est trop bas, La lumière naturelle est insuffisante dans le salon, nulle dans la chambre. Il y a des moisissures et de l'humidité, la ventilation est absente. »

Le constat a conduit le préfet à prendre un arrêté d'insalubrité. Le couple, qui avait alerté la mairie, est parti mais un autre locataire est arrivé dans les murs avec un bail fixant le loyer à 650 euros.

Un séjour enterré à 100% pour 900 euros par mois

Le second appartement, c'est un séjour enterré à 100%, les deux chambres à 75%, une absence d'ouverture, une ventilation insuffisante... Il était loué par une mère et ses deux enfants pour 900 euros par mois, charges comprises et a fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité, pris le 23 juin 2021.

Pour le troisième appartement, à l'origine de la procédure, le prévenu a été relaxé. L'ARS ne l'a pas jugé insalubre, relevant seulement des infractions à la réglementation sanitaire. Le couple qui le louait avait dénoncé, dans un contexte conflictuel avec le propriétaire, des infiltrations ou des remontées d'égout. Le couple versait 300 euros d'Aide personnalisée au logement (APL) et 400 euros en espèces.

Devant le tribunal, Henri G., le propriétaire, a contesté les accusations, assurant être au contraire venu en aide à des locataires « qui ne se plaignent pas ».

«Il m'a donné un coup de main», assure un ancien SDF

Celui du premier appartement le reconnaît dans la procédure : « J'étais SDF, sans emploi. Il m'a donné un coup de main en janvier. Il m'a sorti de la misère quand j'en avais besoin. » Il ne payait pas de loyer mais entretenait les lieux et faisait le gardien, le bail étant un faux « pour lui rendre service » a précisé le prévenu. « Il est toujours dans les murs. Cela lui a permis de passer le cap » poursuit le propriétaire, ajoutant que l'arrêté d'insalubrité a été levé : « Je peux désormais louer le studio. »

« Je vis seule avec mes deux enfants », a indiqué, pour sa part, la locataire sans emploi du second appartement. « J'ai pris cet appartement par nécessité. Je l'avais vu sur Leboncoin. J'aimerais bien avoir un autre appartement, mais c'est au-dessus de mes moyens. »

Depuis l'arrêté préfectoral, elle peut demeurer sur place sans payer de loyer. « Il y a des problèmes d'aération à cause de l'enfouissement. À part cela, tout va bien. Il y a des cafards mais pas de rongeurs. Je n'ai pas envie de déposer plainte. Je veux juste qu'on me laisse vivre et qu'on me reloge. » Le prévenu indique à l'audience lui avoir fait « trois propositions de relogements refusés ». « J'ai rajouté la ventilation, j'ai changé le vasistas. »

«Ce n'est vraiment pas un philanthrope»

Un prévenu qui viendrait au secours des nécessiteux ? Ce n'est pas l'avis du procureur. « Malgré sa bonhomie, ce n'est vraiment pas un philanthrope. Il cherche les gens qui sont fragiles pour maximiser les profits », estime-t-il.

« Aujourd'hui, il dit que tout est arrangé et s'appuie sur des victimes vulnérables satisfaites. C'est un peu court de dire que la locataire est au paradis, que c'est mieux que la rue », ajoute-t-il, dénonçant « la volonté prédatrice de s'enrichir en divisant au maximum les propriétés ». Il a également souligné les risques pour la santé des caves aménagées, « le sentiment d'oppression permanent et d'isolement social ». Il a requis 2 ans de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende.

« Il n'est pas le marchand de sommeil que l'on a essayé de décrire », a plaidé la défense, demandant la relaxe générale. « Il n'y a jamais eu aucune contrainte. Dans les logements, il y a l'eau, l'électricité, le chauffage, des ouvertures certes insuffisantes... ».

07.04.2022

Par Hippolyte Radisson

## ***La famille de Samuel Paty dénonce les failles de l'État***

La famille de Samuel Paty a déposé plainte mercredi 6 avril contre plusieurs agents des ministères de l'intérieur et de l'éducation. Elle dénonce une série de failles dans l'évaluation de la menace.

Si « chaque attentat est un échec », comme le répètent les spécialistes de la lutte antiterroriste, la famille de Samuel Paty, elle, voit dans l'assassinat du professeur, le 16 octobre 2020, le signe de sévères défaillances dans toute la chaîne de surveillance. Elle a déposé une plainte pour « non-assistance à personne en péril et non-empêchement de crime », mercredi 6 avril. Plainte contre X, même si elle vise nommément, dans son développement, des agents des ministères de l'intérieur et de l'éducation.

Les conseils des parents, sœurs, neveux et nièces du professeur ont écumé des courriels internes de l'éducation nationale ainsi que divers documents et rapports sur le drame. Dans une plainte de 80 pages, consultée par La Croix, ils développent l'argumentaire suivant : tous les éléments constitutifs d'un péril imminent étaient connus, mais l'État n'a pas protégé le professeur, qui fut décapité à la sortie du collège du Bois d'Aulne (Conflans-Sainte-Honorine) par un jeune radicalisé d'origine tchétchène. Après la présentation de caricatures du prophète de l'islam Mohammed en classe le 6 octobre par Samuel Paty, un engrenage s'était déclenché avec la dénonciation par un parent d'élève, Brahim C., de ce qu'il considérait comme une discrimination envers les musulmans. À ses côtés agissait un militant islamiste bien connu des services, Abdelhakim Sefrioui. Sur les réseaux sociaux et le répondeur du téléphone du collège, les menaces se sont multipliées. « Il faut savoir que je suis menacé par des islamistes locaux », écrivait Samuel Paty dans un mail à ses collègues, le 11 octobre. « Il y a eu de trop lourds dysfonctionnements », estime Me Virginie Le Roy, avocate de la famille. Les proches du professeur disent qu'un éloignement ou une protection policière auraient dû être mis en place (une compétence du ministère de l'intérieur) et que les services de l'éducation nationale auraient dû envoyer au collège une « équipe mobile de sécurité » (en charge d'intervenir lors de tensions) au lieu d'un référent laïcité.

« À deux reprises, la principale du collège a demandé l'activation de l'équipe de sécurité. Mais personne n'a bougé », dénonce Virginie Le Roy. Le contexte était pourtant explosif : Charlie Hebdo avait republié en septembre des caricatures de Mohammed à l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015, ce qui avait entraîné de nouvelles menaces d'attentat. Malgré ces éléments, la « dimension sécuritaire » des incidents n'a pas été prise en compte, dénonce la famille. « Dès le 9 octobre, le renseignement territorial (RT) envoie un mail à l'éducation nationale dans lequel il a déjà identifié trois des personnes aujourd'hui mises en examen pour complicité, avec des liens de leurs publications sur les réseaux sociaux. Mais ceux-ci n'ont pas été exploités », regrette l'avocate.

Dans une note du 12 octobre, le RT rappelle le déroulement des faits et conclut à un apaisement des tensions. La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), cheffe de file en matière de terrorisme, est l'une des destinataires de cette note. A-t-elle alors entrepris des démarches ? La famille veut savoir. En mars 2022, elle a envoyé deux courriers, aux ministères de l'intérieur et de l'éducation, dont elle déplore qu'ils soient restés sans réponse.

Contacté par La Croix, le ministère de l'éducation assure de sa « pleine collaboration » : « Le 25 mars, nous avons reçu de la part de l'avocate de la famille une lettre de 40 pages. Nous avons prévenu que nous ne serions pas en mesure de répondre dans le délai demandé, soit huit jours. Mais nous coopérerons avec les services de la justice comme nous l'avons

toujours fait. » Fin 2020, un rapport d'inspection estimait que « les dispositions (avaient) été prises avec réactivité » et que « personne ne pouvait pressentir une issue tragique ».

Interrogé sur BFMTV jeudi 7 avril, le ministre de l'intérieur a dit « comprendre » cette quête de vérité, mais a balayé toute accusation de dysfonctionnements : « L'État n'a rien à cacher. Nous n'avions pas les moyens de repérer le passage à l'acte de ce terroriste que nous ne connaissions pas, qui ne donnait aucun signe d'en vouloir à Samuel Paty. » Et d'insister : « Celui qui a tué Samuel Paty, c'est l'islamisme radical. » Jeudi après-midi, la plainte de la famille était toujours en cours d'analyse par le parquet de Paris, selon nos informations.

L'enquête judiciaire se poursuit

Le terroriste âgé de 18 ans qui a assassiné Samuel Paty a été tué par la police quelques minutes après, le 16 octobre 2020. Plusieurs individus sont dans le viseur de la justice dans le cadre de l'information judiciaire, toujours en cours. Au moins 15 personnes sont mises en examen. Parmi elles, Brahim C., le parent d'élève à l'origine d'une vidéo vindicative. Sa fille accusait Samuel Paty d'islamophobie, alors même qu'elle n'avait pas assisté au cours qu'elle dénonçait. Le militant islamiste Abdelhakim Sefrioui, lui aussi auteur d'une vidéo qualifiant le professeur de « voyou », a été mis en examen. Six collégiens font également l'objet d'une enquête. Plusieurs sont soupçonnés d'avoir aidé l'assaillant à identifier le professeur à la sortie de l'établissement, en échange d'argent. Il s'agit de déterminer s'ils connaissaient les intentions du terroriste. L'enquête pourrait être clôturée d'ici à la fin de l'année, en vue d'un procès qui serait organisé à huis clos, puisque des personnes mineures au moment des faits sont impliquées.

## ***Escroquerie aux emplois aidés : Théo Luhaka et ses frères condamnés***

Le plus jeune des trois frères, Théo Luhaka, devenu un symbole des violences policières à la suite d'une interpellation en 2017, a été condamné ce jeudi à douze mois de prison avec sursis dans le cadre d'une affaire de détournement de subventions de contrats aidés fictifs. Ses deux frères ont écopé de peines plus lourdes.

Le parquet avait souligné « l'ingéniosité du système » qui avait conduit au détournement de près d'un million d'euros de subventions publiques destinées à financer des contrats aidés en faveur de jeunes en difficulté. Au cœur de l'affaire, les trois frères Luhaka, qui comparaissaient en février dernier avec trois autres prévenus, avaient quant à eux plaidé des « erreurs », des « fautes » et de « mauvaises décisions ». Ce jeudi, le tribunal de Bobigny les a tous les trois condamnés.

Théodore Luhaka, 27 ans, le plus jeune de la fratrie, qui incarne aux yeux du grand public un symbole des violences policières, a écopé de douze mois avec sursis et cinq années d'interdiction de gérer. Depuis sa violente interpellation en février 2017, à Aulnay-sous-Bois, le jeune homme souffre d'une infirmité permanente. Une terrible affaire dans laquelle trois policiers sont renvoyés devant la cour d'assises pour violences volontaires.

### Des salariés imaginaires

Son aîné, Mickaël, 38 ans, était poursuivi pour avoir mis sur pied les structures juridiques dans le secteur du football et de la médiation de rue, afin de toucher les subventions aux emplois aidés. Mais les salariés concernés n'existaient pas ou ne travaillaient qu'à temps partiel. Il a été condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, ainsi qu'une interdiction de gérer pendant dix ans. Sa peine de prison ferme sera aménagée en surveillance sous bracelet électronique.

« J'ai voulu aider », s'était défendu Mickaël à l'audience de février, son avocate mettant d'ailleurs en avant un projet « social ». Le troisième frère, Grégory, 31 ans, a été condamné à deux ans et demi de prison dont un an et demi avec sursis. Deux autres prévenus ont en revanche été relaxés.

919 435 euros «qui auraient dû se retrouver dans la poche de jeunes en difficulté»

Me Antoine Vey, l'avocat de Théo et de Grégory, avait réfuté tout enrichissement personnel et tout train de vie « très confortable », comme l'ont estimé les enquêteurs. « Ils vivent extrêmement modestement, à des années-lumière du portrait qui justifierait qu'on les condamne à des années d'emprisonnement, avait-il plaidé. On n'a pas affaire à des escrocs guidés par l'appât du gain. Est-ce qu'ils ont compris le cadre juridique des contrats aidés ? Je ne le pense pas. »

Une défense à laquelle n'a pas été sensible le tribunal qui a relevé l'importance du montant concerné. Une somme de 919 435,56 euros qui « aurait dû se retrouver dans la poche de jeunes en difficulté, à titre de salaire », a commenté le tribunal, en rendant sa décision.

Les parties concernées vont-elles faire appel ? Trop tôt pour le savoir. « Je n'ai pas de réaction à ce stade parce que je veux prendre connaissance des termes du jugement avant de décider de ce qu'on va faire, a simplement réagi Me Antoine Vey. On va l'analyser, on va voir les motifs, on va en discuter avec nos clients et on verra quelle suite il y a à donner. »

LE PARISIEN

08.04.2022

Par Bérangère Lepetit

### ***Kolibri, la première appli gratuite pour prévenir le harcèlement à l'école***

Une application destinée à la fois aux enfants et aux parents qui détecte les «signaux faibles» du harcèlement et provoque les discussions: c'est l'outil créé par l'association Marion la main tendue, disponible à partir de ce vendredi.

Certes, votre jeune adolescent passe déjà sa vie sur son téléphone. Mais à l'heure où son portable est devenu son moyen de communication privilégié (les enfants reçoivent en moyenne leur premier smartphone à 9 ans), pourquoi ne pas en profiter pour en faire un véritable outil ? L'association Marion la main tendue, qui lutte contre le harcèlement scolaire, lance ce vendredi une application qui pourrait avoir un impact sur le bien-être de votre enfant dans son établissement scolaire.

Kolibri, tel est le nom de cet outil disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store et qui est à télécharger conjointement sur les mobiles des enfants, des parents et de tout adulte de confiance avec lequel souhaiterait communiquer votre progéniture (grands-parents, nounou, belle-mère ou beau-père). Sorte d'interface entre les grands et les petits, Kolibri permettra aux témoins ou victimes de harcèlement de signaler une scène à laquelle ils viennent d'assister ou lancer un SOS.

Météo des émotions

Mieux, l'enfant pourra au jour le jour, lui qui a parfois du mal à se confier et verbaliser sa souffrance, inscrire sa « météo des émotions ». En clair, à travers des émoticônes et un code couleur associé, il communiquera son humeur du jour aux adultes connectés. « Ce sera une boîte à outils. Par exemple, si votre enfant, tous les jeudis à 10 heures, alors qu'il est à la piscine avec son école, communique son mal-être, il pourrait être utile pour vous de savoir avec qui il se rend à son cours de natation. À vous de lui poser la question, par exemple le soir », avise Salem Tirane, directeur de l'association agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

« Trop souvent, l'enfant se tait, par peur ou par honte, et dans beaucoup de familles, on a parfois ni l'occasion ni le temps de demander à son enfant comment il va réellement avant qu'il parte en classe. Cette application permet indirectement de lui poser la question. Il parlera plus facilement avec une émoticône qu'en face-à-face », renchérit Nora Fraisse, fondatrice de l'association et elle-même mère d'une jeune adolescente, Marion, qui s'est donné la mort à 13 ans, en 2013, après avoir été victime de harcèlement scolaire.

Un accès direct aux numéros d'urgence

Élaboré avec la participation d'enfants et d'adolescents victimes et témoins de moqueries, brimades ou humiliations répétées, Kolibri, matérialisé par un petit oiseau rose, contient un accès direct aux numéros d'urgence. L'appli permet aussi de s'informer sur le harcèlement, fléau grandissant qui toucherait un enfant sur dix du CE2 au CM2.

Cette application est lancée dans le sillage de l'application 3018. Cette dernière, créée en février par le ministère de l'Éducation nationale et dont le nom reprend le numéro d'urgence contre le cyberharcèlement, permet d'adresser une capture d'écran, ou de « discuter » sur un tchat pour signaler les situations à risque sur Internet, notamment dans le milieu scolaire.

Ces signalements sont ensuite transmis aux réseaux sociaux pour qu'ils suppriment les contenus mis en cause ou, pour les cas les plus graves, à la plate-forme Pharos (le portail officiel de signalements de contenus illicites sur Internet) . Elle est « complémentaire », explique-t-on à l'association Marion la main tendue, car elle agit en « palliatif » quand Kolibri, elle, s'occupe plutôt de prévention.

## ***Crise dans l'Éducation nationale : les occupations d'écoles se multiplient dans le Val-de-Marne***

Une école occupée ce jeudi matin à L'Haÿ-les-Roses, une autre la veille à Vitry, une vingtaine à Villejuif ces deux dernières semaines... Pacifiques mais déterminés, de plus en plus de parents d'élèves choisissent ce mode d'action pour réclamer, notamment, des remplacements de professeurs.

À chaque jour son occupation d'école ? Vingt-quatre heures après l'occupation du bureau de la directrice de la maternelle Paul-Langevin de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui s'est soldée par une intervention d'agents du commissariat local, jusqu'à près d'une quinzaine de parents d'élèves, essentiellement des mamans, ont investi une bonne heure ce jeudi matin le groupe scolaire du Jardin Parisien, à L'Haÿ-les-Roses, un établissement classé en REP (réseau d'éducation prioritaire).

Si ces parents ont eux aussi opté pour ce mode d'action de plus en plus employé dans le Val-de-Marne, c'est pour réclamer un remplacement pérenne de professeur pour l'une des classes de grande section de l'école maternelle. Un remplacement qui se fait attendre depuis plusieurs mois : « La situation dure depuis le 20 janvier », indique Éléonore, l'une de ces mamans mobilisées. « Les parents sont à bout, pointe-t-elle, quelques minutes après la fin de cette courte occupation. Un policier est venu, de manière très pacifique, mais on était déjà en train de partir. »

« Jusqu'à huit enseignants absents sur treize »

Pour ces familles, les espoirs déçus et les heures d'enseignement perdues s'accumulent. « Pendant plusieurs semaines, on a dénombré ici jusqu'à huit enseignants absents sur treize », indique Linda Gad, représentante des parents d'élèves FCPE du groupe scolaire.

Qu'une personne vienne effectuer ce remplacement tant attendu en maternelle, Sarah n'y croit plus : « On devait avoir un remplacement la semaine dernière, finalement la personne était malade, après on nous a dit que ce serait bon pour lundi, on n'a eu personne, et là rebelote, le remplacement qui devait être assuré aujourd'hui ne le sera pas », souffle cette maman. Échaudée, elle ne s'enthousiasme guère à l'annonce, faite par l'inspection académique durant l'occupation, d'un remplacement sur du long terme à partir de lundi.

Quelle que soit la suite, le mal est déjà fait : « Les enfants ont perdu le rythme, mais aussi le sens du contact avec les autres élèves », confie Niamé, parent d'élève élue FCPE, alors que sur la grille de l'école apparaît la liste des profs absents ce jour-là, au nombre de trois. « Beaucoup d'enfants ont décroché, pour eux l'école ne veut plus rien dire. » Ici, six parents n'amènent plus leur enfant à l'école.

« L'année scolaire est morte, c'est fini »

Ce n'est pas le choix fait par Brehima. Après sa nuit de travail, ce papa dépose chaque matin son fils à l'école avec une idée en tête : « L'année scolaire est morte, c'est fini, on ne pourra plus rattraper le retard accumulé », estime ce parent désabusé, dont l'enfant vient gonfler chaque jour les rangs d'une autre classe de maternelle.

Le brassage entre élèves étant de nouveau autorisé depuis près d'un mois, les effectifs de certaines classes explosent. Les enseignants essaient de ne pas faire de même. « Pour la première fois, je me demande si je ne vais pas arrêter là », confie une institutrice. Une autre apporte également son soutien aux parents en lutte, d'ici comme ailleurs. « J'échange avec des collègues d'autres régions, explique-t-elle. La situation est compliquée partout. »

25 écoles occupées à Villejuif, où la suite se prépare

Elle est tendue pas si loin de L'Haÿ-les-Roses. À Villejuif, depuis un peu plus de deux semaines et jusqu'à aujourd'hui, « vingt-cinq écoles ont été occupées, au moins une et jusqu'à trois écoles par jour, avec souvent plusieurs dizaines de parents mobilisés, précise Amandine Bugnicourt, la présidente de l'association de parents d'élèves de l'école maternelle Joliot-Curie. On n'a jamais eu la police. »

Une mobilisation forte donc, mais qui n'a pour l'heure rien donné de concret en termes de moyens. Décision a donc été prise de continuer le combat, en l'élargissant. Comme le 18 mars, les rues vont résonner de slogans ce vendredi après-midi. Cette fois-ci, des cortèges partiront de toutes les écoles de Villejuif, pour un rassemblement devant l'hôtel de ville à 17h15, préalable à une nouvelle manifestation jusqu'aux locaux de l'Inspection de l'Éducation nationale.

« Des parents et des enseignants venus notamment de Vitry, Gentilly, Arcueil et Ivry vont nous rejoindre, se félicite Amandine Bugnicourt, peu surprise par cette effervescence. Ça explose de partout dans le département et ce n'est pas près de s'arrêter. » Selon des sources locales, les occupations d'établissements scolaires devraient continuer et pourraient toucher jusqu'aux collèges du département..

# ELECTIONS

LE PARISIEN

07.04.2022

Par Félix d'Orso

## ***Présidentielle : les professions de foi des candidats seront-elles distribuées dans les temps ?***

De nombreux électeurs indécis attendent de recevoir la propagande électorale pour fixer leur choix sur un candidat, mais à trois jours du scrutin, certains s'inquiètent de ne toujours pas les trouver dans leur boîte aux lettres.

Où sont les prospectus des candidats ? Près de la moitié des Français inscrits sur les listes électorales n'avaient pas reçu les douze programmes mercredi, selon un communiqué commun du ministère de l'Intérieur et de la Poste. Sur Twitter, certains internautes qui comptaient sur les feuilles de papier pour faire leur choix ne cachent pas leur frustration.

C'est le cas de Louissette, 27 ans, dont la boîte aux lettres est toujours vide ce jeudi. « J'ai eu l'impression que la campagne s'est faite autour de piques sur les réseaux sociaux, de micro-événements, plus qu'autour d'idées et ces papiers, aussi ringards qu'ils puissent paraître, restent un peu la dernière façon de pouvoir comparer les programmes des candidats », estime cette Parisienne.

Marie-Claire Provost, 56 ans, assistante maternelle à Chambly (Oise), a reçu son pli contenant les précieux programmes mercredi. « J'ai à peine eu le temps d'en lire deux », regrette-t-elle. « C'est toujours mieux que de les recevoir entre les deux tours, comme cela a été le cas pour moi lors des régionales l'année dernière ».

Officiellement, la Poste, qui remplace cette année le prestataire privé Adrexo à l'origine du couac des régionales, peut les distribuer jusqu'à samedi, veille du premier tour. Mais cette électrice indécise, dont le cœur balance entre Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan, aurait aimé avoir plus de temps pour se décider. « J'ai l'habitude de surligner au Stabilo les propositions qui m'intéressent », confie-t-elle.

« Un devoir de l'État »

Après des complications dans la distribution des programmes aux régionales et aux municipales il y a deux ans, le gouvernement a cette fois pris les devants en publiant les professions de foi, en version numérique et audio, sur le site de la Commission nationale de contrôle de la campagne électorale (CNCCEP).

Une solution pour combattre l'abstention galopante depuis plusieurs années mais qui laisse de côté un certain nombre de personnes âgées n'ayant pas accès à Internet selon Michel Lanternier, président de la Société Saint-Vincent de Paul. « On ne peut pas simplement dire à une personne de 85 ou 90 ans de s'asseoir devant un ordinateur et d'écouter les programmes », estime-t-il.

L'association a récemment organisé une campagne de sensibilisation visant à lutter contre l'abstention des personnes âgées isolées en les aidant à comprendre comment effectuer une

procuration à un officier de police. « On parle énormément de l'abstention chez les jeunes mais lors de la dernière présidentielle, près de 31 % des électeurs qui se sont abstenus étaient des plus de 80 ans », rappelle Michel Tavernier qui considère que « l'État a pour devoir de s'assurer que les citoyens sont correctement informés des programmes des candidats ».

Or, selon un rapport du Sénat publié l'an dernier, près de 40 % des Français inscrits sur les listes électorales, n'avaient reçu aucune propagande au second tour des régionales. À l'approche du scrutin, l'inquiétude monte d'autant plus que plusieurs préavis de grève ont été déposés localement ou au niveau national par plusieurs syndicats de la Poste.

Ces feuilles de papier revêtent pourtant une importance particulière aux yeux de Gildas Priol, 35 ans, habitant dans le Finistère qui les a trouvées ce matin dans sa boîte aux lettres. « Elles arrivent directement dans votre résidence, dans votre vie privée, ce qui est une bonne chose car d'une part cela rappelle aux gens isolés qu'il y a une élection qui se prépare et d'autre part, cela provoque débats et réflexions au sein des foyers », explique ce salarié. Lui non plus n'a « pas de candidat arrêté » même s'il sait à peu près pour quelle famille politique il penche.

La Poste s'est cependant montrée rassurante mercredi, affirmant que les 26 millions de plis restants étaient « en cours d'acheminement ». Une annonce qui devrait rassurer les électeurs encore hésitants. Selon une enquête Ipsos pour Le Monde, 37 % des citoyens inscrits sur les listes électorales et sûrs de se rendre aux urnes ne savaient toujours pas pour qui voter le 28 mars.

08.04.2022

Par Olivier Beaumont, Pauline Théveniaud, Marcelo Wesfreid, Henri Vernet, Vincent Vérier, Frédéric Mouchon et David Doukhan

## ***Emmanuel Macron face à nos lecteurs : «Marine Le Pen ment aux gens»***

Face aux lecteurs du Parisien - Aujourd'hui en France, le candidat Emmanuel Macron attaque la candidate du RN, qu'il accuse d'avoir un «programme social mensonger». Et il précise son propre projet sur les questions de pouvoir d'achat, d'éducation et de santé.

Il est arrivé dans nos locaux sous haute escorte, dans une salle en rez-de-jardin à l'abri des snipers, mais bien décidé à répondre à toutes les questions des lecteurs du Parisien - Aujourd'hui en France. « Je vais essayer d'être sincère tout du long ! » leur promet Emmanuel Macron au moment d'entamer cet entretien où aucun thème n'a été éludé : du pouvoir d'achat à la crise en Ukraine, en passant par l'embarrassante affaire McKinsey et le sujet sensible de la GPA.

Pendant deux heures, ce jeudi 7 avril, les échanges ont parfois été vifs, le candidat n'a pas toujours convaincu son auditoire. Alors, il laisse tomber la veste et se retrousse les manches. « Ah, on passe aux choses sérieuses », sourit Jocelyne, percevant bien que Macron veut en découdre. À trois jours du premier tour de la présidentielle, il sait que le combat sera ardu. Alors, il cible plus que jamais sa principale adversaire : Marine Le Pen.

« Les fondamentaux (de Marine Le Pen) n'ont pas changé : c'est un programme raciste, qui vise à cliver la société et d'une grande brutalité. »

Emmanuel Macron

Justine. Aujourd'hui, les sondages tablent sur un second tour entre vous et Marine Le Pen. Pourquoi voter pour vous alors qu'elle semble avoir un programme social plus développé et que les classes populaires sont plutôt prêtes à voter pour elle que pour vous...

EMMANUEL MACRON. Je pense que Marine Le Pen a un programme social mensonger, parce qu'elle ne le finance pas. Elle a le programme qui met le plus en danger les petits épargnants et les petites retraites. Quand elle dit : je vais augmenter les retraites et dormez braves gens, ce n'est pas vrai. Elle ment aux gens, car elle ne le fera pas. Quand elle propose de baisser la TVA partout et de bloquer les prix sans que l'on sache comment elle compte y parvenir, elle ment aux gens. Car si elle prend cette mesure, elle nous met dans le rouge. Ce qui est vrai, c'est que le débat a complètement banalisé le discours de Marine Le Pen parce qu'elle a eu un formidable directeur de campagne qui a été encore plus outrancier qu'elle : monsieur Zemmour. Et donc, comme il y a eu les pires horreurs qui ont été dites depuis six mois, on s'est dit Marine Le Pen, ce n'est pas si grave. Mais ses fondamentaux n'ont pas changé : c'est un programme raciste, qui vise à cliver la société et d'une grande brutalité. Il y a une stratégie très claire de dissimulation de ce qui est brutal dans ce programme. Le programme social de Madame Le Pen, c'est un programme de fausse monnaie. C'est un programme de sortie de l'Europe, même si elle ne le dit plus clairement.

C'est-à-dire ?

Elle dit qu'elle ne paiera plus les cotisations de l'Europe. Vous connaissez, vous, un club où l'on continue à vous accepter quand vous ne payez plus les cotisations ? Moi, je n'ai jamais pris les Françaises et les Français pour des imbéciles. Je n'ai jamais menti. Honnêtement, pour être élu, il vaut mieux dire qu'on ne veut pas repousser la retraite à 65 ans. Il vaut mieux donner du sucre que du sel ! Mais, moi, je crois que mon programme est beaucoup plus social que celui de Madame Le Pen, car son programme est créateur de chômage massivement, car il fera fuir les investisseurs internationaux et, parce qu'il ne tient pas budgétairement, ça ne fonctionnera pas longtemps.

Avec les lecteurs du Parisien, ce jeudi 7 avril au siège du journal.

Justine. Vous refusez de débattre, n'est-ce pas antidémocratique ?

Je suis le président qui a le plus débattu au cours de son mandat, j'ai fait des grands débats à gogo. Le premier tour, ce n'est pas un affrontement. Ce sont des candidats qui présentent leurs projets. Puis, après, c'est le débat et, là, il y a la castagne.

Pourquoi ne citez-vous quasiment jamais vos adversaires ? N'est-ce pas une forme de mépris ?

Ce n'est pas du tout du mépris. Au contraire, c'est plutôt malin de ma part. Quand on cite les autres, on leur fait de la pub, c'est ça la vérité ! Je ne vais pas prendre de mon temps de parole pour taper sur les autres, ça ne m'intéresse pas. Il y a cinq ans, c'était pareil, je ne parlais jamais de mes adversaires. Et ça marche beaucoup mieux. Les autres font une énorme erreur.

«Il y a cinq ans, c'était pareil, je ne parlais jamais de mes adversaires. Et ça marche beaucoup mieux.»

Hervé. Les colères de la société sont de plus en plus fortes, les gens vont de moins en moins voter. Ne craignez-vous pas un quinquennat dans la rue ?

C'est trop tôt pour le dire. Il y a une fatigue démocratique. Mais je ne crois pas qu'il y ait de la fatalité. Là, je constate qu'il n'y a jamais eu autant de procurations de faites. Je vois bien les manifestations, les pétitions en ligne, les grandes marches se multiplier, mais si on veut changer le monde, c'est en changeant les gouvernants. Allez voter, ça permet de faire changer les choses.

Kevin. Même quand on vote blanc ?

Voter blanc, c'est mieux que de ne pas voter. Mais le problème, à mes yeux, c'est quand même que monsieur « vote Blanc » n'apporte pas beaucoup de solutions. C'est ça la réalité. C'est trop facile de dire je vais défiler et, le jour où il faut aller voter, je ne suis pas capable de choisir un candidat, alors je vote blanc. Le vote blanc, c'est l'agrégation des contres et des sceptiques. Après, si on voit qu'il y a beaucoup de votes blancs dans ce scrutin, je crois qu'il faudra poser le débat pour savoir si on doit le reconnaître. À un moment, il faudra porter le débat. Comme celui du vote obligatoire, même si je ne suis pas forcément d'accord.

Jocelyne. J'ai voté pour vous en 2017, en tant qu'homme de gauche. Mais il s'avère que vous menez plutôt une politique de droite et j'ai un peu l'impression d'avoir été trahie. Aujourd'hui, je ne sais pas encore pour qui je vais voter dimanche car je suis déboussolée. Vous vous situez où précisément ?

On pourrait dire que mon projet est centriste. Ça m'importe peu. Beaucoup se réfèrent au gaullisme. Le général de Gaulle disait que la France a besoin de la gauche, parce que c'est le mouvement, le progrès, et de la droite, parce qu'il faut aussi de l'ordre. J'assume totalement cela.

« Tant que les prix flambent, il faut continuer à protéger les Français. »

Emmanuel Macron

Jocelyne. Comment peut-on vivre avec un smic aujourd'hui alors que tous les prix flambent ?

Si les Français m'accordent de nouveau leur confiance, je veux maintenir le bouclier énergétique sur le gaz et l'électricité. Je veux également maintenir la ristourne de 18 centimes à la pompe. C'est une situation exceptionnelle, c'est la guerre. Tant que les prix flambent, il faut continuer à protéger les Français. Par ailleurs, je veux que, quand on verse de l'argent aux actionnaires, il y ait obligation pour l'entreprise de partager aussi ses richesses avec les salariés. Donc, d'avoir un mécanisme d'intéressement, ou de prime de pouvoir d'achat obligatoire, l'année où elle augmente ses dividendes. Pour les retraités, face à l'emballement des prix, je propose que l'indexation des pensions soit réalisée dès le 1er juillet et non pas d'attendre le 1er janvier.

Hervé. Certains de vos adversaires proposent une baisse de la TVA à 5,5 % sur l'énergie ou de bloquer les prix d'une centaine de produits de première nécessité. Qu'en pensez-vous ?

Baisser de 15 points la TVA est moins efficace que le bouclier tarifaire que nous avons mis en place sur l'électricité et sur le gaz, qui a permis d'empêcher une hausse de 30 points pour le chauffage. Pour l'essence, je n'y suis pas favorable, car c'est contradictoire par rapport à notre objectif d'être moins dépendant des énergies fossiles. Je l'assume. L'argent du contribuable est mieux utilisé à aider les ménages à se payer des véhicules moins polluants. C'est pour ça que je veux proposer une location de voiture propre à moins de 100 euros par mois grâce à des aides publiques. Pour le blocage des prix, je ne sais pas comment ça marche. Les prix ne sont pas administrés dans notre pays.

Justine. Votre mesure sur le RSA m'a choquée. Ma maman vit avec 800 euros par mois pour payer un appartement à Aix-en-Provence de 700 euros. J'ai dû partir à l'internat à 15 ans pour éviter qu'elle ait en plus un enfant à charge. Comment peut-on dire qu'avec le RSA, on profite du système ?

Bravo pour votre parcours, c'est l'une des forces de la République de pouvoir accompagner justement les jeunes des familles modestes qui veulent pouvoir faire des études. Certains disent de ne pas toucher au RSA, quand d'autres parlent d'assistantat et disent que les gens n'ont qu'à travailler et casser des pierres. Moi, je suis dans l'efficacité qui permet d'aller vers le plein-emploi. Aujourd'hui, il y a 60 % des gens qui touchent le RSA qui n'ont pas d'accompagnement. Je veux, sauf pour ceux qui sont totalement empêchés, qu'on leur propose une formation ou une activité d'insertion de 18 à 25 heures par semaine.

« Il n'y a qu'une seule façon d'ajuster (le système des retraites) : travailler plus longtemps. »

Emmanuel Macron

Nassera. Vous voulez reporter l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Pour moi, c'est de l'entreprise au cercueil !

Je suis attaché à ce qu'on appelle le système par répartition. Or, ce système, il dépend de l'équilibre entre les âges. Du bureau ou de l'usine au cercueil, c'était vrai dans les années 1970, quand il y avait une espérance de vie très différente de celle d'aujourd'hui.

Nassera. On vit plus vieux, mais pas toujours en bonne santé !

Si, l'espérance de vie en bonne santé aussi a augmenté ! L'âge légal de départ est à 62 ans, mais des millions de femmes et d'hommes travaillent jusqu'à 67 ans. Donc, le système est très hypocrite et ne permet plus de financer les retraites. La question, c'est : comment on l'ajuste ? En baissant les pensions ? Ce n'est pas juste. D'ailleurs, je monte la pension minimale à 1 100 euros.

«L'âge légal de départ est à 62 ans, mais des millions de femmes et d'hommes travaillent jusqu'à 67 ans. Donc, le système est très hypocrite et ne permet plus de financer les retraites».

«L'âge légal de départ est à 62 ans, mais des millions de femmes et d'hommes travaillent jusqu'à 67 ans. Donc, le système est très hypocrite et ne permet plus de financer les retraites». LP/Arnaud Journois

Nassera. Mille cent euros, je vous assure que ce n'est pas grand-chose... Quand vous avez travaillé 43 ans, c'est aberrant. Moi, je ne veux pas que ce soit ma retraite !

OK, mais aujourd'hui, c'est 990 euros. La deuxième manière d'ajuster, c'est d'augmenter les cotisations. Mais, dans ce cas, soit on baisse le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent, soit on augmente les charges des entreprises. Donc, il n'y a qu'une seule façon d'ajuster : travailler plus longtemps. Il faut le faire progressivement à raison de quelques mois chaque année. Il faut prendre en compte les carrières longues, les situations d'invalidité, la pénibilité des métiers.

« Il faut revaloriser le métier et bâtir un pacte avec les enseignants. »

Emmanuel Macron

Kevin. Dans l'Éducation nationale, on est en désarroi total. Là, on recrute des contractuels après cinq minutes d'entretien chez Pôle emploi, ça a été le cas dans mon école à Garges-lès-Gonesse. On met presque les élèves dans des situations de danger !

Il faut réinvestir sur la formation des professeurs. Je veux qu'on aille beaucoup plus loin.

Kevin. Mais il faut donner envie aux étudiants d'y aller ! Si vous leur proposez à bac + 5 d'être recruté à 1 700 euros, ils vont aller ailleurs et ils auront bien raison !

Mais j'ai envie de donner envie ! Il faut revaloriser le métier et bâtir un pacte avec les enseignants. Le ou la chef d'établissement doivent pouvoir choisir ou récuser des enseignants qui ne partagent pas du tout ce projet. À l'inverse, on doit donner plus de liberté aux enseignants d'aller dans des lieux où ils adhèrent.

« Il faut débureaucratiser à mort l'hôpital et revenir sur les lois qui ont donné le pouvoir à l'administration sur les soignants. »

Emmanuel Macron

Christine. Comment remotiver les professionnels de santé ?

Là aussi, c'est une question de rémunération et de sens. On a fait le fameux Ségur. On a fait la plus importante augmentation de notre histoire. Nous avons ainsi 2 millions de soignants qui ont eu une augmentation de 183 euros par mois minimum, certains jusqu'à 400 euros à l'hôpital. Nous avons réinvesti 19 milliards dans les bâtiments et l'équipement. Et, malgré cela, des gens sont partis ! Il faut débureaucratiser à mort l'hôpital et revenir sur les lois qui ont donné le pouvoir à l'administration sur les soignants.

Christine. Pendant le Covid, les soignants travaillaient sans les administratifs et cela fonctionnait mieux !

Ce n'est pas vrai. Ils ont été forcés de travailler ensemble. Les directeurs et directrices d'hôpitaux sont des gens formidables. Pendant la crise, ils n'ont pas dormi, ont bossé jour et nuit. Ils étaient main dans la main avec les soignants. On a fait sauter les verrous. Quand il manquait un matériel, on ne mettait pas trois mois pour avoir l'autorisation du pôle, puis de la direction. Ce qui démotive, c'est le sentiment de ne pas pouvoir décider par soi-même, de recruter. Les Français savent mieux faire que les circulaires. C'est aussi pour cela qu'il faut déconcentrer le pouvoir.

Jocelyne. Concernant la situation dans les Ehpad, je trouve incroyable qu'il ait fallu qu'un livre paraisse pour que l'État s'empare du sujet. Tout le monde savait, monsieur Macron ! Il suffisait d'aller visiter des anciens dans les Ehpad... Est-ce que l'État n'a pas manqué de vigilance ?

Ce n'est pas vrai qu'on a attendu ça. On a créé la cinquième branche pour l'autonomie, on a créé 20 000 postes d'infirmiers et d'aides-soignants en Ehpad, et on a revalorisé les métiers. Il y a eu un début de réponse. Ce n'est pas vrai que l'on n'a rien fait. Comme vous, j'ai été scandalisé. Donc, on voit bien qu'il faut renforcer les contrôles. Ensuite, il faut aider les gens à adapter leur logement, développer les logements intermédiaires adaptés, et dans les Ehpad, il faut 50 000 infirmiers et aides-soignants en plus. On fera une grande réforme de l'autonomie.

«Quand j'ai dit cela (Emmerder les non-vaccinés) devant les lecteurs de ce journal, ça n'a choqué personne dans la salle. J'étais même le plus modéré de la bande !»

«Quand j'ai dit cela (Emmerder les non-vaccinés) devant les lecteurs de ce journal, ça n'a choqué personne dans la salle. J'étais même le plus modéré de la bande !» LP/Arnaud Journois

Nassera. Vous avez aussi dit que vous « emmerdez les non-vaccinés ». Le regrettez-vous ?

Mais quand j'ai dit cela devant les lecteurs de ce journal, ça n'a choqué personne dans la salle. J'étais même le plus modéré de la bande ! Il y avait deux lectrices qui me disaient qu'il ne fallait pas soigner ceux qui arrivent à l'hôpital et qui ne sont pas vaccinés. Le problème, c'est que nous sommes dans une société qui décontextualise tout.

Christine. Je peux vous dire que ça a emmerdé les soignants. Vous avez opposé les gens...

J'assume d'avoir mis des contraintes pour protéger les Français.

« Je suis fier d'avoir porté la PMA pour toutes. C'est une avancée. La GPA, c'est très différent (...). On diviserait la société française, de manière grave et profonde. »

Emmanuel Macron

Kevin. Je me sens exclu de la République en tant que futur papa qui attend une GPA au Canada. Pourquoi ne pas lancer un débat national pour une GPA éthique, altruiste, sans rémunération financière ?

Je suis fier d'avoir porté la PMA pour toutes. C'est une avancée. La GPA, c'est très différent. C'est une femme qui va donner son corps pendant neuf mois. Si on est honnête, c'est assez rarement une liberté. J'ai rarement vu une femme qui a les moyens, qui peut faire autrement, donner son corps pendant neuf mois, ce n'est pas vrai. À 99 % dans le monde, les GPA sont rémunérées. Après, on reconnaît les enfants nés sous GPA à l'étranger, on a facilité les procédures...

Kevin. Mais ce sont des procédures très coûteuses, notamment avec les frais d'avocat...

La vérité, c'est que j'assume. On a vu les divisions quand il y a eu le mariage pour tous, que j'ai défendu et que j'assume. J'ai vu aussi les attaques quand il y a eu la PMA pour tous. Je pense qu'on est à un moment où il faut stabiliser les choses. On diviserait la société française, de manière grave et profonde, si j'ouvrais les choses dans ce sens.

« (Sur l'écologie et la biodiversité), je réfute le terme d'inaction. »

Emmanuel Macron

Kevin. Que pensez-vous du dernier bilan alarmant du Giec alors qu'en parallèle l'État a été condamné sous votre quinquennat pour inaction climatique ?

Aujourd'hui, on est tous en retard sur les engagements que l'on a pris lors des accords de Paris. Mais la France a doublé son taux de réduction des gaz à effet de serre durant mon quinquennat. Donc, je réfute le terme d'inaction. J'ai payé pour tous les copains avant et toutes les collectivités locales qui devaient mettre en place des zones à faible émission (interdites aux voitures les plus anciennes pour réduire la pollution). Mais c'est vrai qu'il faut aller beaucoup plus vite. Il y a d'un côté un modèle qui dit que la neutralité carbone n'est pas faisable. Naïveté ou cynisme ? Je ne sais pas, mais en tout cas, c'est de l'irresponsabilité écologique. De l'autre, un modèle prône la décroissance, porté par l'extrême gauche et les Verts. Moi, je crois à un modèle d'écologie de solutions et de progrès. J'investis dans la décarbonation de notre économie comme une bête. J'ai le seul projet qui permet de sortir des énergies fossiles, le seul. Et donc le seul projet qui permet de sortir de la dépendance russe. Ceux qui vous disent, on sort du nucléaire et on ne fera que du renouvelable vous mentent. A contrario, ne faire que du nucléaire ne marcherait pas davantage.

«Ce n'est pas parce qu'on aime les chats, qu'on fait des photos avec les animaux, que l'on défend leur cause. Je vois aussi les stratégies et le cynisme sur le sujet».

Jocelyne. Malgré le fait que vous ayez adopté votre chien à la SPA et que vous ayez dit devant nous que vous travaillez comme une bête, je vous sens peu sensible à la cause animale. On dit même de vous que vous êtes l'ami des chasseurs !

Ce n'est pas parce qu'on aime les chats, qu'on fait des photos avec les animaux, que l'on défend leur cause. Je vois aussi les stratégies et le cynisme sur le sujet. On a régulé l'utilisation des animaux dans les cirques et les delphinariums, on a mis fin au broyage des poussins et à la castration des jeunes porcs. Quant aux chasseurs, je précise que je ne le suis pas moi-même. Mais ils sont des acteurs importants de la ruralité et de la protection de la biodiversité. Les chasseurs aiment les bêtes.

Jocelyne. Ah oui ?

C'est quelqu'un qui vit avec son chien ou ses chiens et quelqu'un qui aime la ruralité. Je suis contre un monde où on va interdire la chasse le week-end et durant les vacances car ce serait un monde de néoruraux. Il faut concilier les usages. On a besoin de nos chasseurs.

Jocelyne. Je vous sens encore trop bienveillant à l'égard des chasseurs et je vous remercie si vous êtes réélu de penser un petit plus aux gens comme moi...

J'essaie d'avoir de la bienveillance à l'égard de tout le monde. Mais quand on parle d'écologie, qu'il s'agisse des agriculteurs, des éleveurs, du monde industriel, il faut qu'on sorte de la confrontation.

« Le débat sur McKinsey est un énorme mensonge et une énorme manipulation. Ce ne sont pas des copains qu'on embauche ! »

Emmanuel Macron

Christine. Je suis profondément choquée par les millions qu'ont coûtés à l'État les conseils de la société McKinsey — outre qu'ils ne payent pas leurs impôts en France — on a l'impression de jeunes élites qui sortent des meilleures écoles et qui donnent des conseils alors qu'ils ne connaissent pas le réel...

Il faudrait recréer des centaines de milliers de postes de fonctionnaires pour assurer ces tâches. Dans un pays qui a le plus de fonctionnaires par habitant en Europe ! McKinsey c'est un « pouillème » de ce fameux milliard (de factures aux cabinets) ! Et à 75 % ce chiffre concerne des prestations informatiques pour le Covid et pour la cybersécurité. Le débat sur McKinsey est un énorme mensonge et une énorme manipulation. Ce ne sont pas des copains qu'on embauche !

Si vous êtes réélu vous continuerez à faire appel à des prestataires ?

Je suis pragmatique, j'ai une règle : à chaque fois qu'il y a des fonctionnaires qui savent faire le boulot, je suis défavorable aux prestataires extérieurs. À chaque fois que les compétences ne sont pas dans l'État, nous y ferons appel.

« Ce rôle de dialogue avec le président russe est ingrat, je passe des heures à discuter. Le cynisme est au rendez-vous de chaque discussion, ce n'est jamais une partie de plaisir... Mais c'est mon devoir. »

Emmanuel Macron

Hervé. Vous êtes régulièrement au téléphone avec Vladimir Poutine, il ne respecte pas grand-chose. On est en droit de se poser la question des résultats. Faut-il continuer à discuter avec lui ?

La France depuis le début n'a aucune naïveté ni complaisance envers le président Poutine. Moi, je n'ai jamais été complaisant. Ça n'a pas toujours été le cas de Mme Le Pen, qui est dépendante financièrement de Monsieur Poutine et de son régime, qui a toujours été complaisante avec lui. Mais c'est mon devoir de parler avec lui, nous en avons besoin. Je ne cesserai pas de le faire, c'est ce qui nous permet d'être des acteurs de la négociation. En parlant avec lui et avec le président Zelensky, nous pouvons aider à la négociation. À un moment donné, il y aura un cessez-le-feu et il faudra bâtir la paix. Elle ne pourra pas se faire sans garant, la France a vocation à être l'un de ces garants. À chaque fois que je lui parle, je sollicite le président Zelensky, à chaque fois, il m'a demandé de lui parler. Il en a besoin parce que lui ne peut pas parler à Poutine. Je le fais à chaque fois sur l'humanitaire, car cela

permet de clarifier les choses. Quand la France propose une opération humanitaire à Marioupol et qu'il y a un refus explicite du président russe, au moins les choses sont claires. La vérité, c'est que le pouvoir russe choisit les gens qui sortent pour les amener en Russie. Ce n'est donc pas une opération humanitaire. La France, elle, propose un corridor, avec la Croix-Rouge internationale. La Russie le refuse : cela l'isole diplomatiquement. Ce rôle de dialogue avec le président russe est ingrat, je passe des heures à discuter. Le cynisme est au rendez-vous de chaque discussion, ce n'est jamais une partie de plaisir... Mais c'est mon devoir. Et même si je crois que d'ici la mi-mai il n'y aura pas de débouché, cela aura été utile pour préparer la paix demain.

Le Premier ministre polonais compare cela à discuter avec Hitler ?

C'est honteux. Le Premier ministre polonais est un antisémite d'extrême droite, qui interdit les LGBT. Il est sous procédure européenne parce qu'il a arbitrairement limogé de nombreux juges. Il soutient Marine Le Pen qu'il a reçue à plusieurs reprises. Ne soyons pas naïfs, il veut aujourd'hui l'aider avant le scrutin !

Emmanuel Macron et les lecteurs du Parisien

De gauche à droite autour d'Emmanuel Macron : Christine, 47 ans, Paris, pharmacienne ; Kevin, 31 ans, Paris, professeur des écoles ; Hervé, 63 ans, Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), retraité, ancien chef d'entreprise ; Nassera, 60 ans, La Courneuve (Seine-Saint-Denis), agente spécialisée des écoles maternelles ; Jocelyne, 62 ans, Sevran (Seine-Saint-Denis), cadre ; Justine, 18 ans, Paris, étudiante

08.04.2022

Par Jannick Alimi

## ***Présidentielle : les indécis, enjeu crucial pour les candidats***

Alors que la campagne touche à sa fin, les électeurs qui ne sont pas encore sûrs de leur choix sont la cible des candidats qui cherchent à se qualifier pour le second tour.

Et si c'étaient eux les maîtres du jeu ? À trois jours du premier tour de l'élection présidentielle, les indécis, ceux qui ne savent pas encore pour qui voter, représenteraient près d'un tiers des électeurs inscrits se disant sûrs d'aller glisser un bulletin dans l'urne dimanche 10 avril. Même si, de l'avis des sondeurs, cette catégorie de la population reste difficile à évaluer avec certitude.

« En 2017, le pourcentage d'indécis peu de temps avant le premier tour était comparable, rappelle Benjamin Morel, maître de conférences en droit et sciences politiques, à Paris-Panthéon Assas. Mais cette élection porte deux spécificités. D'une part, les indécis sont plus tardifs et se renouvellent au fil de la campagne, ce qui veut dire que certains changent et peuvent encore changer leur choix. En outre, cette volatilité, traditionnellement sensible au sein d'un même propre camp, la gauche ou la droite, se constate aussi, désormais, d'un camp à l'autre. Ces électrons libres, notamment les jeunes, ne pourraient se déterminer qu'une fois dans l'isoloir. Cela pourrait créer quelques surprises. »

Des électrons libres qui votent davantage utile que par conviction

De ces surprises, les candidats, notamment ceux qui jouent leur présence au second tour, espèrent en tirer profit. Emmanuel Macron, toujours en tête dans les sondages mais dont les intentions de vote se tassent, cherche plus que jamais à dramatiser l'issue du premier tour en agitant la menace d'une élection dont pourrait sortir victorieuse Marine Le Pen. Sa stratégie ? Débaucher des électeurs d'Anne Hidalgo et de Yannick Jadot à gauche et ceux de Valérie Pécresse à droite. Jean-Luc Mélenchon, lui, répète « comprendre » les indécis et les exhorte à voter utile (ou efficace, selon ses termes) en sa faveur. « L'alternative, maintenant, c'est le bon, la brute et le méprisant, assène Alexis Corbière, un de ses lieutenants. Le bon, c'est Jean-Luc Mélenchon, la brute, c'est l'extrême droite, le méprisant, Emmanuel Macron. »

Ces indécis, Marine Le Pen aussi tente d'en faire son miel. Notamment en attirant à elle une frange des électeurs de Valérie Pécresse mais surtout d'Éric Zemmour. Mais la candidate RN n'hésite pas à jeter aussi ses filets à gauche. « Je pourrais très bien avoir des gens qui viennent par exemple de la gauche chevènementiste, c'est-à-dire d'une gauche souverainiste, d'une gauche qui défend la réindustrialisation », a-t-elle affirmé jeudi 7 avril sur RTL.

« Les indécis, par définition, votent plus utile et moins par conviction, analyse Benjamin Morel. Ils favorisent ainsi les dynamiques inscrites dans les sondages. Si pour le premier tour, l'enjeu est moindre pour Emmanuel Macron, car il apparaît, à tort ou à raison comme qualifié au soir du 10 avril, la dernière partie de la campagne est cruciale pour Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. Or, cette dernière dispose, à droite, d'une réserve de voix plus importante que celle de Mélenchon, à gauche. »

Par Nicolas Berrod et Ronan Tésorière

## **«Je me déciderai dans l'isoloir» : ces électeurs de gauche qui n'arrivent pas à faire leur choix pour la présidentielle**

A trois jours du premier tour de la présidentielle, jamais l'électorat de gauche n'aura paru autant perdu. Alors que les derniers sondages n'évoquent qu'une seule possibilité au second tour en la personne de Jean-Luc Mélenchon, ce dernier est loin de faire le plein de voix.

« Je me sens complètement paumé. Parti comme c'est parti, je prendrai ma décision au dernier moment. » Benjamin, quadragénaire parisien, n'est pas le seul à faire ce constat au sein de l'électorat traditionnel de gauche. D'après notre dernier sondage Ipsos-Sopra Steria, près de 30 % des électeurs certains d'aller voter au premier tour de la présidentielle, dimanche 10 avril, peuvent encore changer de favori. Au sein de l'électorat Jadot, cette part est même de 60 %. Leur souci ? La gauche ne part pas unie à la conquête de l'Élysée et les divergences se font plus criantes entre les différents candidats à l'approche du scrutin. Pour ses sympathisants, cet éparpillement occasionne une indécision inédite.

« La candidature Mélenchon me pose problème car je ne partage pas certains de ses points de vue radicaux », explique Benjamin, historiquement ancré à gauche dans ses choix de vote. Le leader Insoumis est, d'après les enquêtes d'intention de vote, le seul à pouvoir espérer se qualifier pour le second tour. « Dans ce contexte, la question du vote gâché est une vraie question. Je penche pour Yannick Jadot, mais je me dis qu'il peut porter un vrai espoir de recomposition après l'élection. Être le pilier autour duquel la gauche se repense », s'interroge ce père de deux ados.

Désemparé, il fait « le constat d'échec de la social-démocratie et de la social-écologie. » « C'est terrifiant de ne pas parvenir, dans le contexte environnemental, à mobiliser », constate-t-il amèrement. Une pierre dans le jardin du candidat d'EELV et d'Anne Hidalgo, figure de proue du PS, au bord de la noyade à 2 % des intentions de vote.

« Rien n'a permis d'éclaircir la situation »

Dorian, 25 ans, ne votera lui non plus ni Mélenchon ni Hidalgo. A priori, cet ancien militant socialiste, désormais salarié associatif dans les Hauts-de-France, glissera un bulletin Jadot ou Roussel dans l'urne. Mais les semaines passent, et il reste indécis. « Rien n'a permis d'éclaircir la situation. Et vu la qualité du débat, je ne vois vraiment pas ce qui pourrait me faire basculer d'un côté ou de l'autre », développe-t-il, la voix remplie de dépit. Autour de lui, bon nombre de proches sont confrontés au même dilemme.

« Je suis complètement perdue. Pour la première fois, j'irai voter sans conviction aucune », confie également Olivia, mère de famille de Malakoff (Hauts-de-Seine) qui a toujours voté socialiste. « J'ai l'impression que l'histoire se répète. Les médias comme les responsables politiques n'ont tiré aucune leçon du scrutin de 2017 », s'émeut-elle, accusant les chaînes de télévision et journaux d'avoir fait la promotion d'Éric Zemmour. « Ça a participé à encore plus à banaliser Marine Le Pen », juge-t-elle.

Martin, médecin à Dijon, penche finalement vers un vote Mélenchon. Mais « à reculons », grince-t-il, en raison de positions pro-Poutine passées. « S'il ressort une digression verbale

sur l'Ukraine ou ses positions anti-atlantistes, je voterai Roussel », poursuit celui qui déplore que le Parti socialiste ait « fait le choix d'une femme clivante, Anne Hidalgo ».

« Mélenchon ? J'y réfléchis. Hidalgo ou Jadot n'ont aucune chance d'être au second tour. J'aimerais bien qu'il y ait un vrai débat sur les questions sociales dans l'entre-deux-tours, même si ces positions sur Poutine me repoussent. C'est le seul candidat qui se détache à gauche », estime Olivia. « La campagne a été indigente en tous points », poursuit-elle fataliste, confiant qu'elle aura sûrement « un réflexe républicain » en cas d'affrontement Macron-Le Pen au second tour.

« Personne ne me représente »

Faire « barrage à l'extrême droite » est aussi l'ambition de Selma, face à la montée en puissance des candidatures Le Pen et Zemmour. « Mais je ne trouve pas de candidat convaincant. C'est la cata ! Personne ne me représente », tonne la travailleuse sociale.

Elle non plus n'adhère pas au discours du candidat de la France insoumise. « Je verrai dimanche. Je me déciderai dans l'isoloir », pense même cette psychologue de profession.

Benjamin est lui aussi déstabilisé pour le second tour car il ne croit plus aux promesses de Macron adressées aux électeurs de gauche, après un quinquennat qu'il juge « très à droite ». « On dit souvent que pour beaucoup d'électeurs, tout se décide dans l'isoloir. Cela n'aura jamais été aussi vrai que cette année », appuie Dorian, notre ex-militant socialiste. Qui conclut, las : « Si j'étais de droite, je pense que je serais tout autant perdu. »

## ***Présidentielle : pour la première fois, plus de 13 000 détenus inscrits pour voter en prison***

Seulement 2 % de la population carcérale avait voté lors de la présidentielle de 2017, mais la possibilité du vote par correspondance n'existait pas.

C'est une petite révolution pénitentiaire. Plus de 13 000 détenus sont inscrits pour voter à l'élection présidentielle au sein même des prisons, une première pour ce type de scrutin, selon le ministère de la Justice. Selon les chiffres communiqués par la Chancellerie, 13 672 personnes détenues - sur un total de plus de 70 000 prisonniers au 1er mars - ont opté pour ce vote par correspondance dans la prison, avant l'élection.

Les opérations de vote sont organisées toute la semaine jusqu'à samedi dans certains des 188 établissements pénitentiaires français. Les bulletins de vote seront ensuite acheminés au ministère de la Justice, dans le 1er arrondissement de Paris, où ils seront dépouillés dans ce bureau unique. Le vote par correspondance sous pli fermé, selon le même dispositif, avait été expérimenté pour la première fois à l'occasion des élections européennes en mai 2019.

Lors de ce scrutin, 5 184 prisonniers avaient été admis à voter par correspondance, soit 10 % de la population carcérale éligible à l'époque, et 4 413 avaient effectivement voté. L'année suivante, pour les municipales de mars 2020, les détenus n'avaient pas pu voter en prison, l'administration pénitentiaire invoquant alors des « difficultés organisationnelles » en raison du caractère local du scrutin.

Le vote par correspondance en prison avait été pérennisé à l'occasion des départementales et régionales de 2021. Les suffrages des personnes détenues ont été intégrés à la commune chef-lieu de leur lieu d'incarcération. Une loi avait par ailleurs rendu systématique l'inscription sur les listes électorales à l'entrée en détention. En 2021, 5 895 détenus étaient inscrits sur une liste électorale. Ils étaient 3 607 un an plus tôt.

2 % de la population carcérale avait voté lors de la présidentielle de 2017

Quelque 4 000 personnes détenues avaient voté aux élections régionales et départementales au sein de leurs établissements pénitentiaires. Avant que ce vote par correspondance ne soit introduit, seules deux possibilités s'offraient aux détenus pour exercer leur droit : obtenir une permission de sortie pour se rendre aux urnes ou trouver un mandataire inscrit dans la même commune.

Ces deux modalités, permises depuis 1994, sont très difficiles à mettre en œuvre et ne se sont jamais traduites par des taux importants de participation. Environ 2 % de la population carcérale a ainsi voté lors de la présidentielle de 2017. Des détenus continuent d'opter pour ces deux modalités : 768 personnes incarcérées ont demandé à voter via une procuration et 1 314 ont fait une demande de permission de sortie pour les élections des 10 et 24 avril.

Pour les élections législatives en juin prochain, le vote par correspondance sera décentralisé. Les bulletins seront acheminés par le chef d'établissement dans la commune chef-lieu du département de l'établissement le jour du scrutin afin d'y être dépouillés.

## LIBERATION

08.04.2022

par **Eléonore Disdero**

### ***A Rouen, Anne Hidalgo finit sa campagne au marché et dans les choux***

Les candidats jettent ce vendredi leurs dernières forces dans la bataille en ce dernier jour de campagne électorale avant que ne s'ouvre la période dite de réserve à minuit et ce jusqu'à dimanche.

La candidate du Parti socialiste clôture ses déplacements de campagne ce jeudi en Normandie. L'occasion pour elle de rappeler les points saillants de son programme.

«Vous nous apportez l'éclaircie!» C'est au détour d'un rayon de soleil que les commerçants du marché de Sotteville-lès-Rouen, fief normand acquis au Parti socialiste depuis 1989, accueillent chaleureusement Anne Hidalgo. «Continuez comme ça, vous êtes sur la bonne voie», encourage un maraîcher. La candidate plafonne pourtant à 2% dans les sondages, à trois jours du premier tour de l'élection présidentielle. Malgré les sourires de la socialiste et des «je suis très heureuse d'être ici» réitérés, l'ambiance est plutôt à la morosité. Les allées sont quasi-vides, le vent souffle fort et les jeunes militants manquent à l'appel. Heureusement pour la candidate, les commerçants font diversion. «On est des gentils, nous», rigole un détaillant, promettant implicitement de ne pas la brusquer.

«Il faudrait que les gentils qui aiment la paix sachent s'organiser comme ceux qui font la guerre», extrapole l'intéressée. «Mais les gentils ne semblent pas savoir s'organiser», poursuit-elle. Un bon résumé de sa campagne ? On ne sait pas ce que pense vraiment Anne Hidalgo ce jeudi matin. Mais sa tête haute, son front fier et son discours digne laissent croire que le crash annoncé du Parti socialiste ne semble guère l'atteindre. «Ma campagne ? Ah, super, vraiment!» s'exclame-t-elle avec des accents de sincérité. «Je suis allée partout en France, j'ai vu les Français et les Françaises qui bossent, qui essaient de trouver des solutions, qui sont solidaires. La partie de France qu'il faut mettre en lumière !»

«L'outrage et la fureur»

Dans une allusion à peine cachée à ses rivaux de droite et d'extrême droite, Anne Hidalgo n'oublie pas de s'indigner. «Le débat médiatique n'a plus rien à voir avec ce qu'il aurait dû être : chercher des solutions pour mieux vivre ensemble. Malheureusement, on a surtout entendu l'outrage et la fureur.» Pouvoir d'achat, santé, écologie et démocratie, voilà les vraies préoccupations des Français, affirme l'édile parisienne, reléguant les sujets de sécurité et d'immigration à des «vociférations de haine», réservées à la droite extrême et à l'extrême droite. «Ouvrez les fenêtres, regardez, il y a le soleil», tente-t-elle encore dans une comparaison politico-météorologique plutôt hasardeuse.

Cahin-caha, la balade continue entre les étals de choux, échalotes et poireaux. A qui veut bien l'entendre, la maire de Paris tient toujours la même petite chanson entêtante : «Votez librement!» Taclant au passage son meilleur ennemi, Jean-Luc Mélenchon, qui caracole à 16% des intentions de vote. Selon elle, l'insoumis «prône quasiment la sortie de l'Europe» et, une fois élu, «il remettra en question l'aide apportée à l'Ukraine». Alors attention à ne pas voter sous la «pression» des réseaux sociaux et des sondages, rappelle Anne Hidalgo. Le vote utile ? C'est d'accord s'il «correspond à vos idées, à vos projets».

## «Terre de courage»

Sautant sur l'occasion de parler avec deux lycéens qui passaient par là, Anne Hidalgo ne manque pas de rappeler son programme en matière d'éducation. «Il faut plus de moyens pour l'école, des profs mieux payés, une pédagogie plus ouverte. Je veux que vous, lycéens, vous soyez mieux accompagnés dans vos choix pour l'avenir.» Et, mesure phare du volet jeunesse de son programme, la mise en place du vote à 16 ans. Ce qui semble ravir les intéressés.

Au terme de la déambulation, une dizaine de militants attendent leur favorite au détour d'une allée. Banderoles, écharpes, tracts et affiches, le petit groupe porte haut les couleurs de la candidate PS. Celle-ci se prête au jeu des selfies, lorsqu'une femme l'interrompt : «Habla espanol ?» «Hablo muy bien» («Parlez-vous espagnol ?» «Oui, très bien»), répond l'édile, manifestement ravie d'esquisser quelques mots dans sa langue maternelle et de rappeler ses origines issues de l'immigration. Mais pas le temps de s'attarder, il faut filer à Rouen. Si la socialiste a choisi la cité normande et ses alentours pour son dernier déplacement de campagne, c'est parce que c'est sur cette «terre de courage» que tout a commencé. En septembre, elle annonçait sa candidature dans la ville dirigée par Nicolas Mayer-Rossignol, encore présent à ses côtés ce jeudi. Dans les rues de la vieille ville, même topo, il faut serrer des mains et expliquer pourquoi son programme «est le plus réaliste de tous». Arrivée devant la célèbre cathédrale de Rouen, Anne Hidalgo sourit une dernière fois. «La boucle est bouclée.»

## ***Présidentielle : Jean-Luc Mélenchon croit toujours au second tour***

Le candidat Insoumis, qui parle depuis plusieurs semaines d'un «trou de souris» pour être dans les deux premiers au soir du premier ce dimanche 10 avril, espère avoir convaincu les électeurs indécis de voter pour lui.

Jean-Luc Mélenchon, candidat pour la troisième fois à la présidentielle, le sait bien : si le trou de souris devient de plus en plus confortable, l'accession au second tour n'est pas acquise. Mais à trois jours de la première manche du scrutin, l'Insoumis veut encore croire à une dynamique. Ce, même si dans notre baromètre quotidien, réalisé par Ipsos-Sopra Steria pour Le Parisien-Aujourd'hui en France et France info, le député des Bouches-du-Rhône se tasse d'un demi-point pour être à 16,5 % des intentions de vote (mais il n'était qu'à 12 % le 12 mars dernier). « Un match retour Macron-Le Pen n'aura pas lieu, ne cesse de clamer Jean-Luc Mélenchon. Nous sentons notre destin au bout de nos doigts. »

Le candidat insoumis confirme son ancrage à la troisième place, derrière Emmanuel Macron et Marine Le Pen, une prouesse qu'il n'avait pas réalisée en 2017, puisqu'il avait terminé, au soir du premier tour, quatrième, derrière le candidat LREM et la candidate du RN mais aussi François Fillon, le porte-drapeau des LR. Cette fois-ci, sauf coup de théâtre de dernière heure, le risque pour Jean-Luc Mélenchon de se faire rattraper par celui et celle qui émarginent, désormais, à la quatrième place dans notre sondage, paraît improbable. Une avance de 8 points le sépare, en effet, d'Éric Zemmour et de Valérie Pécresse.

Mais la pente qu'il doit encore gravir pour se hisser à la deuxième marche du podium s'annonce raide. Marine Le Pen, loin de s'essouffler, gagne du terrain et se rapproche, de jour en jour, d'Emmanuel Macron. Et devance Mélenchon de 6,5 points. Côté Insoumis, on ne sous-estime pas l'ampleur du défi. « La trajectoire Mélenchon, c'est un verre qui se remplit mais qui n'est pas encore plein », reconnaît un élu de son camp. « Le match est jouable, estime, cependant, Manuel Bompard, directeur de campagne. Il faut convaincre que l'hypothèse Jean-Luc Mélenchon est possible voire probable. »

Les Insoumis ont décidé de taper fort sur Le Pen et Macron

Pour mobiliser voire élargir son électorat, le candidat comme son équipe ont redoublé d'énergie cette semaine. Et le vote « utile » — ou « efficace » comme préfère le qualifier Jean-Luc Mélenchon — commence à se faire ressentir chez certains militants inquiets de ne pas voir la gauche représentée au second tour. Ce jeudi, 70 militants issus de Génération.s, le mouvement créé par Benoît Hamon, ont ainsi appelé à voter pour lui, avant de se faire suspendre par leur parti qui soutient la candidature de Yannick Jadot. Meeting en hologrammes dans douze villes du pays, en début de semaine, porte à porte, interventions sur les réseaux sociaux et les plateaux télé et radio, réunions publiques — au moins une dans chaque département — animées par les lieutenants de Jean-Luc Mélenchon... Une fin de campagne à bride abattue qui aurait entraîné quelque fatigue chez le candidat septuagénaire. Ce que démentent fermement ses troupes.

Les Insoumis ont aussi décidé de taper fort. En ciblant évidemment Emmanuel Macron. « Ce n'est pas un ruissellement qu'il y a eu, c'est un aspirateur », ironise Jean-Luc Mélenchon qui promet « la fin de la monarchie présidentielle, portée à des sommets caricaturaux par M. Macron. » Mais, en bon stratège, c'est d'abord Marine Le Pen, qui le devance au premier tour, que l'Insoumis étrille. « Cela mène à quoi de vouloir apporter cette femme au pouvoir, interroge-t-il. Tout ce qu'elle propose est teinté d'un mépris de classe. »

« Jean-Luc Mélenchon est le candidat de la gauche et la gauche est le seul moyen d'éviter l'extrême droite », appuie Manuel Bompard. La preuve que les Insoumis y croient : en plus de l'organisation d'une nouvelle grande marche, le stade Charléty, à Paris, a d'ores et déjà été réservé pour le dimanche 17 avril. Un stade cher à Ségolène Royal, c'est là que celle qui estime aujourd'hui que le « vote utile à gauche c'est Mélenchon » avait tenu son meeting d'entre deux tours.

## ***Présidentielle : ce que proposent les candidats pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités***

Certains prétendants à l'Élysée, comme Marine Le Pen, proposent de réindexer les pensions sur l'évolution des prix tandis qu'Emmanuel Macron promet un coup de pouce à hauteur de l'inflation cet été s'il est réélu.

Le retour de l'indexation des pensions sur l'inflation, c'est LA mesure attendue de pied ferme par les 16,7 millions de retraités en France. En témoignent les nombreux messages que nous recevons à la rédaction du Parisien. D'ordinaire très sensibles aux questions de pouvoir d'achat au moment de glisser leur bulletin dans l'urne, les seniors le sont d'autant plus à l'occasion de cette élection présidentielle. Car l'inflation (autrement dit la hausse des prix) a bondi en mars de 4,5 %. Du jamais-vu depuis décembre 1985. Et avec une pension moyenne autour de 1 503 euros brut mensuels, la crainte pour les retraités de voir leur niveau de vie piquer du nez est grande.

Invoquant des économies, les gouvernements de droite et gauche confondus (mais aussi les gestionnaires des caisses de retraite complémentaire) se sont tous arrangés depuis une dizaine d'années pour que les pensions ne suivent plus strictement l'inflation, comme c'est pourtant prévu par le Code de la Sécurité sociale... Comment ? Soit en les sous-indexant (l'augmentation annuelle étant ajustée bien en dessous du niveau de l'inflation), via les lois de financement de la Sécurité sociale votées chaque année ou dans le cadre des négociations. Soit en reportant de plusieurs mois les revalorisations. À chaque décalage de date, ce sont des économies à la clé car il n'y a pas de rattrapage sur les mois séparant l'ancienne date de la nouvelle. Et si les pensions gonflent chaque année, le décrochage par rapport à l'évolution du coût de la vie est enclenché depuis 2010 et menace de devenir structurel, comme le démontre un document parlementaire.

Macron promet une revalorisation exceptionnelle des pensions

Que proposent les candidats, alors que la plupart des programmes ont été confectionnés avant la flambée des prix et la guerre en Ukraine ? Le candidat Macron, qui comme président a poursuivi ce serrage de vis pendant cinq ans, vient de décider de corriger le tir. « Nous indexerons sur l'inflation les pensions de retraite de nos aînés dès cet été » a-t-il déclaré mercredi 6 avril au soir sur TF 1, tout en laissant néanmoins entendre qu'elles étaient « indexées au 1er janvier ».

Ce qui n'a pas été le cas... La revalorisation des pensions de base a été sous-indexée et revalorisée de 1,1 %, alors que l'inflation sur un an frôlait déjà les 3 % en moyenne annuelle. Qu'a-t-il voulu dire ? Parle-t-il de réindexation, autrement dit de s'en tenir désormais à la règle ? Ou d'un simple coup de pouce de circonstance, dans la foulée de l'augmentation mécanique du smic prévu le 1er mai pour tenir compte de la hausse des prix ?

Bruno Lemaire s'est chargé de clarifier la pensée du président-candidat ce jeudi 7 avril sur France Info. Il s'agira d'une revalorisation exceptionnelle « à hauteur de l'inflation », soit autour de 4,5 %. Le ministre de l'Économie a néanmoins justifié la nécessité de ne pas « se contenter » de cette décision « d'urgence », convaincu, dit-il, « qu'il faudra ouvrir une réflexion plus globale ». Selon l'entourage d'Emmanuel Macron, cette mesure sera inscrite en tête de l'ordre du jour du nouveau parlement et « représentera pour une retraite de 1 400 euros de l'ordre de 60 euros de plus pour le retraité ».

Le niveau des petites retraites relevé à 1 100, voire 2 000 euros

Et les autres ? Valérie Pécresse (LR), qui a elle aussi dû étoffer son programme, propose dans les 100 premiers jours de son mandat « de faire l'indexation automatique sur l'inflation dès que l'inflation est supérieure à 2 % ». Marine Le Pen (RN) et Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) proposent aussi dans leur programme de réindexer les pensions de retraite sur la hausse des prix. Jean Lassalle parle, lui, de garantir le « maintien absolu du pouvoir d'achat des retraités face à l'inflation », sans être plus précis. Quant à Jean-Luc Mélenchon, il souhaite également une revalorisation automatique, mais en fonction de l'évolution des salaires. Seul candidat à pointer la CSG, qui grève le montant de toutes les pensions, Fabien Roussel (PCF) annonce vouloir la supprimer progressivement.

Dans leurs programmes, les candidats ciblent aussi la revalorisation des petites pensions en cas de carrière complète. Avec Emmanuel Macron (LREM), la pension minimale serait portée à 1 100 euros, 1 200 euros par mois pour Fabien Roussel (PCF) ou Anne Hidalgo (PS), le smic net (environ 1 269 euros par mois) avance Valérie Pécresse (LR), 1 400 euros pour Jean-Luc Mélenchon (LFI), 2 000 euros net minimums pour Nathalie Arthaud (LO). Éric Zemmour (Reconquête) sort 600 euros de plus pour les retraites inférieures à 1 300 euros.

Pour le minimum vieillesse (réservé aux personnes n'ayant pas suffisamment travaillé), Marine Le Pen (RN) et Anne Hidalgo (PS) promettent encore 1 000 euros. Yannick Jadot (EELV) garantit lui qu'« aucune personne âgée ne vivra sous le seuil de pauvreté ». Philippe Poutou (NPA), au-delà de préconiser la retraite à 60 ans, ne propose rien pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

## ***Les propositions des candidats à la présidentielle en matière de décentralisation***

À la veille du premier tour de l'élection, dimanche 10 avril, passage en revue des propositions des candidats à la fonction suprême en matière de relations entre l'État et les collectivités, de décentralisation et de différenciation.

Candidats, quelles sont vos propositions pour les territoires ? À trois jours de la présidentielle, Acteurs publics passe en revue les programmes des prétendants à l'Élysée sur les questions touchant à l'organisation des pouvoirs locaux. Des propositions qu'ils ont développées dans les interviews qu'ils nous ont accordées, mais également lors de leurs auditions respectives par les associations d'élus locaux. L'ordre de mention des candidats est conforme à celui établi par le Conseil constitutionnel.

Nathalie Arthaud. Lors de son audition par Territoires unis (AMF, ADF, Régions de France), le 15 mars, la candidate de Lutte ouvrière a notamment dénoncé le "mépris" de l'État pour les collectivités locales. Un mépris similaire à ses yeux à celui dont sont victimes les "travailleurs", le camp qu'elle dit représenter. La baisse des ressources des collectivités est notamment dans son viseur : "Comme les travailleurs de première ligne et les premiers de corvée, après la crise épidémique, vous avez eu votre lot de grands mots et d'hommages pour avoir tenu les services publics debout, a affirmé Nathalie Arthaud lors de son audition par les élus locaux. Mais derrière les hommages, il y a la réalité de la diminution des moyens." Des moyens que la candidate veut renforcer si elle est élue, tout en promettant d'organiser les services publics "par le bas".

Fabien Roussel. Le candidat du Parti communiste français ne porte pas dans son cœur le principe de différenciation territoriale. "Si nous partageons l'idée d'une mise en valeur des spécificités de telle ou telle collectivité, l'objectif n'est pas de mettre en exergue les différences, a-t-il souligné dans nos colonnes. Ce qui prime, c'est l'impératif d'égalité et l'idée même de différenciation, qui pousse à une lutte fratricide entre collectivités, pour capter les moyens financiers si limités, s'y oppose." Fabien Roussel propose ensuite une "nouvelle étape de décentralisation" en accroissant "les prérogatives des collectivités" ainsi qu'un lot de promesses diverses : le rétablissement de la clause de compétence générale des régions et départements, la révision de la carte des régions, l'abrogation des lois Maptam et NOTRe... Il promet aussi de "réaffirmer" l'organisation de la République "à partir de nos 35 000 communes et de nos 101 départements" : "Ces instances sont en effet une richesse essentielle et il sera mis fin à la volonté des pouvoirs précédents de les subordonner à des métropoles et à des superrégions." En cas d'élection, il planifie la réunion d'"assises de la démocratie territoriale" pour "aller vers une nouvelle architecture territoriale". Et ce, précise-t-il, "tout en assurant l'unicité des règles et lois qui régissent la République et les services publics".

Emmanuel Macron. Dans l'interview qu'il vient de nous accorder, le Président-candidat promet de faire de la proximité la "boussole de notre action publique" s'il est reconduit pour un second mandat. Alors que la loi 3DS (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Simplification) n'a pas été le "nouvel acte de décentralisation" qu'il avait initialement promis, Emmanuel Macron s'engage aujourd'hui à porter la mise en œuvre du droit à la différenciation. Il met aussi l'accent sur "la capacité à décider au plus proche du terrain". À ce propos, il souhaite "rapprocher les grandes régions des bassins de vie" ainsi que le département et la région "pour une plus grande simplicité et territorialisation de nos politiques publiques". En cas de réélection, Emmanuel Macron promet également d'accorder

“une plus grande confiance” aux communes et aux intercommunalités avec “plus de missions et plus de moyens”, notamment en matière de logement. Dans une lettre qu’il a récemment adressée aux maires, le Président-candidat leur promettait aussi une “organisation à la carte” (avec une possibilité de suppression d’échelons et de modification de périmètre) ou encore une sanctuarisation des dotations. Un effort de 10 milliards d’euros d’économies sera toutefois demandé aux collectivités si le Président sortant est réélu.

Jean Lassalle. Défenseur de la France rurale, le candidat du mouvement Résistons ! entend abroger les lois Maptam et NOTRe. “Tout est devenu loin aujourd’hui, les grandes régions sont inutiles, l’immensité technocratique ne peut changer quoi que ce soit”, a-t-il souligné lors de son audition par Territoires unis. Tout en promettant de “retrouver une intercommunalité à taille humaine”, Jean Lassalle propose surtout de donner aux maires la possibilité de s’organiser “comme ils l’entendent”. Il propose en outre de renforcer l’autonomie financière et fiscale des communes. À ce propos, il entend “reconstruire une politique territoriale” et prélever “3 milliards d’euros par an sur la contribution de la France au budget européen” pour les redistribuer aux communes.

Marine Le Pen. Favorable à la différenciation (“pourvu que la cohésion nationale n’en souffre pas”), la candidate du Rassemblement national entend “redonner une plus grande liberté” aux communes et leur permettre de s’organiser “comme elles l’entendent à chaque fois que ce sera possible”. “J’ai toujours affirmé mon attachement aux communes, cellules de base de notre démocratie, et j’ai donc formulé des réserves sur la politique de renforcement autoritaire des intercommunalités, souligne-t-elle dans nos colonnes. Je crois donc nécessaire, d’abord, de geler la situation en ce domaine.” Concernant les autres échelons, Marine Le Pen propose de “remodeler” le découpage “insensé” des régions mis en place en 2016. Elle estime aussi nécessaire de “s’interroger sur la pertinence du cadre départemental actuel”. Mais, poursuit la candidate RN, “je ne crois cependant pas utile de bouleverser encore une fois et trop rapidement notre organisation territoriale”. Si elle accède à la fonction suprême, elle promet ainsi une réflexion “au long cours, en vue d’aboutir à une solution autant que possible consensuelle en vue d’une mise en œuvre à l’occasion des élections territoriales de 2028”. Autre piste avancée par Marine Le Pen : la recentralisation de certaines compétences, dont les transports. “Les impératifs d’un meilleur aménagement du territoire le nécessiteront”, explique-t-elle.

Éric Zemmour. Le candidat de Reconquête ! compte tout d’abord “remédier” aux inégalités territoriales. “Depuis trente ans, au nom d’une prétendue équité dévoyée, on a rompu l’égalité entre les territoires, affirme-t-il dans nos colonnes. Par exemple, les banlieues de grandes métropoles sont depuis longtemps arrosées par de l’argent public et bénéficient d’un traitement bien plus généreux que les habitants des zones périurbaines et rurales.” Sur le plan de l’organisation territoriale, Éric Zemmour compte réaffirmer le rôle “premier” de la commune, “cellule de base de la démocratie vidée de sa substance par les réformes successives”. Comment ? En “redistribuant à leur profit certaines des compétences des intercommunalités, des départements et des régions” et en “stopnant définitivement” le transfert obligatoire de compétences vers les échelons intercommunaux. En cas d’élection, il promet aussi de s’attaquer à l’échelon régional : “J’aspire à réduire le rôle des mégarégions, désincarnées, sans légitimité historique, politique et culturelle.” “Éloignées des citoyens, elles sont l’apanage de grands féodaux déconnectés des réalités locales”, estime Éric Zemmour en promettant de rendre des compétences régionales aux départements.

Jean-Luc Mélenchon. Le candidat de La France insoumise propose lui aussi d’affirmer le rôle des communes, mais également celui des départements. “Nous mettrons fin à la superposition d’échelons technocratiques” (métropoles, intercommunalités géantes...) qui éloignent les citoyens des prises de décision”, dit-il dans nos colonnes. Jean-Luc Mélenchon promet notamment de “rendre leur liberté d’association” aux communes : “Leur coopération sous des formes souples et aux échelles adaptées à l’enjeu à traiter est essentielle.” Le candidat de La France insoumise s’oppose néanmoins à la différenciation territoriale. “Tous

les citoyens doivent être égaux, les règles doivent donc être les mêmes”, souligne-t-il, en promettant toutefois de “tenir compte des spécificités géographiques notamment”. Défenseur d’une VI<sup>e</sup> République et de la mise en place d’une assemblée constituante, Jean-Luc Mélenchon souhaite ainsi la convocation d’un “congrès général des territoires éloignés et insulaires pour définir les formules communes les plus adaptées à leurs situations particulières, avec comme boussoles le plein respect de la souveraineté populaire et l’objectif d’une égalité réelle”.

Anne Hidalgo. La candidate du Parti socialiste estime “indispensable” de clarifier davantage les compétences entre l’État et les collectivités. “On constate une déperdition d’énergie et d’efficacité dans les doublons qui peuvent exister entre les services déconcentrés ou les ministères d’un côté et les collectivités de l’autre, souligne-t-elle dans nos colonnes. Soit l’État fait, soit les collectivités font.” Dans le détail, Anne Hidalgo plaide notamment en faveur d’un recentrage de l’État sur ses fonctions régaliennes et pour une logique de décentralisation menée jusqu’à son terme : “Les compétences décentralisées doivent véritablement et totalement l’être et ne plus donner lieu à une intervention de l’État [...] nos collectivités savent faire, il faut leur faire confiance”, affirme la candidate du PS. Elle se déclare aussi favorable à “repenser” l’articulation des compétences entre les collectivités elles-mêmes “tout en garantissant un financement juste de ces dernières”. “D’une logique de concurrence entre territoires, nous devons évoluer vers une logique de coopération en développant des pactes territoriaux”, explique Anne Hidalgo. La candidate socialiste se prononce aussi en faveur de la différenciation. “Des situations différentes doivent pouvoir être traitées différemment”, souligne-t-elle, avant d’ajouter, en référence au principe d’égalité, que “cela ne signifie pas pour autant qu’il faille mettre en place une concurrence exacerbée entre territoires car cela ne répond jamais à l’intérêt général”.

Yannick Jadot. “Le paysage territorial n’a pas besoin d’un énième big bang, que ce soit sur la répartition des compétences ou les structures territoriales”, explique le candidat écologiste dans nos colonnes. À l’inverse, il propose un “approfondissement” de la décentralisation dans “une triple direction” : “plus de démocratie, plus de justice territoriale, plus d’écologie”. Pour Yannick Jadot, néanmoins, cela n’exclut pas que “certains choix soient faits” pour “renforcer le rôle et la place des collectivités” en particulier dans le domaine du logement, de l’énergie ou de la vie étudiante. Il promet aussi de “protéger” l’autonomie financière et fiscale des collectivités en dénonçant notamment les contrats financiers État-collectivités (les “contrats de Cahors”). S’il est élu, Yannick Jadot promet également d’appeler les élus locaux à adopter des “programmes d’investissement ambitieux” : “Nous souhaitons sceller un accord entre l’État et les territoires autour du financement d’un service public local de qualité, permettant la vision de long terme nécessaire aux choix d’investissement en faveur d’une transition écologique et solidaire.” Il souhaite aussi une “réforme globale” des ressources locales. La bonification de certaines dotations, ajoute-t-il, sera conditionnée au respect d’“engagements programmatiques (production d’énergies propres, construction de logements sobres et qualitatifs)”. Cela, précise Yannick Jadot, “représente un levier important pour orienter les comportements, faire évoluer les priorités et mobiliser l’ensemble des acteurs locaux en faveur de la transition énergétique”.

Valérie Pécresse. Après une crise sanitaire qui a, selon elle, “mis en évidence l’hypercentralisation et la bureaucratisation de notre État”, la candidate LR souhaite que “l’État lâche prise” et qu’il “délègue davantage de compétences concrètes pour la vie de nos concitoyens” aux collectivités. Si elle est élue, la présidente de la région Île-de-France promet ainsi dans nos colonnes un “choc de décentralisation”, “une loi très ambitieuse de refondation des libertés locales pour redonner confiance aux territoires et simplifier”. Valérie Pécresse avance plusieurs pistes en ce sens : la fin des doublons entre l’État et les collectivités mais aussi entre les collectivités elles-mêmes, l’instauration d’un pouvoir local de dérogation et d’adaptation des normes non réglementaires nationales, la consolidation de la commune “comme la seule collectivité à compétence générale avec davantage de liberté au sein des intercommunalités”, le renforcement de la région “dans le triptyque formation,

emploi et économie avec une entière compétence sur la politique de la formation professionnelle et un bloc cohérent de responsabilités en matière d'emploi sur son territoire". "Sur son territoire, la région doit aussi être l'autorité stratégique en matière de santé, par l'intermédiaire de l'agence régionale de santé", ajoute Valérie Péresse, qui promet aussi de leur transférer la politique d'orientation scolaire. Quant au département, celui-ci "doit être conforté comme collectivité de proximité en étant chef de file de l'accès aux services essentiels de proximité", explique la candidate LR. Et ce, notamment, en matière d'implantation des professionnels de santé. Elle propose aussi que les départements aient une tutelle "complète" sur "l'ensemble" du secteur médico-social, ainsi que sur la gestion de la médecine scolaire.

Philippe Poutou. Le candidat du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) se déclare en faveur d'une "véritable démocratie à l'échelle locale en mettant en place des structures de démocratie directe". "Le pouvoir est actuellement détenu par une élite issue de milieux sociaux favorisés", a-t-il souligné lors de son audition par Territoires unis. Dès lors, aux yeux de Philippe Poutou, ils mettent en place des politiques publiques "déconnectées". "Les collectivités et les mairies, malheureusement, ne jouent pas le rôle de contre-pouvoir qu'elles pourraient jouer", a-t-il ajouté lors de son audition.

Nicolas Dupont-Aignan. Le candidat de Debout la France ! se déclare hostile à la différenciation territoriale qui, selon lui, "n'apporte que confusion et injustice". Dans son programme, il promet notamment l'abrogation de la loi NOTRe de 2015 "pour rendre aux communes leurs compétences" mais aussi la suppression de l'échelon régional "pour revenir au duo département-commune". "Le couple département-commune est suffisant comme moyen de déploiement de l'action publique, souligne Nicolas Dupont-Aignan dans nos colonnes. Il y aurait lieu de supprimer l'échelon régional et de limiter les compétences des intercommunalités."

## ***Emmanuel Macron danse avec le flou***

Le président sortant refuse de mener campagne sur un programme détaillé et cohérent. Ce choix traduit une forme de néo-bonapartisme où le peuple doit lui faire aveuglément confiance. Mais c'est aussi une stratégie risquée.

Voilà quelques jours, Emmanuel Macron battait la campagne à Fouras, en Charente-Maritime, et déclarait avec force : « *Je pense qu'il faut continuer à dire la vérité des projets.* » Mais depuis cinq ans, le président-candidat est un véritable Janus. Une de ses faces proclame de beaux principes et de grandes résolutions et l'autre agit dans un sens entièrement opposé. Et il en va de même de cette campagne.

Car quelle est la « *vérité du projet* » d'Emmanuel Macron ? Même s'il n'a pas été reçu à l'École normale supérieure, le président de la République est assez instruit pour savoir que la « *vérité* », quelle que soit la conception qu'on en ait, n'est que le fruit d'un processus, d'une confrontation, d'une « *maïeutique* », disait Platon.

De ce point de vue, le projet macroniste évite donc soigneusement la vérité puisque le président sortant a refusé toute confrontation de son programme avec des programmes concurrents. La « *vérité du projet* » n'a donc qu'une forme pour lui : celle de son affirmation par le président.

Or une telle affirmation n'a pas de valeur réelle. En effet, pour être crédible et pour pouvoir être soumis à l'examen rationnel des électeurs, un programme doit pouvoir être contesté, critiqué, discuté. Ses points faibles et flous doivent pouvoir être mis en avant, ne serait-ce que pour conduire à des mises au point ou à des clarifications. La démocratie s'appuie sur cette dialectique. Elle permet de faire un choix éclairé.

Certes, on pourrait voir dans cette dérive une simple affirmation du présidentielisme déplorable dans lequel la Constitution de 1958 et sa révision de 2000 ont plongé le pays. Les partisans du président sortant s'appuient d'ailleurs sur les précédents. Mais, en réalité, le cas Macron va plus loin.

Car cette simple affirmation, pour être respectueuse de l'intelligence des citoyens, et donc de la démocratie, doit au moins s'appuyer sur un programme précis et construit. C'est sans doute imparfait, mais ce serait un minimum. Or le programme du président sortant n'a pas ces qualités.

Un programme qui cache ses ambitions et ses moyens

Dans cette campagne, le président a publié un programme largement impressionniste et qui tranche dans le contexte d'une élection présidentielle de 2022 où, globalement, beaucoup de candidats ont construit un programme détaillé, avec des propositions de chiffrage, des développements thématiques et des priorités. Depuis l'Élysée, rien de tel. La campagne s'est structurée autour de propositions générales portées par le président. Comme si, finalement, la forme importait plus que le fond.

Sur le plan économique, celui qui est censé être son « point fort », on ne peut ainsi qu'être frappé par la pauvreté des détails fournis. Lorsque l'on regarde de près ce programme, il apparaît dans un flou artistique complet.

Prenons la retraite à 65 ans, la grande proposition du président. Pourquoi ? La réponse est vague et moralisante : « *Il faut travailler davantage.* » Mais pourquoi faut-il travailler plus alors que le temps de travail n'a jamais cessé de décroître et que cette baisse a précisément porté la croissance ? La promesse du capitalisme de l'innovation, celle dont le candidat-président est prétendument le porteur derrière ces slogans favorables à la « science », n'est-elle pas précisément de produire davantage de valeur avec moins de travail ? Et puis, les chiffres du Conseil d'orientation des retraites ne disent-ils pas que cette augmentation de l'âge légal n'est pas financièrement justifiée ? Où sont ici la cohérence, le projet et l'ambition ? Où Emmanuel Macron veut-il en arriver ?

Prenons l'obligation de travailler ou de se former pour les bénéficiaires du RSA. Quelle sera la nature exacte de l'obligation ? Comment seront déterminées ces obligations ? Quelles seront les tâches exigées ? Le candidat est-il prêt à assumer de couper cette aide à ceux qui se soustrairaient à l'obligation ? Comment s'organisera concrètement cette obligation ? Où Emmanuel Macron veut-il en venir ?

Le programme économique d'Emmanuel Macron ressemble, en réalité, à un exercice de transposition de désirs sans précision des moyens utilisés, autrement dit de « *wishful thinking* ».

Prenons le fameux « *plein emploi* » que ce dernier promet. Il a certes daigné préciser sa pensée, dans un entretien récent, en fixant ce seuil à un taux de chômage de « 5-5,5 % », ce qui est fort contestable dans la mesure où, compte tenu de la précarité et du fractionnement croissant de l'emploi, le plein emploi est sans doute plus bas (aux États-Unis ou en Allemagne, on s'est rapproché des 3 %).

Mais comment parvenir à ce « *plein emploi* » ? Comme en 2017, Emmanuel Macron répond par les « *réformes* » et la « *croissance* ». Mais sur quoi se base-t-il pour faire un lien entre « *réforme* » et emplois ? Et de quelles réformes parle-t-il ? Il y a celle de l'assurance-chômage qui doit moduler les indemnités en fonction de la « *croissance* », mais comment met-on exactement en place un tel mécanisme ? Quel sera le critère ? Et quelle étude scientifique permet d'assurer que le chômage est volontaire, autrement dit que la répression contre les chômeurs en cas de forte croissance permettra d'augmenter l'emploi. Quelle société veut-il exactement construire avec de telles réformes ? La réponse est peut-être dans la création de « *France Travail* », structure centrale de surveillance des chômeurs, mais encore faudrait-il savoir concrètement ce qu'il en sera.

Le programme économique d'Emmanuel Macron ressemble, en réalité, à un exercice de transposition de désirs sans précision des moyens utilisés, autrement dit de *wishful thinking*, comme disent les anglophones. Les mécanismes sont effleurés, les détails sont oubliés et le chiffrage est inexistant. Le président s'est contenté de promettre le retour aux 3 % de déficit public sur le quinquennat et des « *économies* » de 20 milliards d'euros par an, portées à égalité par l'État et les collectivités locales.

Mais alors, dans quels domaines porteront ces économies ? Quel service public sera sacrifié, quel corps de fonctionnaires sera mis en coupe réglée, quelles dépenses des collectivités seront coupées concrètement, comment maintenir l'investissement public quand les pouvoirs locaux seront sous pression ? Toutes ces questions resteront sans réponse avant le premier tour.

Au reste, on peut aussi s'étonner de ne pas voir de perspective de croissance dans ce programme. Bien sûr, les projections sont fragiles et la situation est incertaine, mais Emmanuel Macron base tout son projet sur sa capacité à créer de la croissance. Pourquoi, alors, ne pas chiffrer ce « surplus » de croissance qu'il sera capable d'apporter ? Et, surtout, comment assurer concrètement qu'avec les 30 milliards d'euros d'investissement ce rythme de croissance permettra de tenir les engagements écologiques et même, compte tenu de l'urgence, de les dépasser ?

Un néo-bonapartisme de marketing

Le flou global de ce programme est complet. Il est d'autant plus frappant que le parti présidentiel se veut celui du « *camp de la raison* » pour paraphraser un mot du secrétaire d'État Clément Beaune, et qu'il fait le « *pari de la science* » comme l'a défendu le candidat lors de son seul meeting.

Mais s'inscrire dans la raison et la science, c'est précisément se soumettre à un jugement contradictoire et construire un projet dans cette démarche. Au lieu de quoi, ce flou qui s'ajoute à l'absence de débat ne dit rien d'autre que ceci : les détails seront précisés au moment où le président le décidera et dans les conditions qu'il aura fixées.

Ce que propose le président sortant est donc une forme de chèque en blanc : il faut lui faire confiance parce qu'il est le chef et que son bilan, forcément bon, montre qu'il fait toujours le bon choix. D'ailleurs, dans une interview fleuve accordée au *Figaro*, il parle beaucoup de lui, de sa personnalité, de son expérience : « *Les crises m'ont forgé, mon énergie est intacte.* » Comment un tel homme pourrait avoir besoin de rentrer dans les détails de son action future : l'avenir, c'est lui. Point.

Derrière l'arrogance et le flou, il y a évidemment la dissimulation des vrais objectifs : celui d'une politique de guerre sociale et de poursuite du subventionnement à grande échelle du secteur privé. Mais il y a aussi une conception du pouvoir et, plus largement, de la démocratie. Emmanuel Macron considère tout simplement que son programme, c'est lui. Tout détail est donc inutile, toute précision superficielle. Tout cela est parfaitement assumé. Dans le programme, on lit explicitement qu'il ne s'agit pas là d'un « *programme classique* » parce que « *ce qui compte avant tout, c'est la vision pour le pays, la projection sur le temps long* ».

Autrement dit : le président dessine quelques grandes lignes et, pour le reste, il saura prendre les bonnes décisions, quoi qu'il arrive. Le cœur du programme, c'est l'inafaillibilité présidentielle.

Si le programme est le président, la campagne doit se contenter de mettre en scène ce président.

Il y a là une forme évidente de néo-bonapartisme pour lequel le débat public contradictoire est inutile et l'élection une sorte de formalité pénible dont la seule fonction est de prouver l'adhésion du peuple à une figure charismatique. Il ne lui est donc pas possible de faire confiance à l'intelligence des citoyens puisque ce sont les citoyens qui doivent faire confiance à la sienne. La démocratie se limite alors à des « grands débats » ou à des « conventions » où, comme dans le quinquennat passé, le chef se met en scène et ne garde que ce qu'il veut.

C'est cela la « *vérité du projet* » d'Emmanuel Macron, qui, au reste, est fort cohérente avec la tendance lourde de son quinquennat à l'autoritarisme et avec un des rares projets concrets du programme : « *la privation des droits civiques à ceux qui s'en prennent aux*

*dépositaires de l'autorité publique* ». Cavaignac, Napoléon III et Adolphe Thiers n'auraient pas fait mieux.

Et s'il en voulait un dernier exemple, on le trouverait dans la verticalité de son rapport aux corps constitué, si chère déjà à Nicolas Sarkozy (qu'il salue d'ailleurs dans l'entretien au *Figaro*) et qui se traduit par le caractère plébiscitaire de ces « consultations ». Dès lors, on comprend mieux sa volonté de récompenser les professeurs qui acceptent de se soumettre et son mépris pour les autres. Dans le *Figaro*, il prétend ainsi « répondre au syndrome de la salle des profs où celui qui se démène est parfois moqué par celui qui fait le minimum syndical ». Ceux qui n'adhèrent pas au choix présidentiel sont donc de mauvais citoyens. Cette volonté de diviser le « bon peuple » et la « vile multitude », pour reprendre précisément les termes de Thiers, est un point central du discours du quinquennat qui s'achève.

Ce néo-bonapartisme moderne se dissimule derrière des slogans vaporeux et des promesses de Gascon. Que le président sortant ait pu gloser pendant quatre longues heures lors de la présentation d'un programme aussi vaporeux montre sa capacité à remplir le vide, à faire l'article comme un bonimenteur de foire ou comme un conférencier TEDx pseudo-érudit.

Derrière les phrases vides comme « faire Nation », « planification écologique autour d'un agenda de solutions », « la seule vraie égalité, c'est l'égalité des chances » ou « un nouveau contrat social en forme de pacte entre générations », il y a autant de réalité concrète que dans les réclames de supermarché. L'emballage est doré, le produit décevant, banal et, parfois, toxique. Ce qui importe, c'est la marque et l'adhésion du consommateur à la marque.

Si le programme est le président, la campagne doit se contenter de mettre en scène ce président. Ce qu'il dit importe peu, ce qui compte, c'est « la marque » comme on dit dans les directions de communication. La stratégie est donc de préserver cette marque de tout effet d'image négatif. D'où le refus de débattre ou de se soumettre à certaines interviews, à Mediapart ou France 2.

Mais cette posture a une faiblesse évidente. L'adhésion populaire au président reste limitée précisément parce que le fond réel de son projet, comme celui de son quinquennat, est bien la violence néolibérale de classe. Le risque est donc grand que la marque Macron soit attachée dans une partie non négligeable de la population à l'image du rejet et du double jeu.

L'écart entre la réalité du terrain pour les plus fragiles, ce que les économistes appellent avec mépris le « ressenti », et la gloriole dont le président pare son bilan ne peut qu'amener une grande partie de nos concitoyens à penser ce que Victor Hugo disait de Napoléon III dans *Napoléon Le Petit* : « Cet homme ment comme les autres hommes respirent. » Or, comme le signalait Guy Debord dans *La Société du spectacle*, « le mensonge qui n'est plus contredit devient folie ». L'enfermement du président-candidat dans cette campagne prend cette voie.

Et dès lors, cette confiance dans l'infaillibilité présidentielle pourrait bien se retourner contre lui. En voulant se ménager, Emmanuel Macron a cru se protéger, il s'est en réalité fragilisé. Mais incapable de changer, convaincu de ses qualités, boursoufflé de son orgueil, il ne pouvait finalement rien faire d'autre dans cette campagne.

# FONCTIONS PUBLIQUES

ACTEURS PUBLICS

07.04.202

Par Marie Malaterre

## ***Le département de Seine-Saint-Denis a mis en place une école des savoir-faire à destination de ses 1 500 agents chargés de l'entretien et de la restauration dans les collèges.***

Les 130 collèges de Seine-Saint-Denis comptent 1 500 agents chargés de la restauration, de l'entretien, de la maintenance ou de l'accueil dans les établissements.

Permettre aux agents des collèges d'échanger, de se former et d'évoluer dans d'autres directions. Voici l'ambition de l'école des savoir-faire créée en Seine-Saint-Denis. À l'origine de ce projet, figure la fusion entre un service chargé de la restauration et un autre regroupant les agents techniques des collèges. "La réorganisation consistait à mettre les deux entités ensemble et à réunir tous les agents qui rendent service aux collégiens, qu'ils soient en face des jeunes ou dans les cuisines centrales", expose Samira Ouardi, cheffe du service "Accueil, restauration durable et entretien des collèges" au département de la Seine-Saint-Denis

L'objectif premier de cette école est de créer de la fluidité dans les parcours et ainsi permettre à un agent de commencer dans l'entretien pour ensuite avoir la possibilité d'aller vers la restauration ou l'accueil. "Même avec des profils de formation différents, la carrière peut évoluer vers d'autres métiers dans d'autres directions, analyse Samira Ouardi. Nos agents rendent tous un service public aux mêmes usagers, il est donc intéressant de participer à un projet commun et de parler d'une même voix."

Démarche "qualité et usagers"

Cette école des savoir-faire a également été pensée pour faire coexister ce collectif de travail et mener le grand projet de transformation du modèle de la restauration dans les collèges, dans une démarche "qualité et usagers" qui doit être portée par l'ensemble des métiers, que ce soit en restauration, entretien, maintenance ou accueil. "Il était nécessaire d'enclencher ce grand projet de transformation et d'amélioration du service public, traduit Samira Ouardi. La réflexion autour de la question des compétences, des qualifications et aussi des savoir-faire doit être en adéquation avec le service public que l'on veut rendre."

La création de la structure est également née d'un constat. L'offre de formation destinée aux métiers concernés n'est pas adaptée autant au niveau de l'implantation géographique des lieux de formation que des formats et modalités d'apprentissage en eux-mêmes. "Et d'un autre côté, on se rendait compte qu'il y avait de nombreux talents dans nos équipes, met en avant Samira Ouardi. Les métiers de nos agents dans les collèges ne sont pas suffisamment reconnus dans leur richesse et leur complexité, dans la mesure où l'on apprend beaucoup sur le terrain et de pair à pair."

Un dernier élément a motivé la création de ce nouvel espace : "Les 1 500 agents travaillant dans nos 130 collèges et dont certains font le même métier ne se rencontrent jamais, il y avait une animation à faire. La personne qui accueille les jeunes dans les réfectoires n'est jamais entrée dans une cuisine centrale." Il était donc nécessaire de se doter d'un outil qui

puisse être à la hauteur des besoins de formation mais aussi de valorisation des métiers et de faire en sorte que les agents puissent mettre leurs propres savoir-faire à la disposition des autres.

Un programme de formation existe d'ores et déjà et sera enrichi dans les mois et années qui viennent. "Pour l'instant, il n'y a pas de lieu physique dédié, explique Samira Ouardi. L'ambition est de faire évoluer cette école autour d'un bureau qualité dans lequel des techniciens délivrent des formations sur les métiers de la restauration, l'entretien ou encore l'accueil." Pour l'heure, 40 ateliers sont proposés avec l'objectif d'en faire bénéficier 400 personnes.

Aussi acteur de la prévention

Par ailleurs, un dispositif de mentorat sera mis en place avec, pour les nouveaux entrants, la possibilité d'être accompagnés les premiers jours, notamment en allant observer comment se passent les choses sur le terrain et même dans d'autres services.

Les agents vont également participer à l'élaboration des programmes de formation avec la présence d'au moins 4 représentants de terrain qui viendront exposer leur point de vue au comité dédié. "Nous allons aussi prendre le temps d'aller repérer sur le terrain les agents les plus expérimentés pour mettre en avant les bonnes pratiques", explique Samira Ouardi. Cette école interviendra également en tant qu'acteur de la prévention, notamment sur les questions de pénibilité au travail. "Sur ce thème, il n'y a pas d'autre solution que d'investir en amont sur l'humain", glisse Samira Ouardi.

L'initiative a aussi été pensée afin d'améliorer la qualité de vie au travail des agents. "Si le travail des agents techniques de collège est souvent peu mis en lumière, la crise a rappelé combien il était essentiel à la continuité et au bon fonctionnement des établissements scolaires, a déclaré Stéphane Troussel, président du département de Seine-Saint-Denis. C'est cet engagement et ces savoir-faire précieux que nous souhaitons davantage valoriser en lançant notre école des savoir-faire. En renforçant l'accompagnement de nos 1 500 agents dans leur quotidien et l'évolution de leur carrière, nous leur permettrons de faire face à l'évolution de leurs métiers, mais aussi d'améliorer leur cadre de vie au travail."

## DIRECTIONS DEPARTEMENTALES INTERMINISTRIELLES

**ACTEURS PUBLICS**

**07.04.2022**

**Par Bastien Scordia**

### ***Un nouveau dispositif d'accompagnement en cas de restructuration des DDI***

Deux nouveaux dispositifs d'accompagnement peuvent être ouverts au bénéfice des agents des directions départementales interministérielles (DDI) à la suite d'une restructuration. Le ministère de l'Intérieur vient de les présenter.

C'est la traduction du décret du 23 décembre 2019 relatif aux mesures d'accompagnement des agents de l'État dont l'emploi est susceptible d'être supprimé dans le cadre d'une opération de restructuration. Le ministère de l'Intérieur vient de présenter aux représentants du personnel le nouveau dispositif d'accompagnement en cas de restructuration des directions départementales interministérielles (DDI).

Jusqu'à récemment, les dispositifs d'accompagnement en cas de restructuration étaient portés par un arrêté d'octobre 2011, en annexe duquel les opérations de restructuration étaient introduites au fur et à mesure des réorganisations constatées. Une gestion "au fil de l'eau" qui, pour les agents des DDI concernés, n'ouvrait droit qu'au bénéfice de la prime de restructuration de service (PRS) et de l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint (AAMC).

"Il s'agissait en effet de pouvoir indemniser les agents qui voyaient leur résidence administrative modifiée, suite à la fermeture d'un site, et d'accompagner, le cas échéant, l'impact sur le conjoint", explique la Place Beauvau dans une note présentée lors du comité technique des DDI du 23 mars. Les réorganisations internes aux DDI – sans fermeture à la clé – en étaient en revanche exclues, alors que celles-ci "ont été fréquentes" ces derniers temps, souligne le ministère.

Un arrêté "propre" pour chaque restructuration

Conformément au décret de 2019 précité, le nouveau dispositif d'accompagnement présenté par la Place Beauvau prévoit désormais qu'un arrêté "propre" soit pris pour chaque DDI concernée par une restructuration. Un arrêté qui doit préciser les dispositifs d'accompagnement ouverts au bénéfice des agents de ces directions ainsi que leur durée d'ouverture.

Ainsi, outre la PRS et l'AAMC, deux autres dispositifs d'accompagnement peuvent désormais être mobilisés en cas de restructuration : le complément indemnitaire d'accompagnement (CIA) et l'indemnité de départ volontaire (IDV). Un "mode opératoire" de ce nouveau dispositif d'accompagnement sera bientôt communiqué aux services déconcentrés, précise le ministère de l'Intérieur.

Nouvelles primes

S'ils saluent l'ouverture de nouveaux droits pour les agents des DDI concernés par des restructurations, les syndicats restent malgré tout vigilants. Notamment dans un contexte où

les réorganisations et réformes sont légion, et ce depuis des années, au sein des services déconcentrés de l'État.

Force ouvrière, le premier syndicat au comité technique des DDI, dit ainsi prendre "acte de cette évolution de pratique". Mais, ajoute le syndicat, "cela ne doit en aucun cas être le motif à faciliter les restructurations". "Ce qu'attendent les agents, ce ne sont pas des bouées plus ou moins gonflées pour quitter un navire qui coule, ce sont des perspectives de missions pérennes, valorisantes et valorisées", ajoute FO. Même tonalité du côté de l'Unsa, qui souligne malgré tout la mise en place de nouvelles primes : "Cela n'annonce tout de même rien de bon" et "montre la volonté de l'administration de poursuivre les réformes".

PRS, AAMC, CIA, IDV... Quésaco ?

La prime de restructuration de service (PRS), d'un montant maximum de 30 000 euros et dont le montant varie en fonction de l'éloignement géographique, peut être complétée par une allocation d'aide à la mobilité du conjoint (AAMC) fixée forfaitairement à 7 000 euros si le conjoint est contraint de cesser son activité professionnelle pour accompagner l'agent bénéficiaire de la PRS dans sa mobilité géographique.

Le complément indemnitaire d'accompagnement (CIA), pour sa part, permet de compenser le différentiel de rémunération entre l'emploi d'accueil et l'emploi supprimé. Et ce pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. Quant à l'indemnité de départ volontaire (IDV), celle-ci est conditionnée à la démission de l'agent lorsque son poste fait l'objet d'une restructuration. Son montant est égal à un douzième de la rémunération brute annuelle, multiplié par le nombre d'années complètes de service effectif. Le tout dans la limite de la rémunération correspondant à vingt-quatre mois..